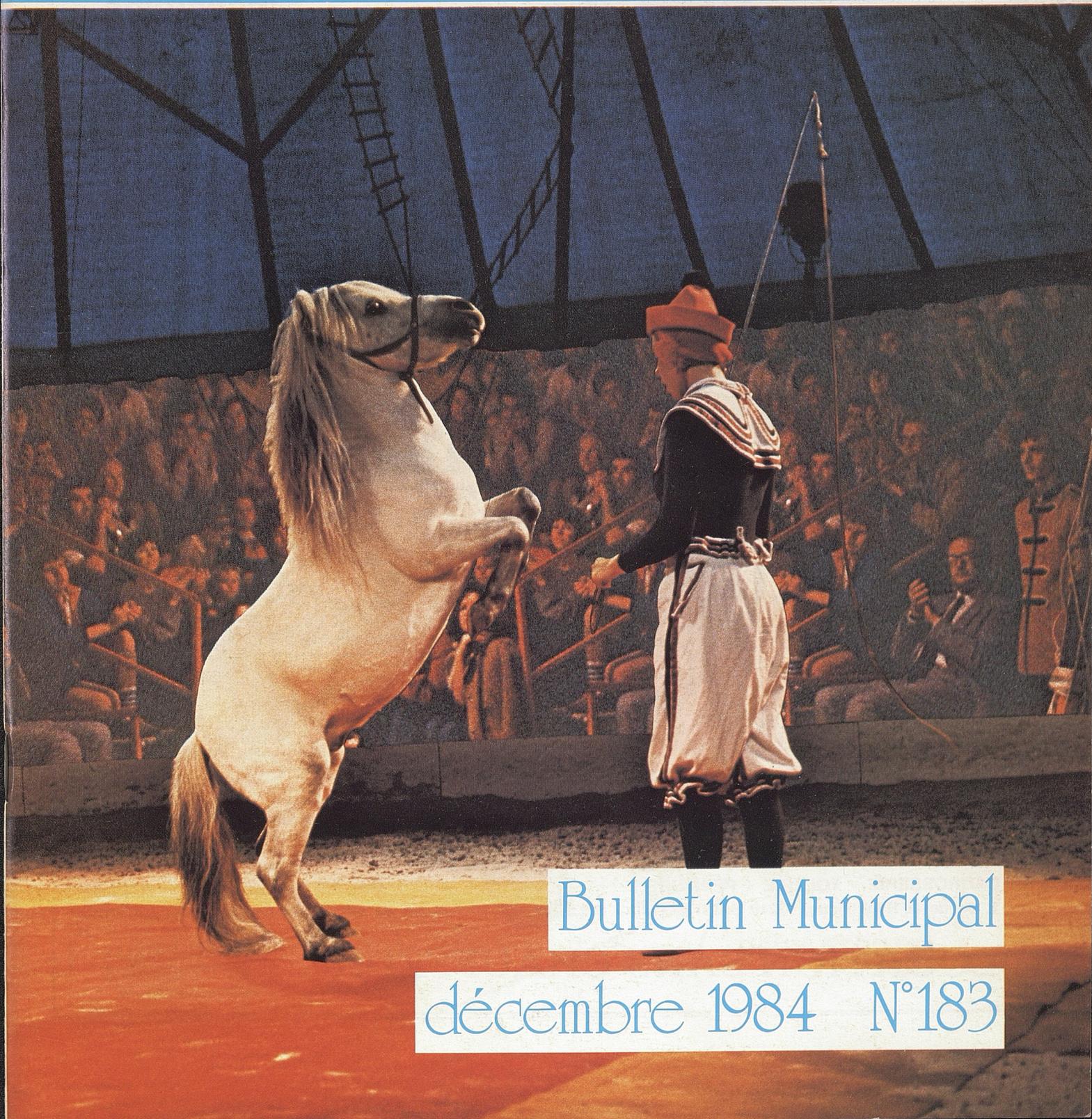




SAINT ~ CLOUD



Bulletin Municipal

décembre 1984 N°183

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

69, boulevard de la République

602.53.15

*sélectionne
pour vous
les plus beaux
vêtements
masculins*

COSTUMES PRÊT-A-PORTER

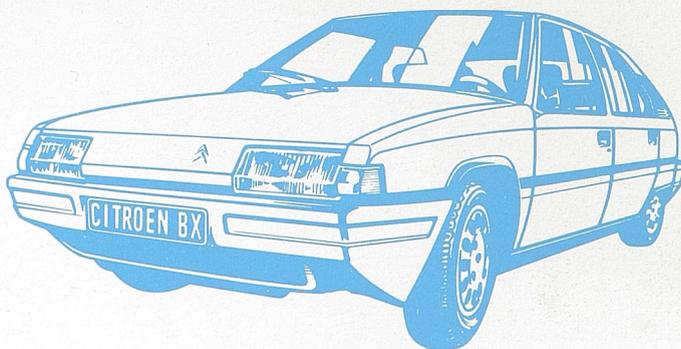
MESURE INDUSTRIELLE

MESURE TRADITIONNELLE

SERVICE RETOUCHE sur tout vêtement masculin provenant ou non de notre magasin

Nouvelle Citroën BX

**La voiture
qui vit.**



CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE

1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER

4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES
741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

**TOURISME
ET UTILITAIRE**

Votre partenaire

2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

CD 506 8, RUE DAILLY
Tél. 602.04.17

SB 511 98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
Tél. 602.66.22



CREDIT LYONNAIS



RESTAURANT

L'Etoile de Tafraout

159, boulevard de la République

771.66.66

fermé le lundi

Vous retrouverez la gastronomie
absorbante avec un accueil
typiquement marocain

Réceptions

Repas d'affaires

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél. 602.22.16

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité
de notre accueil*

*Pour notre sens
des responsabilités*

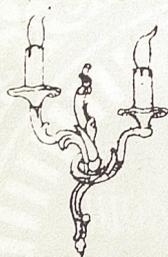


nous avons choisi

PHILIPS

*Pour ses techniques
de pointe
Pour l'étendue
de sa gamme
Pour la qualité
de son assistance
Parce que c'est
la 1^{re} marque*

DEUX ATOUTS !



LUMINAIRE TOUS STYLES

Schifer-Fouchez

MEUBLES DE DÉCORATION
TABLES - MIROIRS - ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

☎ 602.02.39

PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT Maison fondée
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune
771.80.88

TENTURES MURALES
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES, LITERIE
RETELEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Diners
A votre service
Personnel et Matériel

Consultez-nous



BANQUE NATIONALE DE PARIS à SAINT-CLOUD

— du lundi au vendredi

- Bureaux de la Colline - 602.14.79

— du mardi au samedi

- 57-59, rue du Mont-Valérien - 771.89.40
- 45, rue Gounod - 602.87.00

Le clodoald

restaurant franco-marocain

Couscous divers
Tagines au choix
Thé à la menthe
Pâtisserie orientale

Nos grillades
Nos plats cuisinés
Plats du jour

43, rue Royale 771.38.69 - 602.37.17



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.89.16

RESTAURANT

chez Lau

*Spécialités chinoises, cantonnaises
avec sa cuisine raffinée*

DÉJEUNERS - DINERS
PLATS A EMPORTER

47bis, boulevard Sénard
fermé le dimanche

771.02.68

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCES - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

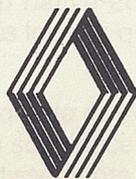
27, rue Pasteur

92210 SAINT-CLOUD

Parking réservé

602.89.02 - 602.89.93

Ouvert samedi matin



S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

**DIRECTION
A. ROUSSEAU**

Réparations (toutes marques)
Vente voitures neuves

96, av. Foch - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.88.77

A 50 mètres Église Stella Matutina

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

**VILLA
HENRI IV**

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

**SON RESTAURANT
LUNCHS - COCKTAILS
SÉMINAIRES**

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

ANCIENS ETABLISSEMENTS P. COMPAIN & C^{ie}

Chaleur • Eau • Lumière

Entrepreneurs du Gaz de France
de l'Électricité de France
Couverture - Plomberie
Canalisation
Installation Eau/Gaz
Chauffage central

Un Entrepôt
10, rue Dailly
57-59, bld de Levallois
92200 NEUILLY

747.83.17-86.11-92.76

Confiez à **marie-cécile audibert**

une ou plusieurs photographies
qui vous sont chères.
Elle réalisera en exclusivité
un tableau-collage personnalisé

☎ 602.99.07

La Bénédiction 賜恩樓

Un vrai restaurant chinois à Saint-Cloud
2 bis, rue Royale, 602.01.49



- Accueil aimable
- Cuisine soignée
- Cadre élégant
- Prix raisonnable
- Parking facile - bus

SPÉCIALITÉS DE SHANGHAI ET VIETNAMIENNES



PARKING FACILE

DEJEUNERS-DINERS

Menus et la Carte

Petit Salon

Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles
REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS

☎ (1) 771.23.81

Bar - Restaurant

**Le
Longchamp**

9, avenue de Longchamp
92210 Saint-Cloud
FERME LE DIMANCHE

l'éditorial du maire

En dépit des difficultés financières qui assaillent les collectivités locales, le troisième plan d'équipement collectif de Saint-Cloud aura été largement engagé dès 1984.

Chacun connaît les problèmes que rencontrent les régions, les départements et les communes pour faire face à l'aggravation de leurs dépenses de fonctionnement, sans trop charger les contribuables locaux. Du fait d'une décentralisation trop hâtive et d'un désengagement de l'Etat dans beaucoup d'opérations d'investissement, c'est aux collectivités locales qu'incombe désormais la part principale du financement des équipements collectifs.

Pour améliorer le cadre de notre vie quotidienne, pour réaliser en matière scolaire, sportive, culturelle et sociale les équipements qui sont nécessaires à une collectivité de 29.000 habitants, Saint-Cloud pratique la programmation de ses investissements au moyen de plans pluriannuels. C'est le troisième de ces plans qui vient d'être mis en œuvre en 1984. Les crédits inscrits tant dans le budget primitif que dans le budget supplémentaire (18,9 millions de francs) permettront de bien engager ce troisième plan adopté l'année dernière par votre conseil municipal.

La réalisation la plus marquante de ce plan concerne la construction de l'immeuble de la place Silly comprenant une crèche, la Maison de l'Amitié, des logements, des bureaux pour les services de la ville et un parc de stationnement. Nous avons également commencé à agrandir les cantines scolaires, lancé les travaux de restructuration de l'école de Montretout, adopté le projet architectural pour la nouvelle bibliothèque municipale, qui sera implantée dans la propriété BRUNET, et poursuivi la modernisation de l'éclairage public et la réfection des chaussées et des trottoirs.

Par ailleurs, nous maintenons notre effort pour restaurer et rénover le Centre de Saint-Cloud : la deuxième phase vient d'être engagée, la troisième ne tardera pas.

Ainsi, en dépit de la conjoncture maussade que connaît l'activité économique dans notre pays, la ville de Saint-Cloud est devenue un investisseur important. J'espère qu'après avoir supporté les inconvénients liés à l'ouverture des chantiers vous serez heureux de bénéficier des installations nouvelles.

Je vous remercie d'avoir largement participé aux manifestations du 9^e Festival d'Automne. De même, votre présence de plus en plus nombreuse aux diverses séances organisées au Centre Culturel des 3 Pierrots, démontre le rôle important de cet établissement dans notre ville.

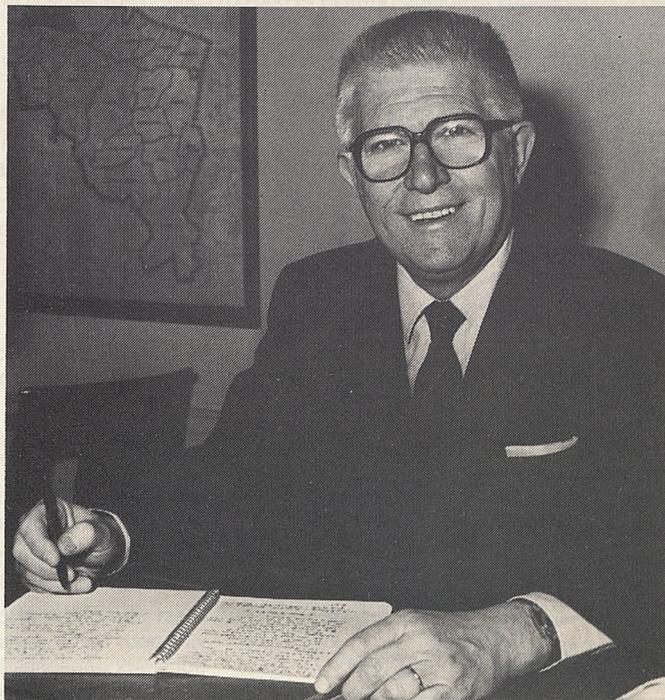
Permettez-moi, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, de vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour 1985.

La qualité de la vie à Saint-Cloud, le dynamisme des associations et les liens d'amitié qui existent entre les clodoaldiens devraient pouvoir compenser les tracas de la vie quotidienne et les difficultés qui s'annoncent pour demain.

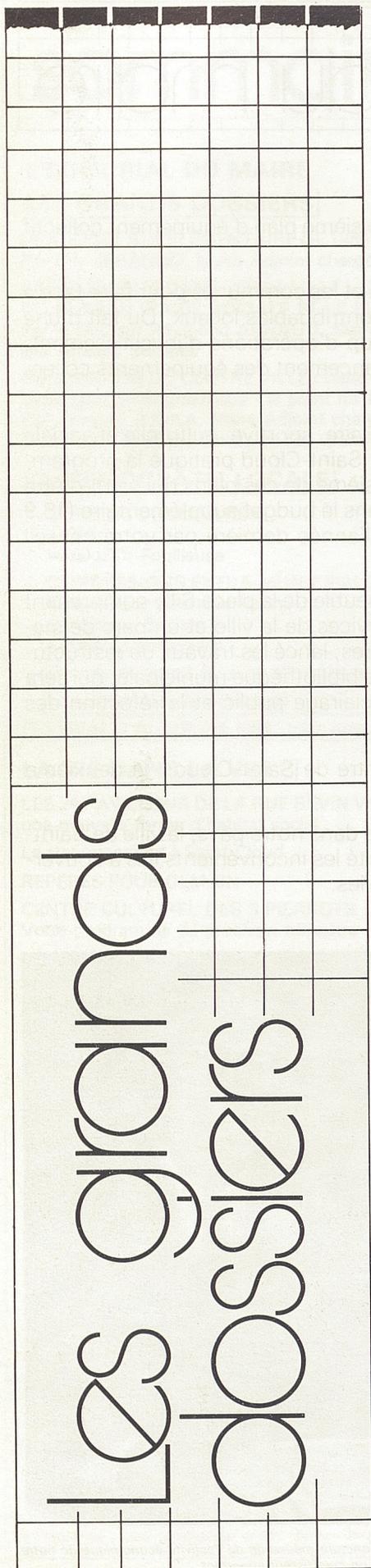
En 1985, plus que jamais, je souhaite que Saint-Cloud soit une collectivité vivante, accueillante et solidaire.

J-P. Fourcade

J-P. FOURCADE



"... Ainsi, en dépit de la conjoncture maussade de l'activité économique de notre pays, Saint-Cloud est devenue un investisseur important ..."



Par Bily JEHANNO, Maire-Adjoint, Chargé des Affaires Financières

Le Budget Supplémentaire a pour objet - comme l'indique son nom - de venir conforter certains crédits du Budget Primitif en fonction des prévisions de dépenses jusqu'à la fin de l'exercice et des ressources disponibles pour les financer.

Ces dernières provenant soit de l'excédent du compte administratif de l'année précédente (cf. bulletin municipal de septembre 1984) soit d'encaissements supérieurs aux recettes prévues en début d'exercice.

Ce budget se présente comme suit pour l'année 1984 :

	Dépenses	Recettes (en francs)
budget total (reports inclus)	38 216 349,67	38 216 349,67
dont OPERATIONS NOUVELLES		
— investissement	15 316 349,83	12 500 182,26
— fonctionnement	2 961 250,26	1 260 537,00
— excédent du compte administratif		3 646 880,83
— divers		870 000,00
	18 277 600,09	18 277 600,09

L'analyse des chiffres ci-dessus appelle plusieurs remarques :

— quant à son montant, ce budget supplémentaire est nettement supérieur à celui des exercices précédents

montant total	38 216 349,67 contre	23 137 966,27 en 1983 24 836 221,59 en 1982
opérations nouvelles	18 277 600,09 contre	8 521 423,16 en 1983 10 102 872,29 en 1982

— cette augmentation est imputable à la seule section d'investissement et, à l'intérieur de celle-ci, aux opérations liées à la rénovation du Centre-Ville et aux acquisitions en vue de réserves foncières.

Les dépenses inscrites en investissement atteignent 15 316 349,83 F contre 4 327 000,00 F en 1983, soit une différence de près de 11 000 000 F.

Sur ces 15 millions de francs, les opérations de la rénovation représentent environ 9 millions de F (1) et les autres acquisitions de terrains, 2,9 millions de F.

— en revanche, les dépenses nouvelles de fonctionnement sont en diminution par rapport à l'an dernier : 2 961 250,26 F contre 4 194 423,16 F en 1983.

C'est dire qu'un effort a été demandé aux services municipaux et aux associations de la ville pour rester dans le cadre des crédits du budget primitif et limiter les nouvelles inscriptions aux dépenses absolument indispensables : réfection de rues et de trottoirs, subvention complémentaire exceptionnelle au Conservatoire de Musique ...

(1) à noter que ces dépenses ne font pour le plupart que transiter par le budget de la ville, les terrains et immeubles acquis étant revendus par la suite à la SARER.

LEMENTAIRE DE 1984

Par section, les principales dépenses et recettes sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :

— acquisition de terrains et propriétés pour la rénovation du Centre	3 100 000 F
— autres acquisitions foncières	2 900 000 F
— complément de crédit pour la construction de la Place de Silly	2 500 000 F
— constructions 31, rue Royale et rue Jeanne	3 317 000 F
— réfection du chauffage de la mairie	750 000 F
— fin des travaux pour le nouvel accès au Parc de Saint-Cloud	1 000 000 F

Recettes :

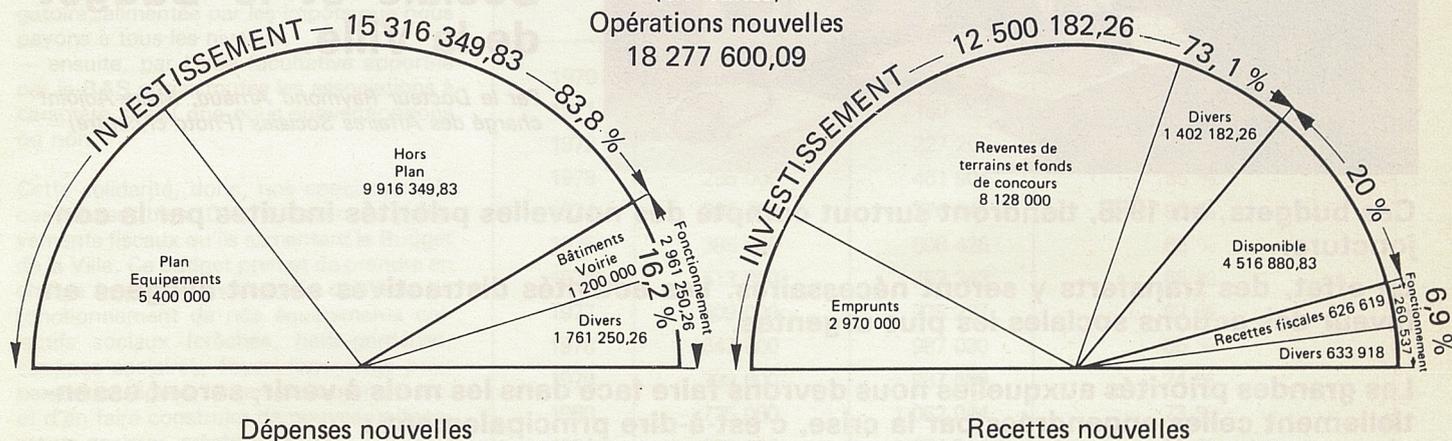
Celles-ci proviennent pour l'essentiel de reventes de terrains à la SARER (4 000 000 F) ou au Logement Français (1 793 000 F), de fonds de concours de l'aménageur pour certaines opérations dont la ville assure la maîtrise d'ouvrage (2 335 000 F) et d'emprunts (2 970 000 F dont 2 400 000 F auprès de la Caisse d'Epargne de Versailles pour financer l'achat de la propriété "Léopold Bellan").

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses - 2 961 250,26 F - ont été limitées au strict minimum et concernent principalement des achats complémentaires de fournitures et de combustibles (500 000 F), des travaux d'entretien de la voirie et d'éclairage public (700 000 F) et enfin quelques subventions à des organismes scolaires ou culturels.

Les recettes proviennent de l'excédent du compte administratif et de diverses ressources nouvelles, dont 626 000 F de supplément perçu au titre des impositions et taxes directes locales.

Budget supplémentaires 1984
(en francs)



L'ensemble du budget de l'exercice 1984 (primitif et supplémentaire) s'élève au total à 125 123 003,75 F contre 104 916 972,61 F l'année précédente, soit une progression de 19,26 %.

Ces crédits ont permis de doter assez largement les chapitres budgétaires et de poursuivre la politique d'équipements collectifs de la ville, tout en maintenant, dans une période difficile la fiscalité locale à un niveau très raisonnable pour les contribuables clodoaldiens.



La solidarité des jeunes années : la crèche de la Rue de l'Yser



LA SOLIDARITÉ DANS VOTRE VILLE :

vue à travers le Budget du Bureau d'Aide Sociale et le Budget de la Ville.

Par le Docteur Raymond Arnaud, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales (Photo ci-contre)

Ces budgets, en 1985, tiendront surtout compte des nouvelles priorités induites par la conjoncture.

En effet, des transferts y seront nécessaires. Les activités distractives seront allégées en faveur des actions sociales les plus urgentes.

Les grandes priorités auxquelles nous devons faire face dans les mois à venir, seront essentiellement celles engendrées par la crise, c'est-à-dire principalement :

- l'aide aux chômeurs arrivés en fin de droits,
- l'aide aux mères de familles abandonnées, de plus en plus nombreuses,
- et l'aide à apporter aux personnes en difficultés momentanées pour payer leur loyer, leur note d'électricité, etc.

C'est pourquoi un effort de solidarité est plus que jamais nécessaire pour atténuer ces nouvelles difficultés résultant du sacrifice ou de l'abandon des plus déshérités d'entre nos concitoyens, aux exigences de la restructuration et de la modernisation des entreprises faisant apparaître ou multiplier ce qu'il est convenu d'appeler "les nouveaux pauvres".

Pour assurer cette solidarité l'aide de tous est indispensable, mais elle ne devrait pas être sans limite, il devrait s'instaurer un équilibre quelquefois subtil et souvent difficile à définir entre ceux qui participent à cet effort et ceux qui en sont les bénéficiaires.

Gardons nous d'un déséquilibre toujours possible qui ferait peser l'essentiel du poids de cette solidarité sur un ensemble de citoyens productifs, dont le nombre irait en diminuant, au profit de bénéficiaires dont le nombre irait en croissant.

C'est ce vers quoi, hélas, nous tendons actuellement et qui pourrait devenir bien vite insupportable.

Cette entraide devrait être ressentie par tous ceux qui l'engendrent comme ceux qui le reçoivent, non comme une nouvelle situation acquise, mais comme une aide momentanée.

La solidarité c'est une bouée de sauvetage lancée pour éviter la noyade ; elle ne saurait en aucune manière permettre de naviguer pour accéder à l'Eldorado.

Cette solidarité, comment se manifeste-t-elle à Saint-Cloud ?

De deux manières différentes :

- d'abord, par l'aide sociale légale et obligatoire, alimentée par les impôts que nous payons à tous les niveaux,
- ensuite, par l'aide facultative apportée par le BAS et par toutes les associations à caractère social que nous subventionnons ou non.

Cette solidarité, donc, nos concitoyens la connaissent bien. C'est à travers les prélèvements fiscaux qu'ils alimentent le Budget de la Ville. Ce budget permet de prendre en charge la plus grande partie des frais de fonctionnement de nos équipements collectifs sociaux (crèches, halte-garderies, cantines scolaires, foyers-logements pour personnes âgées, foyers-restaurants, etc. et d'en faire construire de nouveaux (logements sociaux, crèches, etc.).

Mais sait-on que le pourcentage de la part de la subvention municipale dans les dépenses du BAS est passée de 17 % en 1971 à 45 % actuellement ?

Des aides de tous ordres apportés à l'ensemble de la population

Sait-on également que le budget du BAS de 1971 à 1984 a été multiplié par 15, et que la subvention de la ville au BAS a été multipliée par 41, pendant la même période.

Cette subvention supporte à elle seule la majeure partie des dépenses du BAS, encore faut-il savoir aussi que ces dépenses ne représentent que le quart de l'ensemble des dépenses sociales directes supportées par les impôts payés par nos concitoyens.

En dehors de l'action menée au BAS, l'effort général de la ville en matière sociale,

aussi bien directe qu'indirecte, représente environ 17 % du budget total de la ville.

C'est donc l'ensemble de la population qui en bénéficie en utilisant les équipements collectifs de notre ville de quelque nature qu'ils soient, ou en bénéficiant des aides de tous ordres apportées aux personnes en difficulté.

La foi dans l'effort d'entraide ne doit pas être seulement une conviction de l'esprit, mais aussi un élan de-cœur.

Le BAS l'a bien compris et avec lui toutes les associations à caractère social de Saint-Cloud.



Le Restaurant Foyer Logements "Les Jours Heureux"

QUÉLQUES CHIFFRES REVELATEURS

Année	Subvention Ville.	Budget B.A.S.	% de la part de la subvention municipale dans les dépenses totales du B.A.S.
1970	20 000	114 873	17 %
1971	20 000	160 038	12 %
1972	92 000	227 250	40 %
1973	255 000	461 904	55 %
1974	363 000	376 045	96 %
1975	385 000	608 426	63 %
1976	513 000	753 343	68 %
1977	609 000	738 227	82 %
1978	647 000	987 030	66 %
1979	739 000	987 680	74 %
1980	775 000	1 062 044	73 %
1981	888 800	1 274 844	71 %
1982	764 000	1 591 788	48 %
1983	764 000	1 803 156	42,4 %
1984	810 000	1 783 045	45 %

RÉNOVATION RESTAURATION DU CENTRE VILLE

La très importante opération de "Rénovation-Restauration" du centre ville entre dans sa phase II. Pour le Bulletin Municipal, Jacques JONKA, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, de la rénovation du centre et des grands travaux s'est prêté avec gentillesse à une visite guidée des chantiers.

Résultat de l'opération : une floraison d'informations sur les projets, les lieux et les gens.



Jacques JONKA

Bulletin Municipal : Que pensez-vous du planning général de cette rénovation ?

Jacques JONKA : Le planning est marqué surtout par une opération, actuellement en cours, la réalisation de ce que nous appelons la phase II de la rénovation.

Elle comporte principalement l'édification d'un immeuble de 115 logements, des surfaces commerciales et, bien sûr, un grand espace vert. C'est la plus grande part des activités du service pour quelque temps, sans pour autant neutraliser les autres opérations en cours, comme la phase I bis, réalisation de l'immeuble de la Place de Silly, ni surtout la finition actuelle d'autres parties situées dans le secteur : il s'agit là plutôt de restauration touchant plusieurs petits immeubles dont il serait intéressant de visiter une par une les étapes de réalisation.

B.M. : Jusqu'à maintenant, vous avez tenu les plannings affichés, tant concernant le 3^e Plan d'Investissement que ses mises au point successives.

FACE AU CHANTIER RUE DE LA LIBÉRATION

Jacques JONKA : Exactement, le planning est pour la ville et pour les entreprises, l'une des ardues obligations et j'espère que nous continuerons de le tenir, si aucun élément imprévu n'intervient, bien sûr.

Ce chantier est ouvert depuis le début septembre de façon active.

Nous avons aussi voulu profiter de la période des vacances pour l'amorcer, à un rythme évidemment plus lent, mais qui a permis d'écouler une masse de travaux et, surtout de mètres cubes de terre, et ... sans aucun éboulement à une période où nous n'étions pas gênés par les intempéries.

B.M. : Et le marronnier ? De nombreux riverains suivent son avenir. Aura-t-il à souffrir ?

Jacques JONKA : Il a été élagué dans les premiers jours du chantier afin, précisément que ses extrémités ne souffrent pas. Il semble bien conservé. L'entreprise a pour mission d'y veiller comme à la prunelle des yeux du chef de chantier ...

B.M. : Pensez-vous tenir à jour ou développer les panneaux expliquant les projets en fonction de l'avancement des travaux ?

Jacques JONKA : Il faut en effet que le public soit en mesure d'observer à quel stade en est la réalisation de chacun des chantiers.

B.M. : Pour la communication ces panneaux sont un progrès formidable ! Il y a trente ans, il ne venait à l'idée de personne d'en mettre en disant, tel entrepreneur travaille pour vous, sur tel projet sous la responsabilité de tel maître d'ouvrages, qui est celui qui finance ...

Jacques JONKA : C'est vrai. Tout d'abord, on a obligé les entreprises à donner des

informations légales sur le chantier (le numéro de permis de construire ... etc). Le public s'est peut être davantage intéressé à ce qui se passe alentour. Et puis nous avons nous-mêmes mis une certaine volonté à compléter les explications en décrivant le chantier pour que chacun comprenne ce qui se réalise. On a d'ailleurs, vous l'avez observé, ouvert des petites fenêtres dans les palissades qui permettent à ceux qui sont plus techniquement curieux, de savoir ce qui se passe ...

RUE DAILLY

B.M. : Sur la propriété du 17, rue Dailly : une entrée sera-t-elle aménagée à cet endroit ?

Jacques JONKA : Il y aura effectivement un cheminement piétonnier parallèle à la rue Dailly à l'intérieur de ce qui est actuellement la propriété, avec accès aux espaces verts intérieurs du Square Gounod.

B.M. : Les automobilistes y auront-ils accès ?

Jacques JONKA : Non, leurs accès seront exclusivement limités aux entrées des parkings souterrains.

B.M. : Dans le cadre de comité de quartier, le Sénateur-Maire a insisté sur la nécessité de programmer des logements correspondant à un large éventail de catégories socio-professionnelles. Qu'en est-il ?

Jacques JONKA : Dans le cadre de cet ensemble de 115 logements, que la compagnie d'assurance propriétaire l'U.A.P. louera à ses normes habituelles (aux alentours de 50 F le m² aux taux actuels), la ville a signé un accord pour qu'une première tranche de 20 à 30 appartements bénéficient d'une aide à la surcharge foncière permettant de ramener le loyer à 34 F le m².

B.M. : Il s'agit du loyer dit "intermédiaire" ?

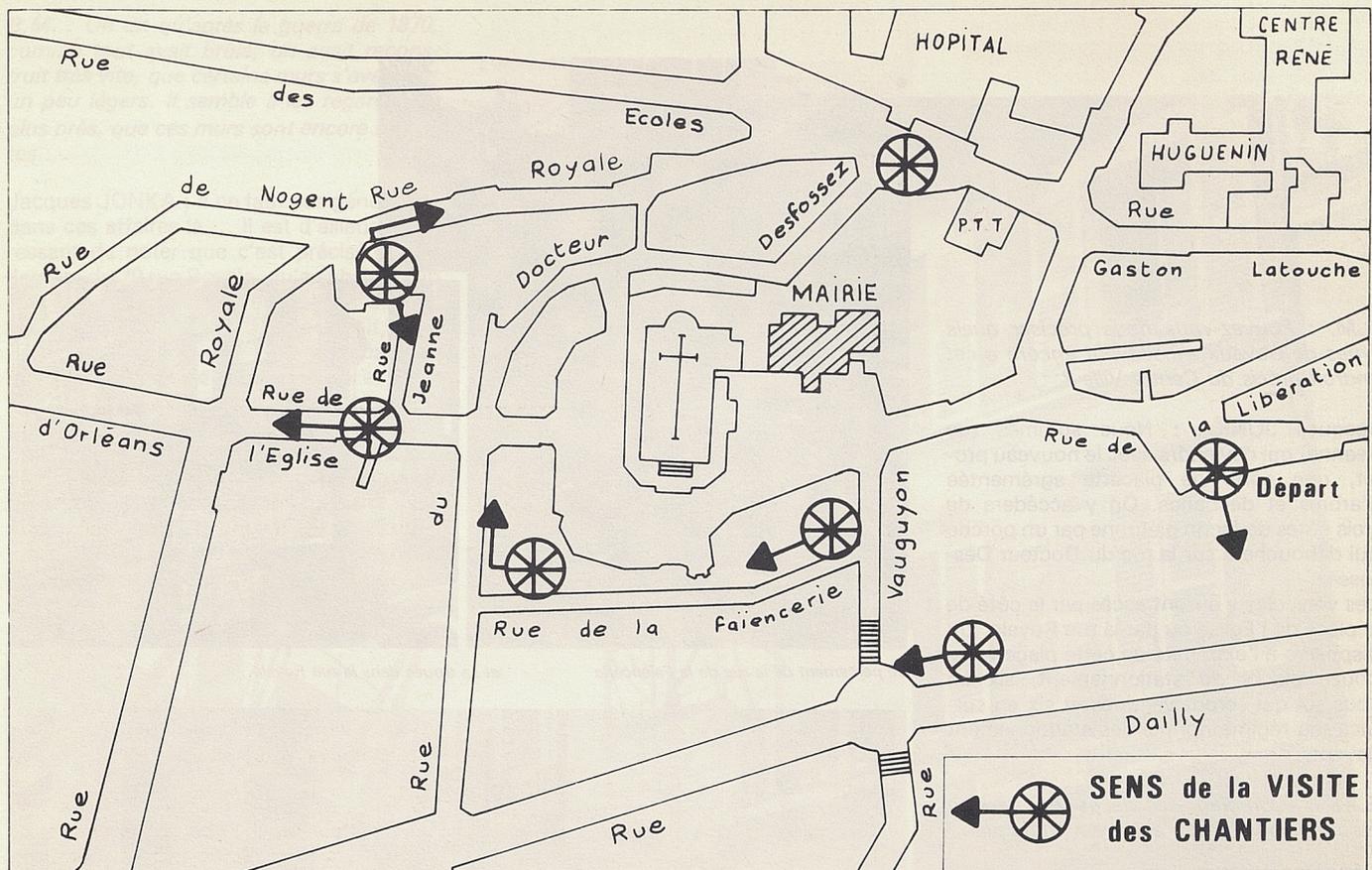
Jacques JONKA : C'est exactement cela, mais il y aurait une clause impérative : le bénéfice en serait limité aux jeunes ménages et pour une durée déterminée leur permettant de se maintenir pendant leurs premières années de mariage à Saint-Cloud, ce qui actuellement n'est pas le cas.

B.M. : Quand cette structure sera-t-elle opérationnelle ?

Jacques JONKA : Début 1986.

B.M. : Et le parti architectural ? Y a-t-il similitude avec l'immeuble "tiroir" du 27, rue Dailly ?

Jacques JONKA : Je crois qu'on se rendra peut-être mieux compte d'un autre point de vue que d'ici, mais cet immeuble est en forme de U ouvert avec espaces verts, en direction de la Seine. L'articulation des trois groupes d'immeubles constitue effectivement une transition entre l'immeuble du 27 rue Dailly qui a été la première phase qui portait le numéro 0 et la phase 1 dite square Gounod qui est plus spécialement consa-



Le Centre Ville : le sens de la visite

crée à l'accès à la propriété dont le style avait été choisi en fonction des mouvements du terrain qui sont beaucoup plus accentués que sur la partie haute.

A L'ANGLE DE LA RUE DE LA FAIENCERIE

B.M. : Nous sommes maintenant au débouché de la rue de la Faïencerie qui viendra aboutir dans la rue Royale. Il s'agit ici aussi d'un chantier important.

Jacques JONKA : Vous observez en effet actuellement le chantier de percement de cette voie qui se terminera à hauteur de la rue Royale sous un immeuble-pont au niveau des 30 et 32. Nous sommes actuellement attelés à sa réalisation avec les difficultés techniques que vous supposez, puisque la pente de la rue Royale, et les deux immeubles latéraux, nécessitent que nous opérons de façon simultanée pour la destruction de ces deux anciens immeubles et la réalisation du nouveau : aucun vide ne doit subsister à quelque moment que ce soit. Il mettrait en cause bien sûr l'existence des immeubles voisins. J'ai d'ailleurs, fait déménager les utilisateurs de l'hôtel situé à l'angle des rues Royale et de l'Eglise. Il y avait des problèmes d'égout et de dégagement des eaux de ruissellement qui nous ont beaucoup préoccupés au début.

Maintenant tout va bien ; c'est simplement un chantier qui doit être mené à un rythme sensiblement plus lent que d'autres, vu les conditions particulières dans lesquelles il se trouve et qui nécessitent de faire passer la



Le chantier rue de la Libération

sécurité avant tout.

B.M. : Plus lent, cela veut dire qu'il peut être achevé quand cela ?

Jacques JONKA : De toute manière à la fin de l'année 1985. Cela permettra l'ouverture de la voie nouvelle prolongeant la rue de la Faïencerie en donnant accès notamment, aux parkings privés de l'immeuble du 6, 8, 10, rue de l'Eglise.

B.M. : D'autres dispositifs sont-ils prévus rue Royale ?

Jacques JONKA : Nous réaliserons très prochainement un petit immeuble à hauteur du 31 comportant deux niveaux, des salles de réunion qui reviennent à la paroisse dans le cadre des accords de rénovation à l'origine et deux appartements destinés à des fonctionnaires municipaux. Ce petit immeuble complète le dispositif de la rue Royale.

B.M. : Pouvez-vous nous préciser quels types de travaux s'inscrivent encore à cet endroit précis du Centre Ville ?

Jacques JONKA : Nous sommes rue Jeanne, qui deviendra avec le nouveau projet, une sorte de placette agrémentée d'arbres et de bancs. On y accédera de trois côtés de façon piétonne par un porche qui débouchera sur la rue du Docteur Desfossez.

Les véhicules y auront accès par le côté de la place de l'Eglise ou par la rue Royale. On disposera à l'extrémité de cette placette de douze places de stationnement, six en sous-sol qui seront vendues et six en surface, au régime normal des stationnement payants.

B.M. : Combien de places de parking seront disponibles à l'achèvement du plan ?

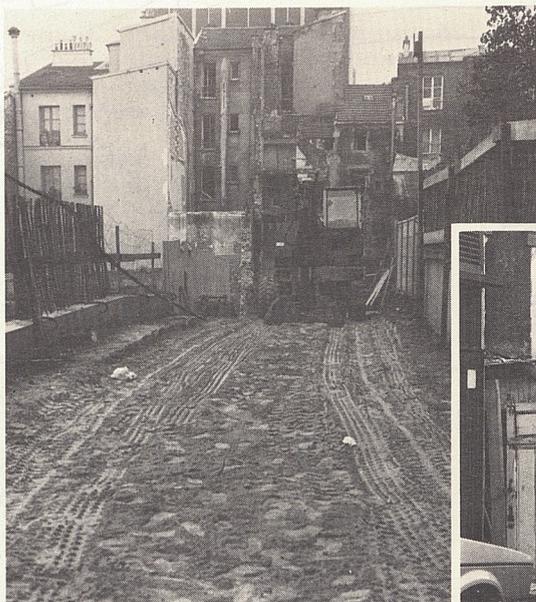
Jacques JONKA : On distingue deux catégories d'emplacements :

- dans la réalisation des phases II et III, on crée environ deux cents places de stationnement auxquelles s'ajoutent les privatifs des appartements. Nous essayons simplement de parsemer les vieux quartiers restaurés de quelques places par-ci, par-là, qui permettront une activité plus souple pour le commerçant désirant garer sa voiture à côté de sa boutique, par exemple, ou bien la dame qui veut simplement descendre acheter son pain à la boulangerie du coin, et qui n'a pas pour programme de venir faire tous ses achats ...

- les personnes qui s'organiseront un programme d'emplètes complet dans la ville iront parquer dans le stationnement général construit au titre de la phase II que nous avons vue au début de notre visite.

B.M. : Et le 70 rue Royale, restauration ou rénovation ?

Jacques JONKA : Cet immeuble du 70 rue Royale était primitivement destiné à la démolition pour une opération de rénovation. En fait, il s'est révélé impossible d'envisager la construction d'un ensemble neuf pour ce seul immeuble du 70. Nous avons fait jouer une autre clause du contrat : la possibilité pour le propriétaire lui-même de procéder à la restauration et d'obtenir les aides nécessaires. Il en ressortira j'espère, un bel immeuble restauré respectant les normes de salubrité et d'hygiène. Il possédera, je le sais pour l'avoir visité, un certain nombre de petites chambres charmantes donnant en direction de la Seine sur les toits du bas de la ville tels qu'on les devine dans les vieilles maisons des vieux quartiers ...



Le percement de la rue de la Faïencerie



et sa trouée dans la rue Royale



Une réalisation nouvelle dans la rue de l'Eglise : un immeuble de 28 appartements auxquels s'adjoint un local commercial



La Place de la rue Jeanne : bientôt un havre de paix avec arbres et bancs

B.M. : On dit qu'après la guerre de 1870, comme tout avait brûlé, on avait reconstruit très vite, que certains murs s'avéraient un peu légers. Il semble à les regarder de plus près, que ces murs sont encore robustes ...

Jacques JONKA : Il ne faut pas généraliser dans ces affaires là ... Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est précisément à l'arrière du 70 rue Royale, qu'a subsisté l'un des très rares immeubles qui n'avait pas totalement brûlé en 1870 et de ce fait, avait déjà pu être restauré à l'époque. Dans ce quartier du haut de la rue Royale et de la rue du Docteur Desfossez, nous essayons de maintenir à la faveur de ces restaurations, des activités de type artisanal et commercial, conforme à la vocation du quartier dès l'origine. Ceux qui sont amenés à partir parfois pendant la durée des travaux, savent qu'ils sont destinés à revenir. Je crois que le public peut en prendre note.

L'immeuble du 70, rue Royale



Le dernier arrêt de la visite guidée : l'immeuble de la Place de Silly

B.M. : Nous voici maintenant arrivés en fin de circuit, devant l'immeuble de la place de Silly.

Jacques JONKA : Il y a actuellement en façade, un certain nombre d'ouvertures qui sont évidemment liées à un dessin général de l'architecture, mais qui pour le plupart correspondent à des ouvertures effectives de pièces et quelques autres à des espaces vitrés. Rappelons que, dans cet immeuble, qui comporte trois niveaux de parkings souterrains, se situe au rez-de-chaussée la crèche, et dans les étages supérieurs, successivement des services administratifs, les locaux de la Maison de l'Amitié et puis des appartements. Nous sommes donc actuellement aux deux tiers de la construction de l'ensemble de l'immeuble ; il restera ensuite à faire les travaux d'aménagement proprement dits. Mais je crois que les choses iront assez vite. Le chantier devrait être totalement terminé au printemps.

B.M. : Et la passerelle de raccordement avec les bâtiments anciens de la Mairie ?

Jacques JONKA : Je pense que cette passerelle sera réalisée dans les mois à venir puisqu'elle correspond à un certain niveau de la construction. Actuellement, on s'intéresse à la réalisation de la terrasse de la crèche. Nous nous assurons notamment qu'elle sera ensoleillée à certaines heures de la journée et conservera des parties à l'ombre, indispensables l'été pour les petits enfants.

B.M. : Le fait d'avoir choisi une architecture différente du 27 rue Dailly semble une volonté délibérée puisqu'a priori, cela semble assez différent ?

Jacques JONKA : Je crois qu'il y a les deux. Il y a effectivement une petite volonté de notre part car nous étions obligés de nous insérer mieux dans le tissu

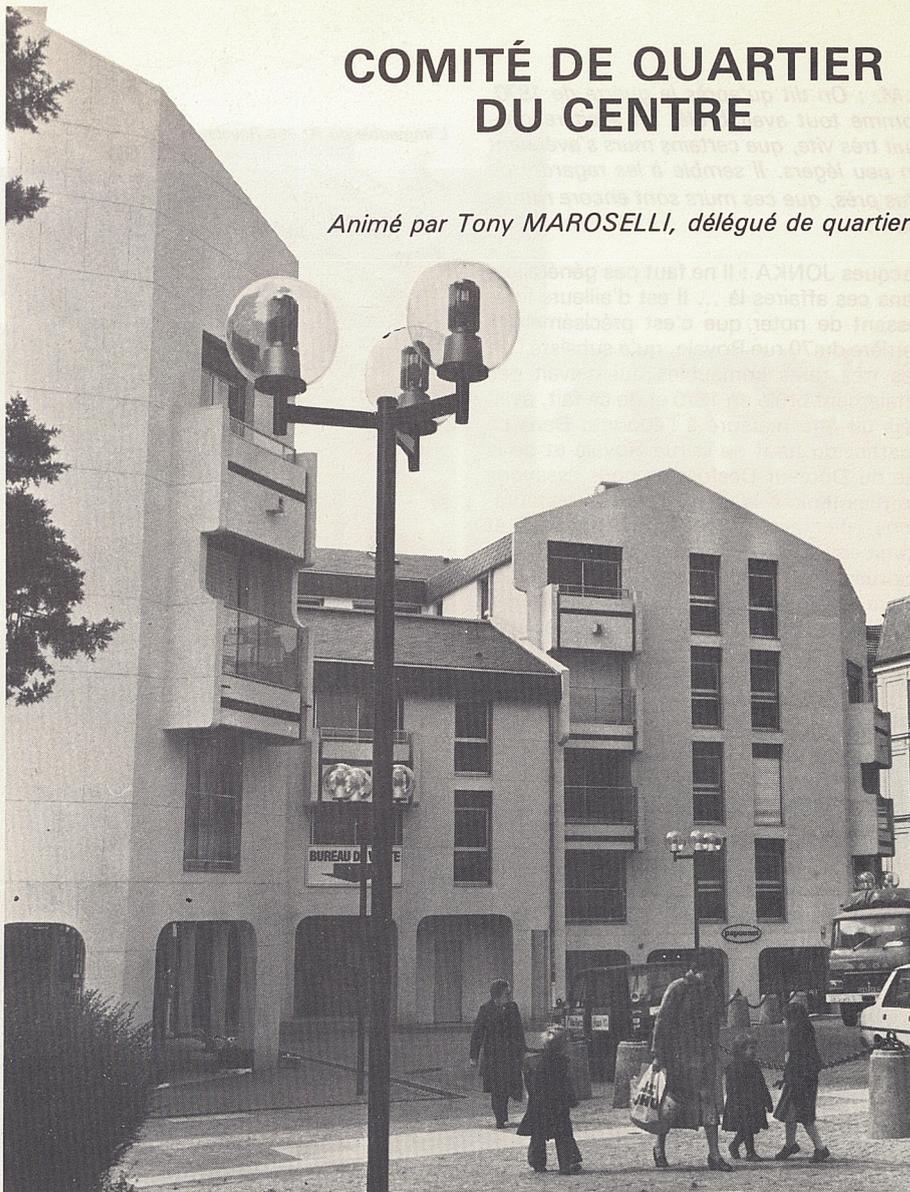
immobilier de ce quartier proprement dit, c'est-à-dire de la place de Silly et de la rue des Ecoles, qui est sensiblement différent du bas de la rue Dailly. La deuxième nécessité est de rompre les styles d'ensemble, de concevoir un immeuble conciliant les exigences de services tout à fait différents, tels bureaux, crèche, parkings souterrains ... Je crois simplement que l'on a essayé de tirer le meilleur parti du site et que cette structure se fondera assez bien dans l'ensemble des immeubles voisins. On obtiendra alors que les riverains des immeubles restaurés du haut de la rue du Docteur Desfossez puissent à nouveau ouvrir les rez-de-chaussées à des activités commerciales et d'artisanat, qui seront facilités par un accès plus facile de la rue et disons une réactivation de l'ensemble du quartier.

B.M. : Rendez-vous donc à l'inauguration. Merci, Monsieur JONKA.

La démocratie locale

COMITÉ DE QUARTIER DU CENTRE

Animé par Tony MAROSELLI, délégué de quartier



La Place de l'Eglise : un afflux de population devrait entraîner une renaissance du commerce dans le Centre Ville.

Rénovation du Centre, stationnement, parking ... les habitants réunis lors du comité animé par Tony MAROSELLI ont pu trouver, grâce aux exposés de Jean-Pierre FOURCADE et de Jacques JONKA, les éléments urbanistiques encore ponctués de nombreux points d'interrogation à leur entrée dans la salle.

Jacques JONKA, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, de la Rénovation du Centre et des grands travaux apporta en effet de l'eau au moulin des riverains grâce à des explications détaillées dont l'introduction se voulait délibérément optimiste : "nous notons actuellement l'existence de problèmes, mais ils sont le signe que vous bénéficierez de nouvelles structures ultérieurement".

L'immeuble de la Place de Silly sort de terre. Il comporte trois étages de parkings d'une trentaine de places chacun,

- une crèche de 45 berceaux, complément de la mini-crèche de la rue Dailly,
- des logements communaux,
- les locaux de la Maison de l'Amitié,
- et environ 150 m² de services administratifs réservés à la Mairie avec passerelle

communiquant au bâtiment principal,

Un moyen d'accès réservé aux handicapés physiques s'inscrit également dans les plans.

Les travaux du chantier situé face à la Mairie seront terminés quand à eux à la fin de l'année 1985. Jean-Pierre FOURCADE spécifie que les appartements des immeubles édifiés à cet endroit seront locatifs, ce qui devrait apporter un flux de population nouveau dans notre ville et par là même, une renaissance du commerce dans le quartier du Centre.

Vous remarquerez également devait préciser le Sénateur-Maire qu'avec la réalisation d'appartements dits "intermédiaires" édifiés à la Fouilleuse, toutes les catégories de logements seront représentées dans notre ville.

Certaines structures (telle l'Aide Personnalisée au Logement - A.P.L.) permettront aux habitants ayant des revenus bas, de trouver un appartement à Saint-Cloud. Un pourcentage élevé des résidents du HLM, situé 27, rue Dailly en bénéficient.

En ce qui concerne la Restauration, nous n'avons pas voulu choisir une opération type Bulldozer. Rénovation et Restauration s'effectuent simultanément car nous avons délibérément choisi une intervention douce sans traumatisme pour les habitants. Il est probable, à cet égard, que les propriétaires qui ne restaureront pas, seront perdants".

Et les parkings ? "Pourtalet est détruit et Silly devenu opérationnel, s'avère être réservé au personnel communal". Le troisième niveau de l'immeuble Silly est effectivement occupé par le personnel de la Mairie. Toutefois, explique Jacques JONKA, grâce à un système de carte magnétique, le parking pourrait être partagé en occupation diurne (personnel Mairie) puis nocturne (riverains).

Concernant encore le stationnement, toujours problématique dans ce quartier, les commerçants acceptent la proposition de Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Vie de poser des parcmètres favorisant la rotation des automobiles.

LA BIBLIOTHEQUE DÉMÉNAGE ... MAIS S'AGRANDIT.

Pour une population de 28.760 habitants, la bibliothèque de la rue Dailly s'avère réellement trop petite.

La propriété BRUNET, située rue Gounod devrait donc faire l'objet d'importants travaux destinés à héberger une bibliothèque et une discothèque mieux adaptées aux besoins de la ville. Le jury de concours se réunira donc une première fois pour ouvrir la période de consultation des projets des



six architectes restant en lice. Puis, lors d'une seconde réunion, il retiendra deux projets, entre lesquels il appartiendra au Maire de choisir en définitive (cf. page 28).

Certains riverains se sont émus de ce déménagement et espère qu'une "antenne" restera rue Dailly.

TROP DE PIGEONS !

Les façades des immeubles nouvellement restaurés sont souillées par les pigeons que certains riverains nourrissent avec bonheur. Outre la dépigeonisation sollicitée à plusieurs reprises dans différents quartiers de Saint-Cloud, il est proposé par un habitant du Centre de grillager le haut du clocher de l'église qui, avec des dizaines de nids qu'il abrite, est devenu une véritable "pouponnière" qu'il conviendrait de neutraliser.

Parmi les questions encore abordées :

LE CLODOALD : L'AMENAGEMENT D'UN NOUVEAU SYSTEME

Ce service de transport interne à Saint-Cloud est opérationnel depuis plusieurs

semaines déjà. Le coût du Busphone, pré-décesseur du Clodoald, rappelle Jean-Pierre FOURCADE, était excessif. Nous avons donc été amenés à aménager un système nouveau, basé sur trois boucles desservant la ville. Notre objectif aujourd'hui est de dépasser 1000 voyageurs par jour répartis dans les trois voitures - Fouilleuse, Montretout, Côteaux.

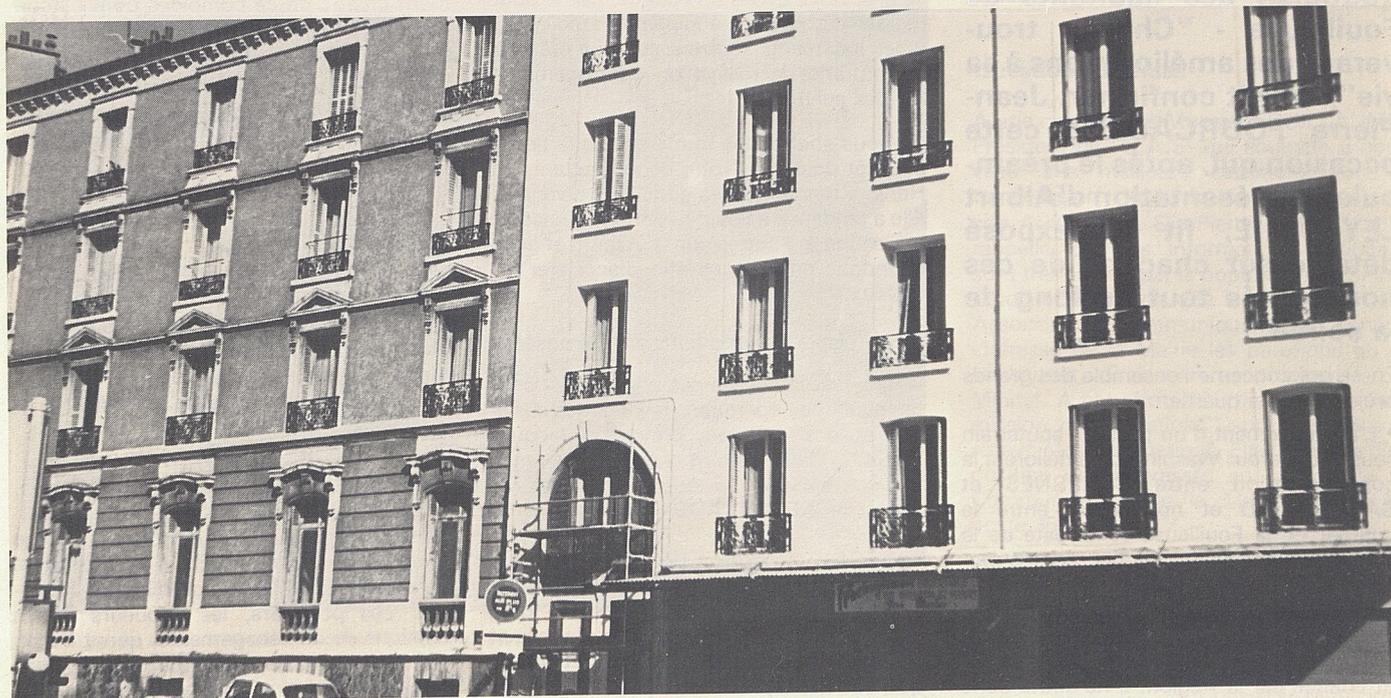
Nous privilégions les transports scolaires, raison pour laquelle le transport interne interrompt ses services après 16 h. Une décision qui pourrait être modifiée dans les prochains mois, si le système remporte les suffrages des Clodoaldiens.

LES TRAVAUX REALISES DEPUIS LA DERNIERE REUNION

— Création d'un ovoïde d'assainissement de la Rue G. Latouche à la Rue Dailly, suite à rénovation du Centre Ville.

— Aménagement de quatre arrêts pour le Clodoald :

- Hôpital Place Silly
- Sécurité Sociale
- Rue d'Orléans
- Place de la Mairie



Les façades nouvellement restaurées de la rue Dailly sont malheureusement déjà souillées par les centaines de pigeons nichant aux environs.

COMITÉ DE QUARTIER VAL D'OR FOUILLEUSE

Animé par Albert LEYMARIE, délégué de quartier



L'Hippodrome de Saint-Cloud concerné par deux éléments nouveaux : géothermie et parkings

Quatre très importantes opérations d'urbanisme ponctueront prochainement le quotidien des habitants de Fouilleuse - "Chacun trouvera là des améliorations à sa vie", devait confirmer, Jean-Pierre FOURCADE à cette occasion qui, après le préambule de présentation d'Albert LEYMARIE, fit un exposé détaillé sur chacune de ces nouveautés tout au long de la soirée.

En ce qui concerne l'ensemble des grands projets dans le quartier :

- L'aménagement d'un passage souterrain sous le carrefour Washington améliorera la communication entre SURESNES et SAINT-CLOUD et notamment entre le quartier de la Fouilleuse et le reste de la Ville. Les plans de ce chantier, dont la première phase a consisté à déplacer les canalisations, restent consultables par chacun d'entre vous.

Cet ouvrage est dirigé par le Département et financé par la Région. Il ne coûte donc rien au contribuable clodoaldien.

L'ACHEVEMENT DE LA FOUILLEUSE

- La seconde opération concerne l'achèvement du quartier de la ZAC Fouilleuse. Il y a 13 ans, nous avons à l'époque insisté pour réaliser d'abord les équipements collectifs et les logements sociaux, ce qui a été fait. A contrario, la réalisation des logements n'a pas suivi.

Or nous souhaitons terminer le quartier le plus tôt possible. Notre cocontractant, La Henin a rencontré des difficultés à vendre. Elle a tendance à vouloir confier la phase de réalisation à d'autres constructeurs et nous abondonons en ce sens afin d'accélérer les travaux.

Toutefois, deux conditions ont été posées :

- la nécessité de ne pas changer la "contenance" de l'opération (respect des surfaces et des hauteurs prévues). Jacques JONKA, Maire-Adjoint chargé des Grands Travaux surveille cette transaction ajouta Jean-Pierre FOURCADE.

- le GAN qui a droit de construire à cet endroit réalisera un immeuble de 36 logements locatifs à loyers dits "intermédiaires" (entre loyers plafonnés et libres) permettant d'exercer un effet bénéfique sur l'ensemble des systèmes locatifs (avec création de commerces ...).

ÉLARGISSEMENT DE LA RUE DE LA PORTE JAUNE D'ABORD LES CARREFOURS

- Elargissement des rues du Camp Canadien et Porte Jaune dont le Département est maître d'œuvre. Le coût de cette opération étant supérieur aux possibilités financières, la position de la Ville - raisonnable comme le dira le Sénateur Maire - consiste à élargir les carrefours (Foch/Porte Jaune est en cours) Buzenval, et Tahère.

L'HIPPODROME : géothermie et parkings

L'hippodrome, quant à lui, est concerné par deux éléments nouveaux :

- la géothermie, recherche profonde d'eau chaude. Les forages commenceront prochainement. Si le forage donne un bon résultat, ce nouvel apport d'énergie constituera une économie intéressante dans les immeubles anciens,
- après des années de discussions, l'hippodrome a accepté une réalisation d'un parking intérieur qui désengorgera les rues avoisinantes durant 80 jours par an.

Ces quatre opérations réalisées simultanément devraient être terminées d'ici 1986/1987.

Le Centre Sportif, actuellement en cours de réalisation sur le terrain DASSAULT, constituera par ailleurs une amélioration dans la vie sportive des enfants du quartier. Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé des Sports, verra cette planification avec le responsable du Comité d'Etablissement chargé de ce complexe dont l'architecture semble décevoir les riverains "mis en appétit" par la charpente, superbe.

De nombreuses questions furent alors posées à l'issue de ces exposés durant lesquels intervint Jacques JONKA à de nombreuses reprises.

L'utilisation du nouveau transport urbain interne "LE CLODOALD" : Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie est optimiste. Neuf cents enfants sont véhiculés chaque jour. Il semblerait que ce nouveau mode de transport rassemble les suffrages de nombreux Clodoaldiens.

La rue du Mont Valérien : trop de voitures, trop de poids lourds - Jean-Pierre FOURCADE précise que des contrôles de vitesse sont régulièrement effectués à la demande de Lucien PERISSA, Commissaire Principal. Les pompiers, les éboueurs et les camions de déménagements, quant à eux, restent prioritaires dans cette voie dans laquelle le Maire ne peut interdire leur circulation.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

Cette commission présidée par Elie Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs s'est réunie le mardi 9 octobre.

A l'ordre du jour : La Fête du Sport 1985, les projets d'équipements sportifs, le Jumelage Sportif et les questions diverses.

• **Fête du Sport 1985** : Elie Pierre ROCHICCIOLI indique que les dates de la Fête du Sport ont été fixées lors de la précédente réunion : du 1^{er} au 9 juin. Elle se déroulera comme les années précédentes, essentiellement sur 2 week-ends. Il propose ensuite :

— de faire le bilan des manifestations qui se sont déroulées en 1984 et d'en tirer les conclusions,

— d'étudier celles qui pourraient être reconduites en 1985 ainsi que toutes nouvelles propositions permettant de varier le programme en souhaitant qu'il soit tenu compte de la densité et de la diversité des manifestations à retenir.

Les courses pédestres des 5 et 10 km, les rencontres inter-quartiers, les tournois de sport collectif des équipes de l'U.A.S., les rencontres inter-scolaires, le tournoi de tennis ainsi que la kermesse des Associations ont été retenus d'un accord commun.

Les autres propositions de manifestations qui ont été soumises seront plus largement étudiées au cours d'une prochaine réunion.

Equipements sportifs :

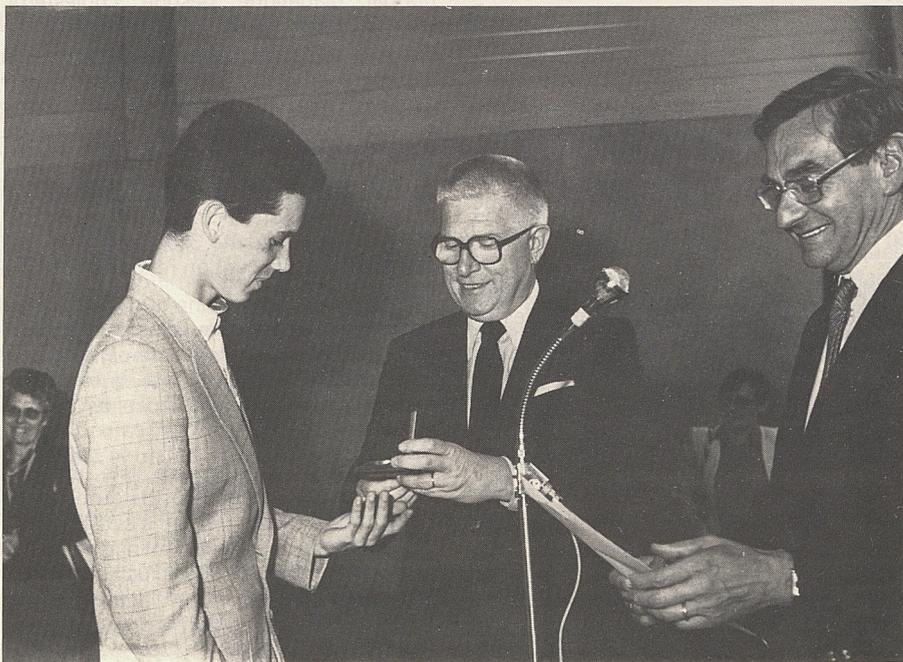
- le devenir du Stade Hachette ne sera connu définitivement qu'en 1985,
- le gymnase Huet sera inscrit au Plan de 1985 si le projet Hachette aboutit,
- nous aurons en 1985 la jouissance des deux terrains de football et d'un de rugby en cours d'aménagement sur le Trapèze de Jardy à Vaucresson.

Jumelage sportif :

- du 11 au 14 octobre, 24 jeunes sportifs de 14 à 18 ans se sont rendus à Courtrai en Belgique pour y disputer des rencontres de Hand-ball - Volley-ball - Natation et Tennis de Table (cf. La Vie dans la Ville),
- la section de Football de l'U.A.S. reçoit une équipe de la ville filleule de Lessay pour le tournoi de la Pentecôte 1985.

Questions diverses :

A une question de Monsieur GUILLAUME, Président de l'U.A.S. qui souhaite à nouveau une meilleure communication et transmission des informations touchant son Association, Elie Pierre ROCHICCIOLI rappelle que les informations "Minitel" sont très suivies par la population de Saint-Cloud et demande que les dirigeants des Associations communiquent au service intéressé de la Mairie les parutions qu'ils souhaitent voir inscrire au programme de Minitel. A cet effet, des "Fiches de transmission d'informations" sont destinées à recevoir les informations. Elles sont à la disposition des intéressés au service de la Communication de la Mairie (602.70.40 poste 356).



Chaque année, les manifestations inscrites à la Fête du Sport font l'objet de nombreuses remises de coupe très attendues par les participants.

A droite, Elie-Pierre ROCHICCIOLI Maire-Adjoint chargé des Sports de la Jeunesse et des Loisirs et Jean-Pierre FOURCADE remettant la médaille au jeune vainqueur

Rapporteur :
Alain de LORGERIL
Conseiller Municipal

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DE LA POLITIQUE SOCIALE

A l'invitation de Monsieur le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, la commission extra-municipale de la Politique Sociale s'est réunie le mardi 16 octobre 1984.

Après avoir accueilli les participants et défini l'importance et les limites de cette structure consultative qui permet aux principaux intervenants de l'action sociale de notre commune d'exprimer un avis sur les projets de la Municipalité, le Président a invité la commission à prendre connaissance du détail des deux articles de l'ordre du jour consacrés au bien-être des personnes âgées :

- le système TELEALARM
- le service de restauration à domicile.

Le système TELEALARM Un intérêt réel mais des limites

Il assure une téléassistance aux personnes âgées, handicapées, isolées et désireuses de rester dans leur foyer.

La téléassistance met en œuvre le matériel de Téléalarm composé chez l'abonné d'un transmetteur couplé au combiné téléphonique et relié par le réseau des Télécommunications à une centrale d'écoute fonctionnant 24 heures sur 24, tous les jours de l'année.

La simple pression par l'abonné sur la manette du transmetteur, d'une poire placée à l'extrémité d'un cordon de 3 mètres ou d'une télécommande entraîne la transmission immédiate d'un signal d'alarme à la centrale d'écoute. Dès réception de cette alarme "les écoutants" prennent conformément aux besoins de l'abonné toutes les dispositions nécessaires auprès des services publics (centres hospitaliers, pompiers, police, services sociaux, etc ...) ou privés (médecins, infirmières, ambulances, plombiers, électriciens, etc ...) et même des parents, amis ou voisins préalablement désignés.

Chaque intervention n'est achevée que sur un constat de bonne fin.

Le coût de cette téléassistance se compose d'un forfait d'installation de 200 F T.T.C., d'un abonnement mensuel de 69 F, et d'un forfait mensuel d'exploitation de 80 F.



La téléassistance

La commission extra-municipale a manifesté son intérêt pour un tel dispositif de sécurité en n'omettant point toutefois d'en souligner les limites :

- limite quant à sa mise en œuvre nécessitant la conscience de l'abonné,
- limite quant à son déploiement dont les contraintes ne permettent pas une utilisation ponctuelle pour de courtes périodes chez un grand nombre de bénéficiaires,
- l'exigence enfin d'un nombre minimal de 50 abonnés dans la commune.

Quels que soient les critères d'attribution retenus pour le choix des bénéficiaires et sans préjuger des modalités de l'aide financière consentie par le Bureau d'Aide Sociale, la commission extra municipale a exprimé le souhait que la Municipalité favorise la mise en place d'un tel dispositif par une information aussi large que possible auprès de tous les Clodoaldiens et par une aide personnalisée limitée à quelques abonnés.

LE SERVICE DE RESTAURATION A DOMICILE

C'est au cours du mois de juin dernier, du 4 au 30, que s'est déroulé, à la demande de Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud, un test "JOURNEE ALI-

MENTAIRE", pour la livraison des repas à domicile auprès des personnes âgées dans l'incapacité provisoire de satisfaire normalement leurs besoins alimentaires, compte tenu de leur état de santé.

Les résultats positifs de cette expérience, qui vise à renforcer le maintien des personnes âgées à domicile en leur assurant un équilibre alimentaire et qui peut permettre aux aides ménagères de recentrer leurs activités sur d'autres tâches, sont à l'origine de cette question soumise à l'avis de la commission extra-municipale.

Chaque soir, une société de restauration assure la livraison à domicile des 4 repas du lendemain qui, conservés au réfrigérateur, ne nécessiteront plus que d'être réchauffés pour être absorbés. Dans le même temps, la société assure l'enlèvement des restes de la livraison précédente évitant ainsi les risques d'une intoxication alimentaire mais s'exposant aux réactions des intéressés qui souvent les destinaient à leurs animaux de compagnie.

Cinq types de repas sont disponibles :

normal, diabétique, désodé, cholestérol, mixé.

Le coût de ce service est de 30 F pour la journée complète comprenant : petit-déjeuner, déjeuner, goûter, dîner, auquel il convient d'ajouter un forfait journalier de 8 F pour le transport.

Au départ, l'achat par le prestataire du matériel spécifique permettant l'acheminement des repas coûte 350 F par personne représentant une caution rendue à la fin du contrat.

La commission extra-municipale a été sensible à tous les avantages de ce service et en a souhaité la mise en place, qui toutefois ne devrait pas concurrencer les foyers-restaurants.

Elle a unanimement retenu la liste limitative des structures susceptibles de proposer les bénéficiaires éventuels et s'est accordée sur les modalités d'aide financière que se propose de suivre la Municipalité, qui consiste à prendre en charge l'intégralité des frais de transport des repas servis à une vingtaine de bénéficiaires les plus dépourvus de revenus.

Rapporteur :
Docteur Pierre THILLAUD
Conseiller Municipal



COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES AFFAIRES CULTURELLES

La Commission Extra-Municipale des Affaires Culturelles s'est réunie le 20 octobre sous la présidence de Mirelle WORBE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, qui avait choisi pour cette réunion, une introduction délibérément chaleureuse : "je tiens à souhaiter la bienvenue à Monsieur de LASSUS SAINT GENIES, Président de l'Association du Salon des Artistes Clodoaldiens, succédant à Monsieur Claude MARECHAL", devait-elle dire en effet, avant d'énumérer les points de l'ordre du jour concernant :

- le bilan du 9^e Festival d'Automne 1984 • le Centre Culturel des 3 Pierrots • la bibliothèque Municipale • les questions diverses.

LE 9^e FESTIVAL D'AUTOMNE : des milliers de spectateurs, un éclétisme pour toutes les formes d'esprit :

Les huit manifestations présentées cette année ont réuni plus de 10.000 spectateurs sous le chapiteau des Tréteaux de France, installé à la Lanterne (Parc de Saint-Cloud). Il s'agissait cette année encore, d'un festival répondant aux volontés de ses promoteurs : réunir en un laps de temps limité des spectacles de nature très diverse - théâtre, concert, ballet, poésie - mais réunis par des critères communs de qualité et d'originalité (nombre d'entre eux sont d'ailleurs "créés" à l'occasion du Festival).

Face à ce désir d'éclectisme, image même du Festival, s'impose alors le risque de ne pas plaire à tous voire de déplaire.

Ainsi le ROMEO ET JULIETTE, adapté et mis en scène par Denis LLORCA ne semble pas rassembler les suffrages des clodoaldiens, sans doute peu préparés à ce type de spectacle : costumes anachroniques, musique lancinante, autant de facteurs qui, comme le soulignèrent de nombreux mem-

bres de la Commission, auraient pu faire l'objet d'explications préalables détaillées : "dans le cadre de réunions organisées quelques jours avant le spectacle, à la Mairie par exemple, et auxquelles pourraient assister directeurs et directrices de groupes scolaires de la ville", précisa notamment un Président d'association. Une initiative qui, il est vrai, motiverait davantage enseignants et enseignants (pour lesquels le Festival reste lié à l'image d'une semaine culturelle réservée aux PARENTS).

A contrario, le nombre de clodoaldiens venus assister à la soirée poésie organisée par Jean CHOUQUET, pour la troisième année, ne cesse de croître, concrétisant de façon criante que culture n'est pas forcément synonyme d'ennui.

Les spectacles et les séances de connaissance du cirque présentés par Annie FRATELLINI remportèrent également un vif

succès, véritable "clou" du Festival 1984 qui, précisèrent les membres de la commission, "resteront gravés dans un petit coin de la mémoire collective clodoaldienne".

Par ailleurs, si les récitals jouissent également d'un grand succès d'estime, les chorégraphies modernes de la "PETER GOSS DANCE COMPANY" suscitèrent des avis partagés mais également encourageants. L'exposition organisée parallèlement par Odile SCHMITZ sur "le château de Saint-Cloud, son Parc et les hôtes illustres qui l'occupèrent", subtilement décorée par l'Association des Amis des Fleurs, devait quant à elle attirer un vaste public intéressé et chaleureux.

A l'issue de discussions "à bâtons rompus", davantage d'explications concernant les PROGRAMMES DES SPECTACLES s'avèrent nécessaires pour la majorité des membres de la commission qui souhaitent également un effort supplémentaire d'information au niveau des transports (par cars notamment).

LE CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS : cinéma à la une, théâtre et concert un peu ... boudés

Les membres de la Commission commentent le programme d'utilisation de salles pour les prochains mois.

Une grande diversité caractérise les spectacles proposés : Marcel AMONT, Le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc de Charles PEGUY, théâtre pour les scolaires, semaine du Jeune Spectacle, Horace (à l'occasion du tricentenaire de Corneille), concerts, conférences, expositions ...

Le cinéma donne entière satisfaction : sur 969 séances, 20 % sont en v.o. (version originale). Si l'on compare les trois premières séances d'octobre 1983 avec celles de 1984, on note une progression des chiffres d'entrées de 5.211 à 10.414 pour cette année.

Un Ciné-Club a été créé en liaison avec la

Maison des Jeunes et de la Culture.

Plusieurs personnes demandent si une écoute stéréo des films musicaux, très en vogue actuellement (DON GIOVANNI, etc.) est possible. La ville ne peut malheureusement souscrire à la dépense d'un système Dolby, trop coûteux, mais qui améliorerait certes la qualité sonore.

La ville organise également des spectacles théâtraux de grande qualité, malheureusement peu fréquentés. Le Conseil Culturel a donc chargé les Présidents d'Associations particulièrement motivés qui le composent, de créer un GROUPE DE TRAVAIL SUR LE THEATRE : véritable pôle de concertation et de rencontres visant à promouvoir cette spécificité (Prochaine réunion le 6 novembre).

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Bientôt l'édification d'une nouvelle structure au 60, rue Gounod

Mireille WORBE informe les membres de la commission du résultat des délibérations du Jury concernant la nouvelle Bibliothèque Municipale. Joseph BELMONT, Conservateur du Domaine National, membre de ce Jury, commenta alors les deux projets retenus (sur 146 au départ, puis 6 en

seconde concertation) devant être présentés au Conseil Municipal du 25 octobre, avant la sélection finale. Il rappela ensuite les critères de choix : insertion dans le site, qualité architecturale, fonctionnement et coût.

QUESTIONS DIVERSES :

• LE CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE :

Les locaux du Conservatoire, trop exigus, ne permettent plus d'assurer normalement l'éducation musicale des élèves dont le nombre s'est considérablement accru ces dernières années. Certaines disciplines s'en voient ainsi réduites.

• UN FESTIVAL GOUNOD est envisagé : favorable à une telle initiative, Jacques FAVART, Directeur Départemental de la Musique, est prêt à y apporter sa collaboration autour de laquelle devront se réunir d'autres bonnes volontés.

• Une discussion s'engage à l'initiative de René BASSINET sur l'usage des moyens audiovisuels : CVS, Minitel, et du concours qu'ils apportent à l'activité culturelle de la ville.

— la couverture médiocre de CVS est malheureusement confirmée, l'écoute de la station est très faible et son rôle reste ainsi limité : aucun des 31 membres présents ne l'écoute,

— plusieurs facteurs freinent également la pénétration du support télématique Minitel. Après un intérêt initial marqué, la relative complexité des procédures, le manque d'informations actuelles et le coût des communications relevé par la hausse des tarifs PTT en constituent sans doute les causes. Les utilisateurs souhaitent des informations directes d'accès facile, en particulier sur les programmes disponibles un jour donné et les jours suivants (le groupe de travail du suivi télématique étudie effectivement ces questions).

La séance est levée à 23 h 30.

GROUPE DE TRAVAIL DU SUIVI TELEMATIQUE

Ce nouveau groupe, présidé par René BASSINET, Premier-Adjoint, a été constitué pour suivre le développement de Télécloald. L'annuaire électronique des PTT englobera la FRANCE, les 23 millions d'abonnés français, à mi-1985.

A Saint-Cloud l'objectif prévu par les PTT de 3.600 Minitel est atteint. L'exploitation de Télécloald, démarrée fin juin s'inscrit dans les normes de trafic constatées à Paris et à Boulogne pour les services similaires :

	Minitel en service	Heures de connexion (septembre)
Paris (4 arrondissements)	25 000	900
Boulogne	17 000	500
Saint-Cloud	3 600	130 (en octobre) 160

Critiques et suggestions :

L'accès de la rubrique "Manifestations" est jugé trop compliqué et trop directif : on n'a que rarement fixé a priori le jour, l'heure de sortie et le "domaine de ses distractions".

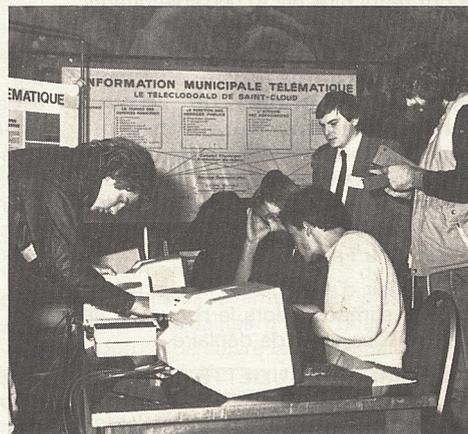
Madame WORBE, avait noté ces difficultés et demande que le service présente une liste chronologique des manifestations.

Emploi : la rubrique fonctionne bien. L'ANPE propose de l'élargir par téléchargement de son fichier local.

Journal : cette rubrique doit pouvoir mieux "coller" à l'actualité. Exemple : chantiers ouverts dans les voies de Saint-Cloud, etc. Depuis la semaine télématique des Hauts-de-Seine, CVS et Toutes les Nouvelles alimentent le journal Télécloald en nouvelles régionales, programmes importants à la radio, sommaire de l'hebdomadaire, etc. Un accord sera conclu pour finaliser cette excellente procédure de coopération.

Le relèvement des tarifs PTT a un effet négatif et va à l'encontre de la popularisation de Télétel dans le grand public (25 % d'utilisateurs sont en fait professionnels).

M. MIGEOT remarque qu'il en a été ainsi de tous les produits nouveaux. La "carte bleue" s'est heurtée au même scepticisme initial, puis s'est imposée par ses fonctions de commodité incontestables à ses millions d'utilisateurs actuels.



Le 1^{er} Rallye Télématique des Hauts-de-Seine : l'arrêt à la Mairie de Saint-Cloud.

le point de vue de la minorité

Il y a des pauvres en France. Il y en a toujours eu, même pendant les "trente glorieuses" où notre pays connaissait une expansion continue. Mais aujourd'hui, avec l'apparition du chômage de longue durée, des familles ne peuvent plus payer leur loyer ; des jeunes basculent - avant même d'avoir pu travailler - dans la marginalité ; des hommes de cinquante ans - souvent des cadres - n'ont plus d'emploi, et n'ont même plus l'espoir d'en retrouver.

Ceci ne se passe pas seulement dans les banlieues ouvrières, mais aussi à Saint-Cloud. Pour dénoncer cette "nouvelle" pauvreté, pas une voix ne manque ; les gaspillages deviennent insupportables, à commencer par la course aux armements qui stérilise une part grandissante des ressources de l'humanité ; des initiatives sont prises, des expériences lancées ...

AIDER LES JEUNES A S'INSÉRER

Le gouvernement, pour sa part, s'attache en particulier à aider les jeunes qui n'ont pas encore accédé à leur premier emploi. Trop souvent, le monde des adultes leur apparaît hostile, barricadé : ceux qui ont un emploi et des ressources remontent le pont-levis et tentent, dans leur citadelle assiégée de survivre en se repliant sur leurs acquis. Exclues de l'emploi, les jeunes se croient rejetés par leur aînés, et il ne faut pas s'étonner s'ils se sentent étrangers dans la cité, et s'ils glissent parfois vers la délinquance. Donner un emploi aux jeunes, c'est non seulement leur procurer des ressources, c'est surtout les accueillir, les aider à s'insérer dans la société, en se sentant utiles. Tel est le sens des "T.U.C.", ces Travaux d'Utilité Collective, qui à défaut de procurer aux jeunes un véritable emploi, leur proposent un rôle à jouer, un service à rendre, à l'égal des générations plus engagées dans la vie.

C'est au niveau de la commune que ces travaux d'utilité collective peuvent être définis et organisés. En effet, c'est la commune qui a la charge de procurer à ses habitants les services indispensables à la vie quotidienne, c'est dans la commune que se manifestent les besoins non satisfaits. Il est donc important qu'à Saint-Cloud nous

nous posions la question de savoir quels travaux des jeunes sans emploi pourraient accomplir au service de tous.

On entend dire : "les travaux d'utilité collective, c'est un nouvel avatar des ateliers nationaux" ou "ce sont des emplois au rabais qui auront pour seul effet de supprimer de vrais emplois". Rien ne serait pire en effet que de proposer aux jeunes des occupations inutiles, ou de les exploiter sous prétexte de les aider. Mais il n'est pas question de cela. Nombreux sont les besoins auxquels on ne sait pas répondre car le service rendu, dont l'utilité sociale est indéniable, serait d'un coût trop élevé pour les bénéficiaires ou pour la collectivité ; une main d'œuvre bénévole les prend parfois en compte, mais ne suffit pas à y pourvoir. Prenons quelques exemples : visites et services à domicile pour les personnes âgées ou handicapées à mobilité réduite ; remise en état d'habitabilité et de propreté de logements vétustes ; récupération de vieux papiers pour le recyclage ; entretien quotidien des parties communes ou des abords de certains immeubles sociaux, etc ... Les associations locales, si nombreuses à Saint-Cloud, peuvent à coup sûr en proposer bien d'autres ; pourquoi ne pas les réunir pour une soirée, ou une journée de travail, avec les responsables de la mairie, pour formuler des projets communs ?

UNE ACTION PLUS SPÉCIFIQUEMENT ÉCONOMIQUE

Mais on ne peut pas en rester là. Au delà de ces travaux d'utilité collective, nous devons nous poser la question : que pouvons-nous faire, ici, à Saint-Cloud pour développer l'emploi ? Certes, la réponse appartient d'abord aux responsables économiques, aux entreprises et aux services de l'Etat. La commune n'a ni les moyens ni la mission de se substituer à eux. Elle a cependant les moyens de les aider, notamment en développant la connaissance des données locales de l'emploi et en organisant les relations entre les différents acteurs de cette bataille contre le chômage.

Des actions ont déjà été menées : prospection des emplois disponibles, mise en relation des demandeurs d'emploi et des entreprises locales ayant des postes à pourvoir,

notamment par le Minitel, démarches du conseiller municipal délégué aux relations avec les entreprises. Il apparaît cependant que la commune pourrait avoir une action plus spécifiquement économique. Des rencontres entre les chefs d'entreprises de la commune pourraient permettre de discerner les moyens de les aider à créer des emplois et de dégager les spécificités industrielles de la ville, les coopérations et les synergies possibles. A partir d'une entreprise comme Dassault, l'accroissement des sous-traitances locales, le transfert de technologie vers des entreprises nouvelles, pourraient sans doute s'envisager. D'autres communes dans toute la France ont tenté une action économique souvent fructueuse : pourquoi ne pas rencontrer leurs élus, s'inspirer de leur expérience ?

DÉVELOPPER L'ACTION SOCIALE

La commune, enfin, peut elle-même créer des emplois, directement et indirectement, en développant comme nous l'avons toujours demandé, son action sociale. Malgré les efforts récents et en cours, la demande de logements, de places de crèches, sont toujours très fortes. De réels besoins existent, en matière de soins à domicile par exemple, qui nécessiteraient le recrutement de plusieurs infirmières ou aide-soignantes.

Ceci conduirait, il est vrai, à infléchir la politique budgétaire de la majorité municipale, orientée vers la restriction des dépenses de fonctionnement et de la fiscalité. Si la rigueur de la gestion et la limitation des prélèvements obligatoires sont nécessaires à Saint-Cloud comme au plan national, elle ne doivent pas faire obstacle à la solidarité.

L'abbé PIERRE rappelait récemment que ceux qui disposent de la sécurité ou de la stabilité de leur emploi et de leurs ressources sont les riches d'aujourd'hui. Et il ajoutait : "Je dis donc aux riches : vous avez le devoir de dépenser !"

Marc BECHET
Madeleine DARBEL
Jean-François THERY

**9^e FESTIVAL
D'AUTOMNE 1984 :
10.000 spectateurs,
bilan positif**

“L’embarras du choix est aussi un plaisir” titrait un hebdomadaire au sujet de notre Festival qui a voulu, cette année encore, que chacun à SAINT-CLOUD trouve dans le programme une soirée qui lui plaise.

*par Mirelle WORBE,
Maire-Adjoint chargé des Affaires
Culturelles*



Annie FRATELLINI



Les poneys de l'Ecole du Cirque

ROMEO ET JULIETTE

Qui pensait voir le “Roméo et Juliette” de SHAKESPEARE a pu être déconcerté par l’interprétation qu’en a faite Denis LLORCA.

Et si les interminables intermèdes musicaux de musique bolivienne nous ont, sur le moment, empêchés d’apprécier le jeu des acteurs - en particulier ceux de Juliette, de Nounou et de Mercutio - la beauté du décor et des costumes style néo-colonial américain, il semble qu’il faudrait peu de modifications pour faire de cette vision originale d’un drame classique, un bon spectacle.

Annie FRATELLINI

Elle sait faire rire sans jamais être vulgaire ; elle joue de quatre instruments de musique, elle mène sa propre troupe d’une main ferme présentant une quinzaine de jeunes, les meilleurs parmi les 300 élèves que compte l’Ecole Nationale du Cirque : jongleurs, trapézistes, acrobates, équilibristes, dressage de chevaux et de poneys, voltige et par dessus tout, le numéro de clowns d’Annie FRATELLINI et de sa fille Valérie.

Près de 4.000 spectateurs de tous âges ont ovationné celle qui signe toujours “UN CLOWN”.



Jean DANET, Directeur des Tréteaux de France et
Philippe NOIRET

Boris VIAN et ses amis

Une soirée de bonheur ! Ceux qui ont choisi d’y assister ont eu une impression de privilège. Soirée unique puisque créée par Jean CHOUQUET pour le Festival et retransmise par France Inter, avec de prestigieux interprètes rivalisant de drôlerie et de finesse : Roland DUBILLARD, Philippe NOIRET, Jean-Christophe AVERTY, Geneviève PAGE, Jean TOPART, Yvan DAUTIN, Catherine HUBEAU, Claude LUTER et son orchestre - présentés par Jean DANET -



Claude LUTER

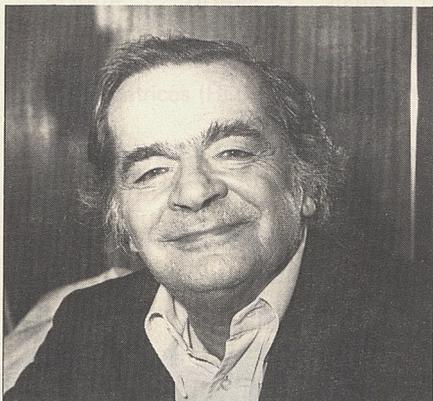
dans des textes pétillants d’humour ou de cocasserie.

Serge REGGIANI

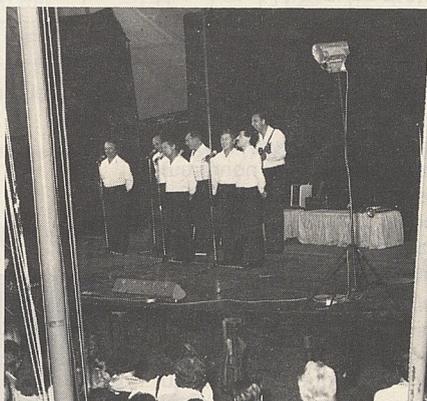
Silhouette fragile entourée de quatre musiciens, une science de la scène qui lui permet de surmonter toutes les difficultés, un timbre de voix moins voilé qu’il n’était autrefois. De ce récital de Serge REGGIANI émanait une impression poignante de nostalgie. Du grand art, Monsieur REGGIANI ...



Les Chœurs de l'Armée Française



Serge REGGIANI



Les Compagnons de la Chanson



Peter Goss Dance Company



Jean-Pierre FOURCADE remet la Médaille de la Ville de Saint-Cloud à Georges CZIFFRA

Chœur de l'Armée Française

Riche de promesses, ce Chœur de 60 hommes très récemment créé, n'a peut-être pas encore bien trouvé son répertoire et les adaptations qui lui conviennent ; mais, dans les chœurs d'hommes des opéras, ils ont su montrer la puissance que l'on attendait d'eux et la beauté du fondu de 60 voix d'hommes.

Tout comme la Garde Républicaine, qui au fil des années est devenue une grande formation, on ne peut que leur faire confiance pour atteindre le plus haut niveau de qualité.

Les Compagnons de la Chanson

Dans leur tournée d'adieux, ils se sont arrêtés, tous les huit, le temps d'une soirée à Saint-Cloud au profit des enfants inadaptés de l'œuvre de Lino VENTURA. Ils sont bien la preuve que le talent est inusable et ont su faire partager à toute la salle le sentiment d'amitié qui émane de leur groupe et le plaisir qu'ils ont à chanter ensemble autour de leur soliste Fred MELLA.

N'était-ce pas Raymond DEVOS dans la salle qui prenait tant de plaisir à les écouter et à apprécier en spécialiste les talents d'homme orchestre de GASTON ?

Georges CZIFFRA

Le grand CZIFFRA dans un programme des plus classiques. Sous un chapiteau archi-comble, dans un silence religieux, il subjuguait son auditoire par son interprétation personnelle brillante, fluide, aisée. A la fois maître et serviteur de la Musique.

Peter Goss Dance Company

Un public équivalent en nombre à celui venu assister au spectacle des danseurs de l'Opéra. Une musique incantatoire, obsédante par moments, la beauté plastique des sept danseurs et l'harmonie de leurs gestes ... Ceux qui ont l'habitude du classicisme chorégraphique ont pu être déroutés. Même si on n'en comprenait pas toujours l'argument, on ne pouvait rester indifférent à l'ambiance sauvage du spectacle. Sorcellerie ou mysticisme ?

EXPOSITION

Avec les reproductions des documents du petit musée du Parc et du musée d'histoire locale, peu de moyens matériels, mais de l'intelligence et de l'ingéniosité, les concepteurs de cette exposition ont réussi à intéresser un nombre important de visiteurs à l'histoire du château de SAINT-CLOUD et de son Parc.

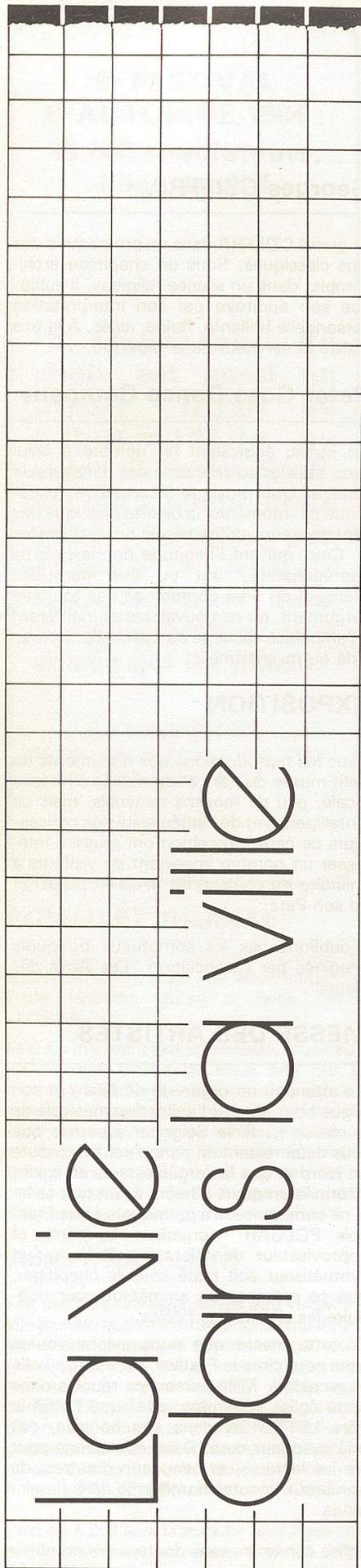
N'oublions pas les somptueux bouquets imaginés par l'association "Les Amis des Fleurs".

MESSE DES ARTISTES

On attendait un organiste de talent et son orgue pour assurer l'animation musicale de la messe ... Si le Seigneur a permis que tous deux restent en panne sur l'autoroute du Nord et que les organisateurs en soient informés un quart d'heure avant que celle-ci ne commence, Il a permis aussi que François POLGAR - organiste lui-même et improvisateur de talent - soit là, qu'un synthétiseur soit resté sous le chapiteau, que se présente un animateur pour conduire les chants des fidèles.

Et cette messe que nous avons voulue belle pour clore le Festival, fut à la fois belle et recueillie. Mille personnes réunies dans cette église éphémère, ainsi que l'a dit le Père LETTERON dans son homélie, ont prié avec leur curé. Deux comédiens pour lire les lectures, et beaucoup d'autres, de nombreux scouts en uniforme dans l'assistance.

Eglise éphémère sans doute, mais combien vivante.



INAUGURATION DES 24 PAVILLONS DE LA RUE SEVIN VINCENT

Les habitants du quartier Pasteur-Magenta ont suivi avec beaucoup d'intérêt la réalisation du petit collectif de la rue Sevin Vincent : du début des travaux jusqu'au samedi 15 septembre, jour de l'inauguration, dix-huit mois seulement s'étaient écoulés, concrétisant ainsi ce que Jean-Pierre FOURCADE devait qualifier "de nouvelle forme d'habitat social".

Accueillis par le Maire, entre deux trombes d'eau et sous une forêt de parapluies - Paul GRAZIANI, Président du Conseil Général, Dieudonné MANDELKERN, Préfet des Hauts-de-Seine, René MEKKI, Président de l'Office d'HLM de Meudon, MM. CONNEHAYES et HENNIG les architectes du projet, les Maires de plusieurs communes voisines, de nombreux membres du Conseil Municipal ont tous pu le vérifier : les nouveaux occupants sont des gens heureux.

Jean-Pierre FOURCADE mit d'ailleurs l'accent sur la nécessité de développer "une politique familiale qui passe obligatoirement par une politique du logement neutralisant la ségrégation". Tout en respectant le Coefficient d'Occupation des Sols (C.O.S.), nous avons considéré deux constantes :

- régler les problèmes sociaux,
- parvenir à loger sur leur lieu de travail un maximum de personnes.

"Il faut découvrir les maisons quand il pleut, déclara pour sa part Dieudonné MANDELKERN, l'absence de soleil rend les choses com-



mes elles sont. Cet ensemble est particulièrement réussi dans ce cadre clodoaldien de qualité et indique la politique urbanistique des réalisations sociales de demain".

UN VILLAGE DU BONHEUR

Pour la Commission du Logement, il a été très agréable d'avoir à sa disposition ces 24 jolis pavillons pour lesquels il y avait bien sûr beaucoup de candidats, mais qui inauguraient à Saint-Cloud un nouveau style d'HLM.

Ce "village du bonheur" comme l'appelle une maman de famille nombreuse qui y habite, regroupe donc trente-cinq enfants pour dix-sept familles, et sept familles sans enfant, au total soixante-dix-sept personnes.

Un tiers de ces familles habitaient des immeubles expropriés, des personnes travaillant pour la collectivité constituent un autre tiers. Nous avons ainsi, deux fonctionnaires de police, deux employées municipales, un couple du Domaine National, une directrice d'école, une personne de l'Hôpital, une assistante maternelle.

Enfin, par une suite d'échanges, les appartements de sept des familles déjà logées par la Ville nous ont permis de satisfaire onze familles supplémentaires totalisant dix-sept enfants.

Un seul souhait : que d'autres opérations du même type puissent être réalisées dans l'avenir.

Françoise OLIVIER
Maire-Adjoint chargé du Logement

Le stationnement payant à Saint-Cloud :

Vous vouliez faire une course (juste une) ... dix petites minutes pour aller déposer une enveloppe ... et voilà ... trop tard ... Juste le temps de retrouver (généralement sur papier vert) un petit souvenir coincé entre pare-brise et essuie-glace dont vous vous seriez bien passé : Nicole Fauquenot, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie tient à vous faire part d'informations importantes en matière de stationnement.

STATIONNER DE QUAND A QUAND ?

De 8 H 30 à 12 H 30 et de 14 H à 19 H.

STATIONNER POUR COMBIEN ?

TARIF	DUREE	20 mn	40 mn	1 H	1 H 20	1 H 40	2 ET 4 H	9 H
	PRIX	1 F	2 F	3 F	4 F	5 F	6 F	9 F

Les horodatrices (HD) reportent au lendemain les sommes non utilisées avant 19 H - Même report de 12 H 30 à 14 H.

COMMENT LIRE LE TABLEAU : Horodatrice (HD) Parcmètre (PM) Payant (P).

LE STATIONNEMENT DANS LE QUARTIER CENTRE VILLE

	Appareils	Nombre de places		DUREE		SAMEDIS		DIMANCHES	
		matin	après-midi	matin	après-midi	ET FETES	ET FETES		
R. Anatole Hebert	PM	13	2 H	P					gratuit
Pl. Charles de Gaulle	HD	34	2 H	P					gratuit
R. Charles Lauer	PM	5	2 H	P					gratuit
R. du Calvaire	HD	34	4 H						gratuit
R. André Chevrillon	HD	21	9 H						gratuit
R. Dailly (bas)	PM	41	2 H	P					gratuit
R. Dailly (Hôpital)	PM	8	2 H	P					gratuit
R. du Docteur Desfossez	PM	3	2 H	P					gratuit
R. des Ecoles	PM	18	2 H	P					gratuit
Pl. de l'Eglise	HD	16	2 H	P					gratuit
R. de l'Eglise	PM	7	2 H	P					gratuit
Place et Square Joffre	HD	51	9 H	P	P				gratuit
R. d'Orléans	HD	35	2 H	P					gratuit
R. de Rouen	HD	72	9 H						gratuit
R. Royale		35	2 H	P					gratuit
Place de Sully	HD	15	4 H	P	P				gratuit
Quai Carnot (gare)	HD	56	9 H						gratuit
• abonnement réservé aux Clodoaldiens : 80 F/MOIS									
BUREAUX DE LA COLLINE		280			FERME		FERME		
Parc public ouvert de 7 H à 23 H									
Tarif dégressif de 4 F à 0,50 F / H - Abonnement : 293 F/MOIS									

LE STATIONNEMENT DANS DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA VILLE

	Appareils	Nombre de places		DUREE		SAMEDIS		DIMANCHES	
		matin	après-midi	matin	après-midi	ET FETES	ET FETES		
QUARTIER PASTEUR MAGENTA									
R. Gounod	PM	25	2 H	P					gratuit
R. Gounod (Magenta)	HD	20	9 H						gratuit
R. Pasteur (côté impair)	PM	10	2 H	P	P				gratuit
R. Pasteur (côté pair)	HD	21	4 H	P	P				gratuit
R. Pigache (PTT)	PM	5	40 mn	P					gratuit
QUARTIER MONTRETOU-COUTUREAU									
R. A. Coutureau	HD	16	9 H						gratuit
R. A. Coutureau	PM	5	2 H						gratuit
R. Armengaud	HD	37	9 H						gratuit
Av. du Maréchal Foch	PM	28	2 H	P					gratuit
R. Pozzo di Borgo	HD	10	4 H						gratuit
Bd de la République, de l'avenue Foch à la rue Preschez (commerces)	PM	65	2 H	P	P				gratuit
QUARTIER VAL D'OR-FOUILLEUSE									
R. du Mont-Valérien (commerces)	PM	7	2 H	P					gratuit
R. du Mont-Valérien (3 Pierrots)	HD	76	9 H						gratuit
Bd République / Camp Canadien	PM	21	2 H	P	P				gratuit
Gare du Val d'Or + abonnement : 80 F /mois	HD	156	9 H						gratuit
QUARTIER COTEAUX-18 JUIN									
Av. B. Palissy	PM	15	2 H	P					gratuit
Av. de Longchamp	PM	34	2 H	P					gratuit
Bd Senard	PM	12	2 H	P					gratuit

théâtre
conférences
variétés
concerts

SEMAINE DU JEUNE SPECTACLE DU 2 AU 8 DÉCEMBRE 1984

DANSE

- dimanche 2 décembre à 17 h.

JEUNES DANSEURS DE L'OPÉRA - dans des chorégraphies classiques et modernes.

Avec : Catherine BIRY, Bruno CAUHAPE, Jean-Marie DIDIERE, Sylvie GUILLEM, Françoise LEGREE, Elisabeth MAURIN, Frédéric OLIVIERI, Stéphane PRINCE.

Prix : 60 F - tarif réduit : 40 F

CAFE-THEATRE

- mardi 4 décembre à 21 h

"LES CHAUSSURES DE MADAME GILLES", par la **Compagnie Pierre TRAPET**

Comment faire rire des enfants, leurs grands-parents, des Norvégiens, des Islandais, des Finlandais qui ne parlent pas notre langue, lorsque vous êtes un grand comédien comique français, très bavard de surcroît, qui voudrait les amuser ?

Un exercice de style, une pièce inépuisable.

Prix : 40 F - tarif réduit : 30 F

SPECTACLE POUR LES 6-12 ANS

- mercredi 5 décembre à 14 h 30

FANTASCREDI : "MELODY POUR MELANIE"

Vente des billets :

- à la Maison des Jeunes et de la Culture du lundi au vendredi de 14 h à 18 h : 14, rue des Ecoles (602.34.12) - 7, rue Sevin Vincent (602.45.26)

à partir du 26 novembre

- sur place au moment de la séance.

Prix : 17 F

RECITAL VIOLONCELLE-PIANO : Xavier et Martine GAGNEPAIN

- jeudi 6 décembre à 21 Heures

Au programme : **SCHUMANN - BRAHMS - CAPLET - DEBUSSY**

Prix : 40 F - tarif réduit : 30 F

THÉÂTRE :

- vendredi 7 décembre à 21 heures

"AURELIA" d'après Gérard de NERVAL, par la Compagnie l'Arbre Théâtre - le texte du spectacle a été établi à partir des œuvres de Gérard de NERVAL, par Jean-François MAUREL, qui explique : "Au cours de l'un des derniers séjours de Gérard de NERVAL dans sa clinique, le Docteur Emile Blanche lui confie le soin d'un jeune pensionnaire. Ce malade rejette tout contact avec le monde extérieur. De cette confrontation le Docteur Blanche espère vraisemblablement une amélioration dans l'état de Gérard. Cette thérapeutique aboutit partiellement.

En effet, Gérard, "dévoté du besoin d'aimer et d'être aimé", se trouve soulagé par cet acte, où sa tendresse trouve enfin un objet.

D'autre part, son interlocuteur s'ouvre enfin sous l'effet de cet acte d'amour. Grâce à lui, il pourra rejoindre son amour, le grand éternel féminin, la divine Isis, Reine de Saba, Vénus Astarté, réunion de la Mère et de toutes les femmes.

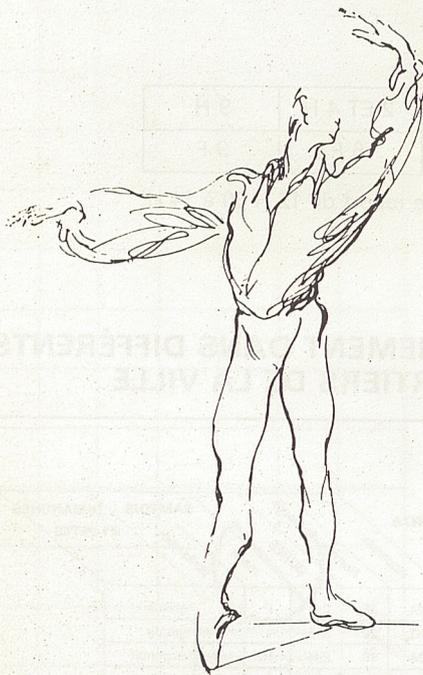
Prix : 40 F - tarif réduit : 30 F

VARIÉTÉS :

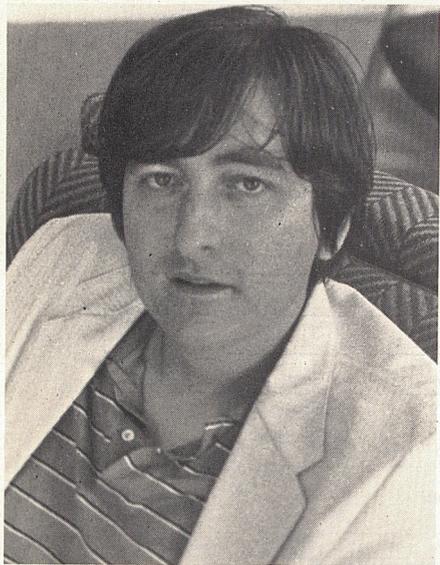
- samedi 8 décembre à 21 heures

Yvan DAUTIN - véritable chanteur populaire, il emprunte son inspiration à la vie quotidienne. Sur des rythmes de jazz, de mélodées ou de goulantes, il sait comme personne traquer les mots pour qu'ils en disent plus et c'est avec une jovialité non feinte qu'il s'adresse à son public dans un dialogue hilarant, loufoque, jouant les rondeurs, truculent, hénaurme.

Prix : 40 F - tarif réduit : 30 F



Un danseur de l'Opéra croqué par Serge LIFAR



Yvan DAUTIN

CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

AU MOIS DE DECEMBRE

CONCERTS

- dimanche 9 à 17 h

Audition de la classe de violon du Conservatoire Municipal de Musique et de Danse. Entrée libre.

- mercredi 12 à 21 h

Récital Patrice FONTANAROSA (violon) Bruno RIGUTTO (piano) organisé par les Concerts de Saint-Cloud.

Au programme : BEETHOVEN - DEBUSSY - SCHUMANN
Prix : 50 F - tarif réduit 35 F

- mercredi 19 à 20 h 15

Audition de la classe de chant du Conservatoire Municipal de Musique. Entrée libre.

CONFERENCE :

- mardi 11 à 14 H 30

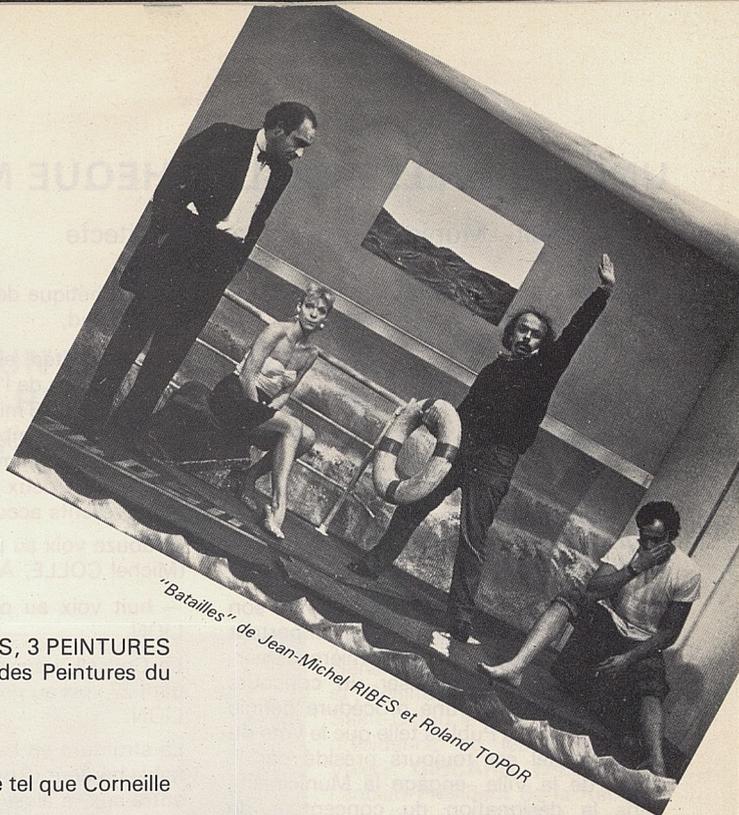
ARTS ET LOISIRS : "LES FRERES FLANDRIN, ENTRE LYON ET PARIS, 3 PEINTURES DU XIX^e SIECLE", par M. FOUCART, Conservateur au Département des Peintures du Musée du Louvre.

THÉÂTRE :

- vendredi 14 à 21 heures

"HORACE", par les acteurs de l'Île de France reconstitution du spectacle tel que Corneille le mit en scène à la première donnée pour Louis XIII.

Prix : 50 F - tarif réduit 40 F



"Batailles" de Jean-Michel RIBES et Roland TOPOR

AU MOIS DE JANVIER

THÉÂTRE :

- dimanche 13 à 17 h

"UN HABIT D'HOMME", de Jean-Pierre NORTEL, avec Anne MARBEAU

Prix : 50 F - tarif réduit 40 F

- vendredi 25 à 21 h

"BATAILLES" de Jean-Michel RIBES et Roland TOPOR, avec Philippe KHORSAND, Jean-Pierre BACRI, Tonie MARSHALL

Prix : 50 F - tarif réduit 40 F

CONFÉRENCE

- jeudi 17 à 16 h et à 21 h

CONNAISSANCE DU MONDE : "AVENTURES EN OCEANIE CHEZ LES PAPOUS"

par Jacques VILLEMINOT

Prix : 30 F - tarif réduit : 25 F

EXPOSITION

- du 18 au 27 : "LES FLEURS AU BOIS DORMANT"

(bouquets en végétaux séchés) présentée par les Amis des Fleurs de Saint-Cloud - accueil de 14 à 18 h.

SPECTACLE POUR ENFANTS DE 6 A 12 ANS

- mercredi 23 à 14 H 30

FANTASCREDI : "COUZCAU, BERGER DU SOLEIL"

Prix : 17 F

CONCERT

- mercredi 30 à 21 h

"L'ORCHESTRE DE L'ÎLE DE FRANCE", organisé par les Concerts de Saint-Cloud

Prix : 50 F - tarif réduit 35 F

AU MOIS DE FEVRIER

CONFÉRENCE

- jeudi 7 à 16 h et à 21 h

CONNAISSANCE DU MONDE : "LA CHINE DE TOUS LES JOURS" par Pierre d'URSEL.

Prix : 30 F - tarif réduit : 25 F

THÉÂTRE

• vendredi 8 à 21 h : "IL SIGNOR FAGOTTO", par le Théâtre de la Région Parisienne avec les musicomédiens - opérette d'OFFENBACH.

Prix : 60 F - tarif réduit 50 F



Voyage chez les "PAPOUS" grâce à "CONNAISSANCE DU MONDE"

CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal désigne l'architecte

La bibliothèque municipale actuelle est victime de son succès. Avec plus de 3.000 adhérents, elle est désormais beaucoup trop à l'étroit dans ses 300 mètres carrés, à l'angle de la rue Dailly et du Calvaire.

La Direction du Livre et de la Lecture Publique a d'ailleurs établi pour des villes comme les nôtres, c'est-à-dire d'une population proche de trente mille habitants, des normes prévoyant une surface de 1.500 mètres carrés.

• Le III^e Plan d'Équipement a inscrit à son programme la réalisation de cet important équipement collectif. La première démarche consistait à organiser un concours d'architectes selon une procédure définie par les Pouvoirs Publics telle que le vote du jury - lequel est toujours présidé par le Maire de la Ville - engage la Municipalité dans la désignation du concepteur de l'ouvrage.

C'est à ce choix qu'a procédé le Conseil Municipal dans sa séance du 25 octobre 1984. Le Président du Jury détient en fait le droit du choix final. Jean-Pierre FOURCADE avait toutefois tenu à associer le Conseil à cette importante décision. Le jury "très solidement" constitué, selon les propres termes du Maire, comptait ainsi six élus, René BASSINET, Premier Adjoint et les quatre Adjointes le plus directement concernés : Mireille WORBE, Jacques JONKA, Bily JEHANNO, Edmond VOIZARD ; deux représentants de l'Administration : Jean LAURENT, Gérard GRUNBERG ; cinq architectes : Joseph BELMONT, M. BLANCHECOTTE, Me NOVARRINA, M. NOVIANT, M. RAMBERT, et deux personnes qualifiées en matière de fonctionnement des bibliothèques municipales : M. BLETON et Mlle GARRIGOUX.

• Le concours fut lancé le 19 avril sur les bases d'un descriptif très précis, prévoyant l'implantation de la bibliothèque dans la propriété BRUNET.

146 architectes y répondirent. Six furent retenus par le jury pour élaborer un avant projet chiffré.

Le jury devait se réunir deux fois : le 18 octobre pour se livrer à une préétude de ces six projets détaillés et le 22 octobre pour désigner les deux projets soumis au choix de la Ville de Saint-Cloud, après audition des architectes qui pouvaient ainsi défendre leur conception et éclairer les membres du jury sur les multiples aspects de leurs propositions.

• Les critères de choix étaient les suivants :

- le caractère fonctionnel de l'ouvrage qui doit répondre parfaitement à sa destination, sans entraîner de trop lourdes dépenses,
- l'insertion harmonieuse dans le site de la Propriété BRUNET, dont le bâtiment central non seulement sera sauvegardé, mais aménagé en musée,
- la qualité architecturale de l'ouvrage, dont la conception doit s'inscrire dans la

ligne esthétique de ce qui s'est construit à Saint-Cloud,

— enfin, critère essentiel, la garantie donnée au maître de l'ouvrage que l'enveloppe budgétaire de 8 millions de francs, honoraires et taxes compris, serait respectée. Au cours de son ultime réunion, le jury avait à sélectionner deux projets. Les treize membres présents accordèrent :

— douze voix au projet présenté par AMC (Michel COLLE, Architecte)

— huit voix au projet de Monsieur Yves LION.

Le Conseil a suivi l'avis du jury en accordant 27 voix au projet COLLE et 8 au projet LION.

La structure en bâtiments cylindriques, de faible hauteur (6 mètres) séparés mais reliés entre eux, a ainsi rallié la majorité des suffrages : sa fonctionnalité et son esthétique

auront été déterminants, ... ce qui n'est pas mal pour une bibliothèque !

L'étude d'ingénierie va maintenant être entreprise et le montage du financement achevé. Une subvention de l'Etat est sollicitée. Au cas où, par suite des restrictions budgétaires, elle ne pourrait être obtenue, une aide sera demandée à la Région d'Île-de-France et du département des Hauts-de-Seine. Bien entendu, ces aides conditionnent la réalisation effective de la nouvelle bibliothèque dont les plans et les dessins seront présentés dans le prochain numéro du Bulletin Municipal.

Mireille WORBE
Maire-Adjoint chargé des Affaires
Culturelles
et Edmond VOIZARD

Maire-Adjoint chargé de l'Hygiène, de la
Sécurité des Installations et
des Bâtiments Communaux

DERNIERE MINUTE ...

SNCF : MODERNISATION DU SERVICE DE LA LIGNE PUTEAUX ISSY-PLAINE

D'importantes améliorations doivent être apportées au fonctionnement de cette ligne durant les mois à venir et M. MONNET a tenu à en faire part au Sénateur-Maire dans un courrier que nous publions ici en dernière minute.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Monsieur le Ministre,

Lors de notre rencontre au Congrès Métropolis, vous m'avez demandé de faire le point sur la modernisation du service de la ligne PUTEAUX - ISSY-PLAINE.

Cette modernisation entraîne deux types de travaux :

- ceux inhérents à l'adaptation de l'infrastructure de la ligne pour permettre la circulation des nouveaux matériels. Ces travaux relatifs aux quais, à la voie et à des retouches sur le rail conducteur et au demeurant peu importants, seront réalisés dans le premier semestre de 1985 ;

- ceux d'aménagement du matériel qui, je vous le rappelle, consistent à équiper des éléments Z 5100 (rames inox) en frotteurs de prise de courant 3ème rail et à modifier la motorisation. Ces travaux sont bien avancés sur un prototype qui fera des essais sur la ligne dès décembre 1984.

La livraison des 5 autres éléments nécessaires à l'exploitation de la ligne s'échelonne de février à octobre 1985.

L'exploitation commerciale effectuée avec ces nouveaux matériels commença au service d'été 1985 (1er juin). La période de desserte mixte avec les anciens matériels se terminera probablement en octobre 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

R. MONNET

EN DIRECT DE LA MAIRIE

vos élus ont :

- reçu un hôte de marque : Valéry GISCARD D'ESTAING
- remis les prix du concours de vitrine (Festival d'Automne)
- accueilli une délégation de MALDENHEAD, ville jumelée
- participé aux cérémonies du 11 novembre

UN GESTE DE SOLIDARITE ENVERS LES NOUVEAUX PAUVRES

Monsieur et Madame DESNOS, habitant rue Gounod, viennent de remettre au Maire, un chèque de dix mille francs, destiné à venir en aide aux nouveaux pauvres. Qu'ils soient ici remerciés de ce don généreux, qui a été immédiatement versé au Bureau d'Aide Sociale.

UN HOTE DE MARQUE REÇU A LA MAIRIE : Valéry Giscard d'Estaing



Jean-Pierre FOURCADE remettant à l'ancien Président de la République la Médaille d'Honneur de la Ville.

A l'occasion de l'Assemblée Générale des Clubs Perspectives et Réalités, qui s'est tenue à Saint-Cloud le 6 octobre sous la présidence de leur fondateur, Valéry GISCARD D'ESTAING, l'ancien Président de la République et son épouse, ont été accueillis en Mairie par le Sénateur-Maire et Madame Jean-Pierre FOURCADE, entourés du Conseil Municipal.

NOCES DE PLATINE ET NOCES DE DIAMANT CELEBRES A L'HOTEL DE VILLE :

"Vous êtes notre champion toutes catégories" devait déclarer Jean-Pierre FOURCADE à Monsieur GUEZENEC pour ses 65 ans de mariage



Monsieur et Madame GUEZENEC - Noces de platine



Monsieur et Madame PIRONNE - Noces de diamant

JUMELAGE : SAINT-CLOUD SE DEPLACE ET RECOIT

Dans le cadre des activités du Comité de Jumelage que préside Michel GUAY, Conseiller délégué, deux manifestations ont marqué la rentrée, l'une sportive, l'autre culturelle.

Un groupe de 23 sportifs de l'U.A.S. Saint-Cloud, âgés de 16 à 18 ans, est allé à Courtrai (Belgique) participer à la "Fête de la Jeunesse Sportive", du 11 au 14 octobre dernier. Se sont rencontrés là les jeunes de

toutes nos villes jumelles : BAD GODESBERG, MAIDENHEAD et FRASCATI, dans des disciplines variées : hand-ball, volley-ball, natation, tennis de table.

Logés dans des familles, nos jeunes clodoaldiens ont ramené de Courtrai un excellent souvenir de l'accueil qui leur a été réservé. L'objectif essentiel de cette manifestation a été atteint puisque, à leur retour, des amitiés réciproques nouvelles avaient été découvertes et que, désormais, vont s'établir des échanges individuels entre sportifs français, allemands, anglais, italiens et belges.



Eileen Lowes - la voix d'or du Maidenhead Concert Orchestra

En 1985, cette traditionnelle rencontre aura lieu à Frascati.

Souhaitons déjà aux jeunes clodoaldiens beaucoup de médailles !

La Ville de Saint-Cloud a reçu, du 27 au 29 octobre, un groupe de 65 musiciens du "MAIDENHEAD CONCERT ORCHESTRA", venus à Saint-Cloud se produire au Centre Culturel des 3 Pierrots. Ce concert de grande qualité, a exécuté du Beethoven, Purcell, Charpentier et David Cooper.

Nos amis anglais, qu'accompagnaient Madame et Monsieur GENTLE, Maire-Adjoint de Windsor-Maidenhead, ont pu, à cette occasion, visiter Paris, très connu pour beaucoup. Afin d'établir des contacts personnels plus approfondis, ce qui est le souhait de tous, ces musiciens furent, en grande partie, hébergés par des familles clodoaldiennes à qui nous adressons encore nos remerciements pour l'accueil qu'elles ont réservé à nos Anglais et la précieuse collaboration qu'elles nous apportent pour la réussite de ces échanges que nous souhaitons développer encore davantage en 1985.

LE CONCOURS DE VITRINES AU FESTIVAL

Forte participation des commerçants au concours du 9^e Festival. Sur le thème de Roméo et Juliette, M. MONTE, Boulanger rue Royale, en fut le lauréat avec une jolie pièce figurant les Arènes de Vérone et l'échelle du balcon ...



Le concours de vitrines.



La minute de silence au Cimetière.

Le 11 novembre cette année était placé sous le signe du 70^e anniversaire de la Victoire de la Marne.

Dix-huit combattants de la Grande Guerre vivent aujourd'hui à Saint-Cloud. En les accueillant au déjeuner organisé au Restaurant Municipal, entourés de leurs compagnons d'armes des autres conflits, Jean-Pierre FOURCADE les assura de la reconnaissance des jeunes générations : "Nous vous dédions cette journée. Votre sacrifice et celui des millions de morts et de blessés de 14-18 ont permis que la France demeure un pays libre".

La Vie des associations

ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD

Dès Septembre, l'association "Arts et Loisirs de Saint-Cloud" a repris ses activités avec succès.

Elle terminera l'année 1984 par la suite de la série "Les écrivains de Paris".

Le 4 Décembre : visite commentée
Georges SAND au musée Renan Scheffer.
S'inscrire à l'avance. Rendez-vous 16, rue
Chaptal à Paris.

Pour les conférences, consulter le programme
du centre culturel.

Renseignements :

"Arts et Loisirs de Saint-Cloud"
15 bis, avenue de la Pommeraie

carte d'adhérent 45 F
droit d'entrée adhérent 11 F
non adhérent 19 F
droit d'entrée visite commentée : selon la
visite.



LES AMIS DU PARC DE SAINT-CLOUD

VENDREDI 7 DECEMBRE A 10 H

Initiation au jardinage.
Plantes d'intérieur.
Rendez-vous : Mini-université de Boulogne
Mairie de Boulogne, 26, avenue Morizet
Prix Amis du Parc : gratuit

VENDREDI 14 DECEMBRE A 10 H

Initiation au jardinage
Les bonzaï
Rendez-vous : Mini-université de Boulogne
Mairie de Boulogne 26, avenue Morizet
Prix Amis du Parc : gratuit

SAMEDI 12 JANVIER A 14 H

A travers le marais,
l'hôtel Carnavalet et ses jardins,
les hôtels de Marle, Libéral Bruant et Salé
Rendez-vous : 23, rue de Sévigné (Métro
Saint-Paul)
Prix Amis du Parc : 30 F
Prix non adhérent : 40 F

SAMEDI 9 FEVRIER A 14 H

Le Palais du Sénat et les Jardins du Luxem-
bourg
Rendez-vous : 15, rue de Vaugirard
75006 PARIS (Métro Odéon)
Prix Amis du Parc : 30 F
Prix non adhérent : 40 F

Renseignements : 602.70.01 ou 566.57.89



Beau en toute saison : le Parc de Saint-Cloud

CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE

Programme des prochaines rencontres du Cercle Féminin d'Amitié Européenne.

Lundi 17 Décembre

Assemblée Générale et conférence ayant pour thème "Violence et Libertinage dans la
Papauté : années 900 - 1050" par Paul MARECHAL, Universitaire.

Lundi 7 Janvier

"Suite de l'Opération KABALA (MALI)" par Danièle SENET, Présidente de la Commission
Féminine du Mouvement Européen d'ANGERS.

Renseignements : Maison de l'Amitié - 602.25.69.

LE CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le Conservatoire nous communique les résultats des examens départementaux. Cette année encore, le palmarès des musiciens clodoaldiens mérite d'être mentionné.



Le concert des professeurs du Conservatoire de Musique au Centre Culturel des 3 Pierrots en juin dernier : une prestation de grande qualité

FORMATION MUSICALE :

Moyen : Karine BLOUET 2^e mention
Véronique LATIL 3^e mention

FLÛTE A BEC :

Moyen 1 : Jean GAILLARD 1^e mention unanimité
Monique BURCIER 1^e mention

Supérieur : Nicolas DARBEL 1^e prix
Séverine BILLET Rappel de 2^e prix
Viet LE 1^e accessit unanimité
Marie-Noëlle AUGUSTE Rappel de 1^e accessit
Claire MATHE 2^e accessit

Excellence : Erika GRANDJEAN, Prix
Véronique LATIL, Prix

CHANT :

Moyen 2 : Suzan WHITE 2^e médaille

VIOLON :

Moyen 1 : Simone PRIOU 1^e mention
Véronica BAIRD-SMITH 2^e mention unanimité
Gilles PORTMANN 2^e mention

Supérieur : Fabrice BEAU 2^e accessit

VIOLONCELLE :

Moyen 1 : Dominique DEHAN 2^e mention
Moyen 2 : Angélique BEAU 1^e médaille
Fin d'Etudes : François PANAGET, Diplôme
Excellence : Corinne SALEMBIER, Prix

MUSIQUE DE CHAMBRE :

1^e mention unanimité

Moyen 1 : Fabrice BEAU } violons
Véronica BAIRD-SMITH }
Jessica BAIRD-SMITH alto
Angélique BEAU violoncelle

3^e médaille

Moyen 2 : Odette TAVERNIER piano
Eric BECHET } violons
Simone PRIOU }

1^e prix à l'unanimité avec les félicitations du jury

Supérieur : Catherine LIEBER soprano
Marie-Noëlle AUGUSTE }
Séverine BILET } flûtes à bec
Nicolas DARBEL }
Erika GRANDJEAN }

Dominique VALGALIER violon
Isabelle LHERONDEAU violon
Barbara MEIER alto
Véronique LHERONDEAU violoncelle } 2^e prix

Sylvie VEBER piano
Dominique LEDOUX clarinette } 1^e accessit

Laurence NAVAIL piano
Philippe LE CHEVALIER violon
Jerry STERNBAUM violoncelle } 1^e accessit

Bruno MOATTI piano
Marie TOULEMONDE violon
Marie-Claire DONATI violoncelle } 1^e accessit

HAUTBOIS :

Excellence : Pascale MEUNIER, Prix

GUITARE :

Moyen 1 : Lam Van LOC 2^e mention unanimité
Moyen 2 : Fernand SEBASTIAN 1^e médaille unanimité
Supérieur : Françoise ENOCK 1^e prix

FLUTE TRAVERSIERE :

Moyen 1 : Véronique LATIL 1^e mention
Moyen 2 : Anne BERNARD 1^e médaille
Fin d'Etudes : Anne BERNARD, Diplôme

PIANO :

Moyen 1 : Mathieu POSTEL 1^e mention unanimité
Anne JARNIOU 2^e mention
Anne MARTINET 3^e mention

Moyen 2 : Christophe VETTER 1^e médaille

Supérieur : Thu TRAN 2^e accessit
Lan N'GUYEN 2^e accessit

Applaudissons ces 57 lauréats méritants qui témoignent - sans discours superflu - de la qualité de l'enseignement dispensé en "notre" Conservatoire ...

... Enseignement qui - vu son succès - reprend donc cette année sans changement notable, mais avec des classes de danse supplémentaires pour répondre aux besoins d'effectifs.

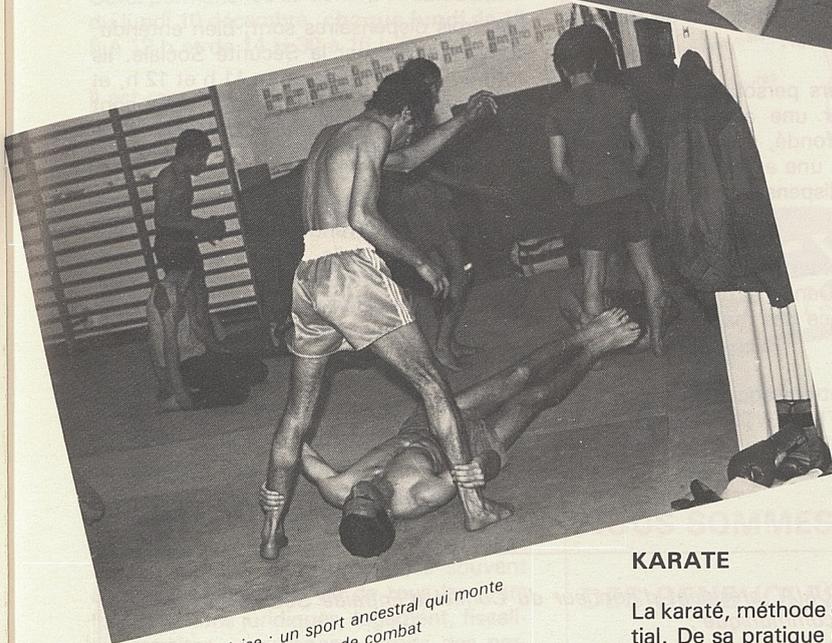
... Enseignement, d'ailleurs, qu'il sera possible de mieux connaître et apprécier grâce à deux manifestations organisées à cet effet : les auditions publiques de fin d'année et le concert des professeurs, le 17 Mars prochain.

B.D.

Un parent d'élève parmi beaucoup d'autres ...



Le Karaté : Découvrir l'action que peut avoir le mental sur le physique.



Boxe Thaïlandaise : un sport ancestral qui monte au "hit parade" des sports de combat

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

7; rue Sevin Vincent
(602.45.26 - l'après-midi)

KARATE

La karaté, méthode de combat rationnelle et scientifique, est avant tout un Art Martial. De sa pratique en salle se dégage sa philosophie réelle : recherche de l'équilibre, de la plénitude et maîtrise de soi-même. S'entraîner au karaté, c'est aussi comprendre son corps, découvrir l'action que peut avoir le mental sur le physique. L'utilisation du corps dans des séries de mouvements symétriques, aboutira à un développement harmonieux de la musculature et de la souplesse.

A la MAISON des JEUNES et de la CULTURE
14, rue des Ecoles : (602.34.12)
mardi et jeudi 16 h 30 - 18 h 30 / 18 h 30 - 20 h 30

MUAY-THAÏ (Boxe thaïlandaise)

Sport national, originaire de Thaïlande, très populaire dans toute l'Asie. Cet art martial ancestral qui "monte" au "hit-parade" des sports de combat permet à chacun, par un entraînement physique complet :

- rounds à la corde,
- assouplissements et culture physique,
- technique de combat,
- utilisation du pao,
- exercice au sac (durcissement des tibias),
- combats,

de développer son corps tout en acquérant confiance et maîtrise de soi.

A la MAISON des JEUNES et de la CULTURE
14, rue des Ecoles (602.34.12)
mercredi 19 h - 21 h.

DETENTE, LOISIRS

La Maison des Jeunes et de la Culture, de 7 à 77 ans, vous propose après votre travail le SOIR : encadrement, reliure, dessin peinture, poterie, céramique, photo, danse modern'jazz, claquettes, yoga, théâtre, tennis de table, karaté, boxe thaïlandaise, chorale, guitare, échecs, bridge.



Séjour de ski pendant les vacances de février



LE COMITÉ D'ENTRAIDE SOCIALE DE SAINT-CLOUD

L'A.S.T.I. embauche

Il est difficile de garder son emploi. Il est encore plus difficile de trouver un emploi quand le travailleur immigré s'exprime avec difficulté.

Aussi ressent-il la nécessité de se former tant dans le domaine du langage que dans d'autres domaines (tel l'arithmétique).

Les parents qui assument avec difficulté le suivi de leurs enfants demandent à être aidés. Ils savent qu'ils resteront en France, beaucoup d'entr'eux ont déjà la nationalité française. Face à la télévision qui leur rappelle avec constance les aléas du chômage, de la pauvreté et de la peur, ils rejettent le désœuvrement et l'échec scolaire.

Vous qui avez reçu une bonne formation, qui avez la chance de pouvoir aider vos enfants, pourriez-vous consacrer du temps à ces travailleurs pour leur donner quelques bases de notre langue ou à leurs enfants pour les soutenir dans certaines matières, contrôler leur travail.

Tous les bénévoles, et ils sont nombreux, confirment : le contact qu'ils ont avec ces familles a complètement modifié leur jugement personnel sur les immigrés. N'est-ce pas la meilleure façon de lutter contre le racisme ?

Pour toute information, s'adresser à l'Association de Solidarité pour les Travailleurs Immigrés : Maison de l'Amitié, 4, rue du Docteur Desfossez (602.25.69.).

Attention

L'Union des Consommateurs de Saint-Cloud organisera une collecte de vieux papiers mi-mai 1985.

Aidez-nous en gardant vos papiers.

MERCI.

Renseignements :
Josée LEMAIRE - 602.94.52

Il n'est personne, parmi les "vieux" Clo-daldiens, qui ne se souvienne avec émotion de Soeur Jeanne de Chantal, religieuse de la Congrégation des Sœurs Servantes du Sacré-Cœur.

Elle dirigeait un petit dispensaire situé sous la Passerelle de l'Avre, rue Albert 1^{er}. Sa bonté, son dévouement, sa compétence, lui avaient attiré, ainsi qu'à sa collègue Soeur Cyprienne, la sympathie de tous les habitants du quartier.

En 1939, plusieurs personnes, soucieuses de leur apporter une aide matérielle et morale, avaient fondé, sous la présidence de M. LANDRE, une association sans but lucratif dont ce dispensaire était alors l'unique élément actif.

Par la suite, deux autres religieuses, Soeur Emelda et Soeur Denise se dévouèrent sans compter au service des malades de Saint-Cloud.

Actuellement, cette association, qui a pris le nom de COMITE D'ENTRAIDE SOCIALE DE SAINT-CLOUD, gère trois Centres de Soins, animés chacun par une infirmière diplômée d'Etat.

Quartiers :

de la Passerelle : 11, rue Albert 1^{er} - 602.00.56.

(Madame ABRAVANEL)
du Centre : 27, rue Dailly - 602.81.88.
(Soeur Marie-Odile)

de Montretout : 38, boulevard de la République - 771.04.53.
(Madame Jean)

Ces trois dispensaires sont, bien entendu, conventionnés par la Sécurité Sociale. Ils sont ouverts le matin entre 11 h et 12 h, et le soir entre 18 h et 19 h (ces heures sont données à titre indicatif et sont précisées sur les portes d'entrées).

Des soins sont donnés sur place mais les infirmières se rendent également sur demande à domicile, (même le dimanche, ce qui est assez exceptionnel pour être souligné), où elles peuvent soigner de grands malades (pansements, toilettes, etc.).

Leur rôle n'est pas seulement médical, il est aussi social, psychologique et moral ; il ne faut pas hésiter à leur demander des conseils.

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS

Monsieur JOULIA, président d'honneur du Comité d'Entraide Sociale de Saint-Cloud, nous communique :

"Après avoir assuré pendant trente ans la présidence du Comité d'Entraide Sociale de Saint-Cloud qui, on le sait, gère le fonctionnement des trois Centres de Soins, j'ai demandé à être relevé de mes fonctions en raison de mon âge et de mon état de santé.

Au mois de mai 1984, l'Assemblée Générale du Comité a choisi pour me succéder Monsieur Robert CHAMPEIX, qui a été élu à l'unanimité.

M. CHAMPEIX, docteur-ingénieur, est un électronicien, actuellement en retraite. Il a été successivement ingénieur, puis ingénieur en chef dans le Groupe Philips, directeur technique à la Compagnie Générale de la Télégraphie sans fil (actuellement Thomson CSF), enfin directeur du Centre de Perfectionnement Technique.

Parallèlement, M. CHAMPEIX a été professeur d'électronique et expert près des Tribunaux. Enfin, écrivain scientifique et historien des sciences, il a publié plusieurs ouvrages d'enseignement et de vulgarisation. Il est lauréat de l'Académie des Sciences et officier des Palmes Académiques.

Le Bureau du Comité d'Entraide Sociale est désormais ainsi constitué :

Président :
Monsieur CHAMPEIX

Vice-Présidents :
Madame TEMPLIER et Monsieur de PLINVAL

Secrétaire :
Madame DRUMARE

Trésorier :
Monsieur KING

Je leur souhaite à tous beaucoup de succès à la tête de notre cher Comité d'Entraide Sociale de Saint-Cloud".

Jean JOULIA

ASSOCIATION POUR LE MIEUX ETRE DES RETRAITÉS

Le bulletin municipal de septembre (n° 182) annonçait la création à Saint-Cloud, d'une antenne de l'A.P.M.E.R. (Association Pour le Mieux Etre des Retraités) qui tiendrait une permanence à la mairie le vendredi.

Cette permanence se tiendra en fait à partir du lundi 10 décembre, **chaque lundi** de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30.

Il est rappelé que l'A.P.M.E.R. a pour but de proposer aux retraités ou préretraités, une occupation fructueuse pour leur équilibre moral, au service d'autrui, par la mise à disposition, à titre bénévole, de leur expérience et de leur compétence.

L'A.P.M.E.R. leur procure le moyen de remédier, à leur convenance, à cette situation souvent pénible.

Nous vous rappelons que l'A.P.M.E.R. s'emploie dans de très nombreux secteurs d'activité.

La compétence et l'expérience acquises permettent d'apporter à des personnes âgées ou non, à des associations, à des services sociaux et entreprises, etc. - par des conseils, des informations, des démarches - des solutions à leurs problèmes souvent complexes dans leur vie de tous les jours (consultations juridiques, logement, fiscalité, retraites, assurances, droits des personnes, des biens, actions sociales, formations, etc.).

Il est aussi demandé aux administrations, associations ou entreprises, ayant l'utilisation de ces compétences bénévoles de se manifester aussi auprès de l'A.P.M.E.R., qui recherchera le retraité susceptible de répondre au mieux à leur demande.

Venez vous renseigner auprès de l'A.P.M.E.R.

M. GIBBERT - 17, rue Armengeaud
602.66.37.

ENSEMBLE VIVRE A SAINT-CLOUD

Cette toute jeune association (créée à la fin du mois de juin) nous communique la composition de son bureau.

Président : M. Paul TOUZE
Secrétaire : M. Patrick MAULION
Trésorier : M. Pierre GRANGER
Trésorier Adjoint : M. Amédée TORRENTE
Renseignements : M. TOUZE - 8, rue Michel Salles



CROIX ROUGE FRANCAISE

COMITE DE SAINT-CLOUD

16, rue de Garches
92210 SAINT-CLOUD

Secrétariat : 602.42.53

Tous nos bénévoles ont une assurance
de la Croix Rouge Française

allô, mamie

Votre enfant est malade,
je suis là
pour quelques heures

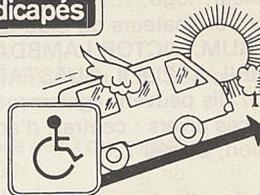


Claude
Yervier



**transport
des handicapés**

Loisirs
magasins
espaces verts
cinéma
coiffeur
médecin
piscine ...



téléphoner 48 h. à l'avance

**SOS entraide
à domicile**

Garde malade occasionnelle
toilette
courses
promenade
sortie d'hôpital
présence



téléphoner 24 h. à l'avance

SALARIES, LIBERAUX, COMMERCANTS, "INACTIFS ..."

NOUS SOMMES TOUS

DES BENEVOLES

N'avez vous jamais
tendu la main à votre
voisin ? N'avez-vous jamais
écouté les malheurs d'une
amie ? N'avez-vous jamais **rendu**
service à un inconnu dans l'embarras ?

A ces questions nous répondons tous : **si bien sûr.**

Alors, vous êtes
des bénévoles aussi et vous pouvez, même quelques heures
par mois seulement, nous aider dans nos actions d'entraide.

Nous attendons vos propositions et vos candidatures au 16, rue de Garches -
602.42.53 - merci.

LA CROIX-ROUGE FRANCAISE

LIONS CLUB DE SAINT-CLOUD

Au Centre Culturel des 3 Pierrots, 6, rue du Mont Valérien, le Lions Club de Saint-Cloud organise le 22 janvier 1985 à 20 h 30, au profit de l'enfance handicapée, une soirée cinématographique avec la projection privée du film qui aura reçu la veille le 1^{er} Prix du Festival du Film Fantastique d'Avoriaz.

Cette représentation unique est placée sous la présidence de Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire des Hauts-de-Seine, et sous le patronage de Lino VENTURA, au nom du Comité Perce-Neige.

De nombreuses personnalités seront présentes à ce spectacle.

L'intérêt d'une action toujours plus importante en faveur de ces enfants déshérités n'est plus à démontrer. Aussi venez nombreux à cette soirée. Vous contribuerez à cette solidarité personnelle, aujourd'hui hélas si nécessaire, et vous passerez une soirée fantastique.

Pour tous renseignements et réservations, téléphoner à M. Pierre CHADOUTAUD, Président du Lions Club de Saint-Cloud (771.64.00).

Vous pouvez aussi si vous le désirez retirer directement, le 22 janvier, vos places au Centre Culturel des 3 Pierrots, au moment de la séance.

CLUB MICROTEL

Venez découvrir la Micro-Informatique.

Créé il y a tout juste un an, le Club MICROTEL de Saint-Cloud a pour objectif de vous initier ou vous perfectionner à la micro-informatique.

Les adhérents peuvent assister au cours d'initiation et de perfectionnement (basic, assembleur, logo, ...) et utiliser librement les micro-ordinateurs du Club (ZX 81, T07, SPECTRUM, VICTOR LAMBDA, TI 99/A, GOUPIL II, APPLE II, QUESTAR - M, ECS 4500 ...). Ils peuvent également bénéficier de services divers : centrale d'achat, documentation, stages ...

Une équipe d'animateurs bénévoles assure l'encadrement technique du Club. Passionnés par la micro-informatique, ils animent les cours et conseillent les adhérents.

Nous recherchons des animateurs bénévoles pour renforcer notre équipe. Si vous êtes intéressés, téléphonez au 602.88.45 (le soir).

Les plus jeunes (moins de 15 ans) peuvent s'initier à la micro-informatique dans le cadre de la "section jeunes" qui fonctionne le mercredi après-midi.

Voici le programme 1984-1985 de nos activités :

Mardi : 14 h 30 — 16 h 30 :
— initiation à la Micro-informatique et au langage BASIC

16 h 30 - 18 h 30 :
— initiation à la Micro-Informatique et au langage BASIC

18 h 30 - 20 h 00 :
— initiation au LOGO (*)

21 h 00 - 22 h 30 :
— perfectionnement au LOGO (*)

(*) particulièrement destinés aux enseignants

Mercredi : 14 h 30 - 17 h 30 :
— section jeunes : initiation (sous réserves)

21 h 00 - 22 h 30 :
— perfectionnement au BASIC et à l'assembleur

Judi : 21 h 00 - 22 h 30 :
— initiation et perfectionnement à l'Analyse et à la programmation - comptabilité ménagère

Vendredi : 17 h 15 - 19 h 00 :
— section jeunes - perfectionnement BASIC

20 h 30 - 22 h 00 :
— initiation à la micro-informatique

Samedi : 14 h 30 - 17 h 30 :
— activités libres avec animateurs

COTISATIONS : 290 F/an (section jeunes : 190 F/an)

Renseignements : 771.31.58.

CLUB MICROTEL SAINT-CLOUD 1, avenue de la Fouilleuse



JOGGING CLUB DE SAINT-CLOUD

2^e EDITION DES 5 km et 10 km de SAINT-CLOUD : DIMANCHE 2 JUIN 1985

Mille cent coureurs ont participé le 6 juin 1984 à la première édition des "5 Km et 10 Km de Saint-Cloud" organisé par le Jogging Club et la Section d'Athlétisme de l'UAS.

En 1985, cette épreuve, placée sous le haut patronage de la ville de Saint-Cloud, se déroulera dans le cadre de la Semaine Sportive le dimanche 2 juin dans la matinée.

1.500 ? 2.000 ? Combien serez-vous à vous inscrire aux prochains "5 kilomètres" ou "10 kilomètres" ?

Dès maintenant entraînez-vous en famille ou avec des amis pour participer à cette grande journée de la course à pied à Saint-Cloud.

En 1984, plus de 80 personnes ont participé à l'organisation de la première édition. Dès maintenant, nous recherchons toute personne ou association susceptible de collaborer à l'organisation de l'édition 1985 (commissaires sportifs, secrétariat, animation, ...).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous écrire ("JOGGING CLUB", 3, rue Pasteur - Saint-Cloud) ou contacter le bureau des Sports de la Mairie de Saint-Cloud (602.70.40 poste 336).

Vous serez tenus informés de l'organisation de la course (horaires, inscriptions, ...) par les prochains numéros du Bulletin Municipal.

BON ENTRAÎNEMENT, ET RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 2 JUIN 1985.



Les adhérents du Club Microtel peuvent assister au cours d'initiation et de perfectionnement

SPORTS

FOOTBALLEURS, A VOS BALLONS

Malgré plusieurs demandes pressantes, la Section FOOTBALL n'a toujours pas reçu de nouvelles candidatures de Dirigeants et Accompagnateurs pour ses catégories de jeunes "PUPILLES" et "MINIMES" (10 à 14 ans).

Elle réitère ses appels en précisant bien qu'il ne s'agit pas d'une présence constante chaque dimanche mais d'une participation de chaque bénévole deux ou trois fois dans l'année seulement.

S'adresser à Madame VALMIER, Foyer des Sportifs, 33, Quai Carnot (602.21.99) le mardi et le jeudi, de 18 h à 19 h.

GRANDE JOURNÉE VOLLEY-BALL

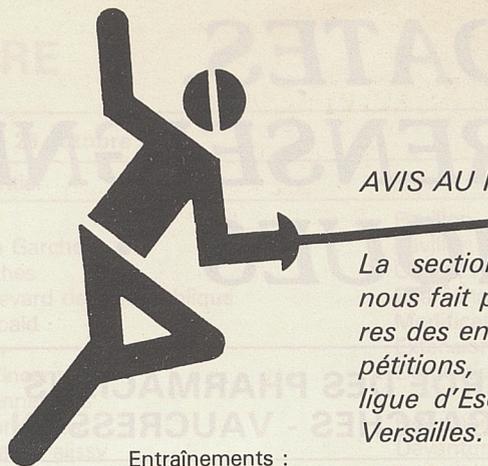
La rencontre organisée le 7 octobre à Saint-Cloud, dans le cadre de la COUPE DES HAUTS-DE-SEINE a opposé quatre équipes d'EXCELLENCE DEPARTEMENTALE, catégorie senior masculine :

- Caso Nanterre, Levallois S.C., L.S.O. Colombes, U.A.S. Saint-Cloud

Les adversaires du premier tour furent désignés par tirage au sort. A la suite de ces deux premiers matches, les équipes gagnantes se rencontraient pour la place du 1^{er} et 2^e, les équipes perdantes pour celles de 3^e et 4^e.

La journée avait bien commencé pour notre équipe. Première victoire contre CASO NANTERRE par 3 sets à 1. Mais, au match suivant, Saint-Cloud dut s'incliner devant LEVALLOIS S.C. par 3 sets à 0. LEVALLOIS S.C. se classait donc 1^{er}, Saint-Cloud 2^e, suivis de L.S.O. COLOMBES et de CASO NANTERRE.

Cette journée préliminaire au Championnat devrait servir de premier test. Notre équipe, très remaniée pour cette nouvelle saison, s'est vue renforcée de nouveaux joueurs de bonne valeur individuelle. Un solide collectif doit se mettre en place pour les semaines à venir.



AVIS AU FUTURS BRETTEURS ...

La section escrime de l'U.A.S. nous fait parvenir les jours et heures des entraînements et des compétitions, sous le couvert de la ligue d'Escrime de l'Académie de Versailles.

Entraînements :

- lundi et jeudi de 18 h 30 à 21 h au gymnase du C.E.S. Gounod

Compétition :

- dimanche 9 décembre 1984 au gymnase des Tourneroches (17, rue du Mont Valérien) à partir de 9 h

Deuxième épreuve de ligue Minimes - Cadets

Cette épreuve est qualificative pour le Championnat de Ligue.

Renseignements : M. ROUSSEL - 99, rue Tahère (771.81.94).



L'équipe clodoaldienne s'est vue renforcée de nouveaux joueurs de bonne qualité individuelle

Leur entraînement favorisera le travail en défense et la réception, phases de jeu encore trop irrégulières pour notre équipe. Son point fort sans conteste est l'attaque favorisée par un passeur de bon niveau.

MONTÉE EN REGIONAL POUR LES SENIORS FEMININES

Cette saison l'équipe féminine senior de l'UAS Saint-Cloud évoluera en HONNEUR REGIONAL, entraînée par Jean-Frédérique BOTTIER, ex-champion de France junior à Asnières Sports, actuellement joueur de Nationale II au Club de Messine et étudiant à l'UEREPS.

Cette équipe a su s'imposer et progresser grâce à un collectif très harmonieux. La saison dernière, elle a terminé première du Championnat départemental des Hauts-de-Seine.

PROGRAMME DES ENTRAÎNEMENTS - GYMNASSE DE LA FOUILLEUSE

Masculin

Senior 1	Mardi 20 h 30 et Samedi 9 h 30
Senior 2 + Junior	Jeudi 18 h 30
Cadets	Mercredi 18 h 30
Minimes	Mercredi 17 h

Féminin

Senior	Jeudi 20 h 30 Samedi 11 h
Junior et Cadette	Mardi 18 H 30
Minime	Mercredi 15 h 30
Ecole de volley	Mercredi 15 h 30 (de 8 ans à 12 ans).

DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS SAINT-CLOUD - GARCHES - VAUCRESSON

DATES	PHARMACIENS
Dimanche 9 décembre	Madame BLANDEAU 9, avenue du Maréchal Leclerc - Garches
Dimanche 16 décembre	Madame CHAUVIN place du Marché - Vaucresson
Dimanche 23 décembre	Madame MICLEA 4, Parc de la Bérengère - Saint-Cloud
Mardi 25 décembre	Madame FRAENKEL 47, rue Gounod - Saint-Cloud
Dimanche 30 décembre	Madame LEYRAVAUD 71, rue de Suresnes - Garches
Mardi 1 ^{er} janvier 1985	Madame MICHEL 33, allée des Grandes Fermes - Vaucresson
Dimanche 6 janvier	Madame LEYBA 93, boulevard de la République - Vaucresson
Dimanche 13 janvier	Madame CERVEAUX 2 ter, rue Royale - Saint-Cloud
Dimanche 20 janvier	Monsieur RIGAL 86, boulevard de la République - Saint-Cloud
Dimanche 27 janvier	Madame NGUYEN THI DUNG 9, avenue Bernard Palissy - Saint-Cloud
Dimanche 3 février	Madame BAILLY 17, rue de l'Eglise - Saint-Cloud
Dimanche 10 février	Madame LOCQUET 160, boulevard de la République - Saint-Cloud

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES HAUTS-DE-SEINE RAPPELLE

• aux employeurs, l'obligation de faire parvenir dans les 48 heures, par lettre recommandée, avec accusé de réception - en dispense d'affranchissement - les trois premiers exemplaires de la Déclaration Accident du Travail, auprès de la CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE : Service du Tiers Payant (T.P.1 - A.T.) 41, rue des Trois Fontanot 92026 NANTERRE CEDEX, (pour l'assuré dont le domicile est situé dans les HAUTS-DE-SEINE),

• que les consultations médicales sont données au cabinet du praticien, sauf lors-

que l'assuré ne peut se déplacer en raison de son état.

La prise en charge par les Caisses des frais correspondant à une visite ne se justifie donc pas dès lors que l'état du malade lui permet de se déplacer.

Or certains assurés appellent le médecin à leur domicile pour de simples motifs de convenance personnelle, s'exposant ainsi à ce que la Sécurité Sociale ne rembourse la visite non justifiée qu'au tarif de la Consultation.

La Caisse, en accord avec les représentants départementaux des médecins, invite donc les assurés à n'appeler à domicile le médecin que lorsqu'ils sont dans l'incapacité de se déplacer.

• qu'elle dispose désormais d'une antenne mobile de Prévention Bucco-Dentaire destinée au milieu scolaire.

Aux personnes âgées d'au moins 75 ans qu'elles peuvent, jusqu'au 15 décembre 1984, bénéficier de la prise en charge du vaccin contre la grippe.

Elles recevront à leur domicile un imprimé (ou pourront en faire la demande à leur centre de paiement) leur permettant, sur prescription médicale, de se procurer gratuitement ce vaccin chez le pharmacien.

La consultation au cours de laquelle sera prescrite la vaccination ainsi que l'injection du produit seront remboursés par le Centre de paiement dans les conditions habituelles.

ALLOCATIONS FAMILIALES

La permanence "Allocations Familiales" tenue par Madame ASKOUEY en Mairie se tient toujours le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 : une initiative prise il y a plusieurs mois déjà qui facilite les démarches des mères de famille.

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE ...

• Au Docteur Thierry LE BOURDIEC
Rhumatologue, mésothérapie, laser
114, boulevard de la République
(602.96.40)

• Mademoiselle Dominique
MAZEYRAT
Masseur-Kinésithérapeute Diplômée
d'Etat installée au 114, boulevard de
la République 1^{er} étage (602.34.46)
et à ...

• Madame Daisy CANDAU
CLEMENT
Infirmière Diplômée d'Etat installée
12 bis, rue Dailly Saint-Cloud village
(602.84.08) - 24 H sur 24 h - déplacements à domicile

PERMIS DE CONSTRUIRE

• Permis de construire délivrés du 25 juillet au 29 octobre 1984

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
25 juillet	8, rue Pasteur	Pavillon
25 juillet	26 et 28, rue de Garches	Pavillon
3 août	58, rue de Garches	Clôtures
10 août	153 à 155, boulevard de la République	Réaménagement de façades
10 août	9, avenue Clodoald	Modification toiture
23 août	12, Villa Pasteur	Extension pavillon
23 août	46, rue Sevin Vincent et 123, rue des Tennerolles	Démolition garage
23 août	78, rue des Tennerolles	Extension pavillon
23 août	4, avenue Bernard Palissy	Devanture boutique
5 septembre	2, avenue du Général Leclerc	Démolition pavillon
5 septembre	2, avenue du Général Leclerc	Pavillon
10 septembre	46, rue de Garches	Extension pavillon
17 septembre	9, rue Edeline	Modificatif pavillon
17 septembre	75, rue des Tennerolles	Garage
1 ^{er} octobre	11 bis, rue du Docteur Desfossez	Parking et construction d'un porche Rénovation Centre Ville
12 octobre	53, rue du Mont Valérien	Réaménagement et extension d'une devanture
22 octobre	43, rue de Garches	Clôture
29 octobre	162, rue Tahère	Clôture
29 octobre	3-5 et 9 bis rue René Weill	Extension cantine

• Demandes de permis de construire déposés en Mairie et tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976, relative à la publicité des demandes de permis de construire.

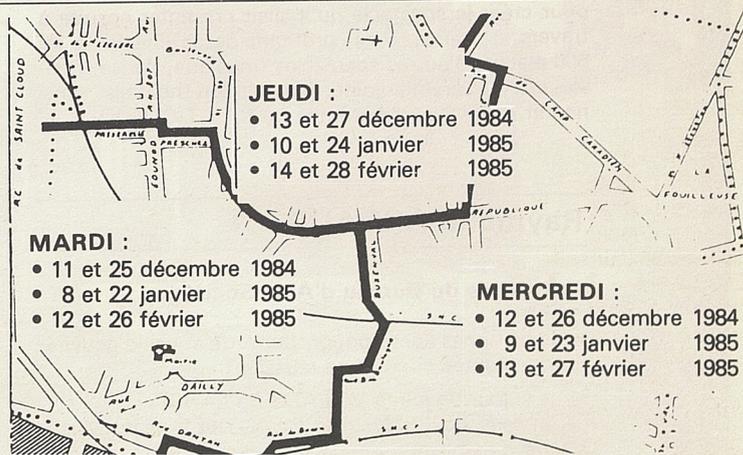
Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
25 juillet	90 bis, rue de Garches	Aménagement de combles
25 juillet	3 bis, rue Edeline	Terrasse non couverte
2 août	ZAC Centre Ville	Modificatif accès parking
9 août	3, avenue des Vignes	Modification façade
10 août	23, rue du Calvaire	Démolition garage
16 août	78, Quai Carnot	Clôtures
6 septembre	7, place de l'Eglise	Démolition mise à l'alignement (Rénovation du Centre Ville)
24 septembre	11 ter, rue des Ecoles	Modification de façade
24 septembre	40, rue Sevin Vincent	Abris de jardin
25 septembre	ZAC Centre Ville rues Vauguyon-Dailly	Modificatif Rénovation Phase 2
28 septembre	6-8-10, rue de l'Eglise	Devanture boutique
2 octobre	5, rue de la Libération	Devanture boutique
2 octobre	31, rue Gounod	Garage
2 octobre	6, place Silly	Modificatif accès Mairie
5 octobre	ZAC de la Fouilleuse	Modificatif immeuble
12 octobre	7, rue Pigache	Garage
19 octobre	Boulevard de la République et Boulevard Louis Loucheur	Modificatif ensemble sportif
23 octobre	16, rue Joseph Lambert	Extension pavillon
27 octobre	13, avenue Clodoald	Pavillon

Bientôt les fêtes de fin d'année ...

Les éboueurs qui passeront à votre domicile dans quelques jours pour leurs étrennes seront munis de la carte de

La Société NICOLLIN

seule entreprise accréditée au ramassage des ordures ménagères dans notre ville.



Dates du ramassage des encombrants

Les travaux du conseil municipal

Séance du 21 Septembre 1984

Communications du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués sur les problèmes de politique municipale et leurs activités

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal en rappelant les dates du 9^e Festival d'Automne et cède la parole à René BASSINET.

René BASSINET

• Festival d'Automne

Mireille WORBE étant retenue par l'avant-première de "ROMEO et JULIETTE", René BASSINET rappelle les origines du Festival d'Automne.

En 1971, le Conseil Municipal avait souhaité adjoindre à la Fête Patronale du Bas-Parc, des manifestations à caractère culturel qui faisaient défaut à SAINT-CLOUD. Faute de locaux, ce furent pendant quelques années des concerts donnés dans les églises de SAINT-CLOUD ou dans des locaux scolaires.

A la suite d'une rencontre avec Jean DANET, le chapiteau des Tréteaux de France s'installa dans le Parc pour créer le spectacle qu'il allait présenter ensuite à travers la France. Puis, profitant de ce chapiteau de 800 places, d'autres spectacles (musique, danse, poésie, etc ...) furent adjoints à la création théâtrale. Ainsi naquit le Festival d'Automne de SAINT-CLOUD.

Raymond ARNAUD

• Activités du Bureau d'Aide Sociale

Les personnes âgées ont profité cette année d'activités qui ont toutes connu une réussite totale :

- le séjour de juin à VILLARS de LANS,
- la visite du Château de CHANTILLY et du Musée Vivant du Cheval,
- la représentation à PARIS du "VISON VOYAGEUR".

• Fête de Noël

Les personnes âgées de SAINT-CLOUD seront invitées le **SAMEDI 15 DECEMBRE** au Centre Culturel des 3 Pierrots pour assister à un spectacle donné par la Compagnie "Les Chanteclers".

• Campagnes nationales

La Croix-Rouge participe à l'opération "SAHEL" lancée par FR 3 et R.T.L. pour répondre à l'idée lancée par Monseigneur LUSTIGER.

• Distribution de repas à domicile

Une nouvelle formule destinée à maintenir chez elles les personnes âgées ou handicapées, a été expérimentée cet été pour douze personnes.

Les leçons de cette expérience seront tirées et analysées en commission extra-municipale de Politique Sociale dans les prochaines semaines (cf. Chapitre Démocratie Locale).

Jacques JONKA

• Rénovation/restauration du Centre-Ville

Les clodoaldiens ont des difficultés pour accéder et stationner au Centre-ville du fait des gros chantiers de rénovation en cours.

Jacques JONKA estime nécessaire de faire le point sur cette importante opération qui allie "la restauration" d'immeubles anciens et "la rénovation" c'est-à-dire : la démolition d'immeubles et leur remplacement par des constructions nouvelles.

Il rappelle la structure d'un immeuble municipal, place de Silly actuellement en cours de chantier et la réalisation de la phase 2 de rénovation entre la rue Dailly et la rue de la Libération ; cette opération comporte 116 logements, des commerces et des places de parkings en sous-sol.

D'autres opérations moins importantes sont engagées, rue Royale et rue Jeanne.

- **Carrefour Porte Jaune**

Le programme d'aménagement du C.D. 180 (rue de la Porte Jaune/rue du Camp Canadien) comporte une première phase : l'aménagement des carrefours pour améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons. Ainsi le carrefour Foch/Porte Jaune est en cours d'aménagement.

- **Carrefour de la Bérengère**

La réalisation d'un passage dénivelé au carrefour situé entre SURESNES et SAINT-CLOUD a débuté par la reprise des canalisations existant sous les chaussées. Les travaux vont se poursuivre pendant de longs mois, mais des dispositions ont été prises pour gêner le moins possible la circulation.

Monsieur le Maire invite la population à la patience et rappelle que ces travaux financés par la Région d'Ile-de-France sont destinés à améliorer les conditions de circulation et notamment la sécurité à cet important carrefour.

Elie-Pierre ROCHICCIOLI

- **Colonies de vacances**

Deux cent soixante enfants ont profité des colonies de vacances, soit dans les centres municipaux de TAMIE et SAINT-BREVIN, soit en Ile-et-Vilaine dans une colonie de la Caisse d'Allocations Familiales pour les plus petits, soit en Dordogne dans un camp organisé par l'I.F.A.C. pour les pré-adolescents.

- **Centres de loisirs**

En juillet, la fréquentation a été bonne avec une moyenne journalière de 124 enfants. Pour la première expérience d'ouverture au mois d'août, on a compté en moyenne par jour : 25 enfants en maternelle et 20 en élémentaire, ce qui justifie cette ouverture.

Des activités nouvelles ont été proposées aux enfants dans les installations des Haras de Jardy et du Pré Saint Jean en liaison avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

- **Classes de découvertes**

Le calendrier des séjours à TAMIE et à SAINT-BREVIN a été établi au cours d'une réunion avec les directrices et directeurs des écoles élémentaires.

- **Classes franco-américaines**

Une classe de l'école élémentaire du Centre est candidate à un séjour aux Etats-Unis, courant 1985. En contrepartie, des enfants américains séjourneront à SAINT-CLOUD.

- **Centre d'initiation sportive de la caisse des écoles**

Cent quarante-six enfants sont inscrits dans les cinq disciplines proposées (escrime, football, handball, tennis et tennis de table).

- **Semaine de l'Informatique et de la Télématic**

Philippe-Louis MIGEOT, Conseiller Municipal, donne le programme de cette semaine placée sous le patronage du Conseil Général des Hauts-de-Seine et à laquelle participent différentes directions techniques (cf. le chapitre VIE DANS LA VILLE).

Nicole FAUQUENOT

- **Le Clodoald**

Le nouveau service de transports urbains a été mis en place le 7 septembre. Priorité est donnée aux **transports scolaires** que fréquentent environ 400 enfants. Quelques aménagements de circuits et d'horaires seront apportés au service scolaire à partir du 24 septembre.

En ce qui concerne les **transports publics**, les débits sont encourageants.

Nicole FAUQUENOT tient à souligner l'excellent travail de préparation et de mise en place effectué par la R.A.T.P.



Le Clodoald : priorité aux transports scolaires

Monsieur le Maire tient également à remercier Nicole FAUQUENOT et les Services Techniques municipaux pour l'effort qu'ils ont accompli durant l'été afin que le nouveau Clodoald soit prêt à fonctionner le 7 septembre.

Pierre BALDINI, souhaite que la demande présentée par des parents d'élèves de la Fouilleuse, soit examinée avec soin.

• Stationnement au Centre-Ville

Les chantiers du Centre-ville ont provoqué la suppression de nombreux parkings provisoires. Il importe donc que les automobilistes soient invités à venir au centre-ville en empruntant le Clodoald par exemple ou qu'ils mettent leurs véhicules dans les parkings souterrains des Bureaux de la Colline qui ne sont pas saturés. Pour les habitants du Centre-ville, il sera proposé un abonnement mensuel de 80 F sur le parking du quai Carnot près de la gare routière.

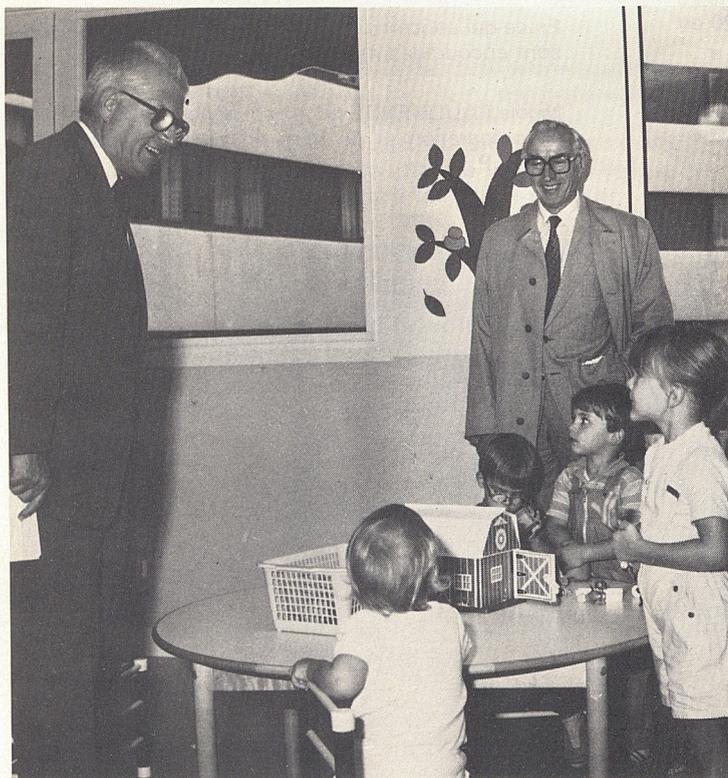
Billy JEHANNO

• Achat d'un terrain

Un délaissé de 70 m² situé boulevard de la République et rue des Girondins sera acquis par la ville au prix de 90 F le mètre carré.

• Terrain Léopold Bellan (Av. des Vignes)

La Ville exerce son droit de préemption sur deux terrains d'une superficie de 4.045 m² que met en vente l'Association Léopold BELLAN.



La revue de détail du Maire à la veille de la rentrée

Joel LEFORT des YLOUSES

• Bassins de formation

Les établissements secondaires de SAINT-CLOUD sont rattachés au Bassin de Formation de BOULOGNE BILLANCOURT et non à celui de NANTERRE comme initialement prévu par le Rectorat.



La rentrée des classes : un grand jour pour des centaines de petits clodoaldiens

• Rentrée scolaire 1984/1985

Joel LEFORT des YLOUSES adresse tout d'abord ses remerciements à Edmond VOIZARD et aux Services Techniques qui ont veillé à la bonne exécution des travaux préparatoires à la rentrée dans les écoles élémentaires et maternelles.

Le nombre de classes est resté stable. Les effectifs dans les établissements publics sont en légère augmentation :
— écoles maternelles 981 enfants contre 970
— écoles élémentaires 1549 enfants contre 1533
— écoles secondaires 3139 enfants contre 2990

Aucune décision de création ou de suppression n'a été prise en ce qui concerne les écoles élémentaires et maternelles et ce, grâce à une légère modification du périmètre scolaire.

La fréquentation des restaurants scolaires est en nette augmentation partout.

Quant aux établissements secondaires, la situation à la rentrée est satisfaisante, notamment à SANTOS DUMONT où de graves difficultés étaient apparues à la rentrée 1983/84.

Françoise OLIVIER

• Crèches municipales (cf. photo ci-contre)

Les nouveaux tarifs et la mensualisation des paiements ont été appliqués sans difficulté dès le 1^{er} septembre 1984.

Des travaux ont été exécutés durant l'été à la crèche "La Farandole" et l'aménagement de la terrasse à la Halte-garderie de la Fouilleuse s'achève.

Parallèlement aux travaux de construction de la nouvelle crèche, des réunions sont organisées pour préparer son ouverture.

• Logements

Les 24 familles logées dans les pavillons H.L.M. de la rue Sevin Vincent inaugurés le 15 septembre sont très satisfaites de leurs nouvelles conditions de logement.

L'informatisation du fichier des demandes de logements se poursuit. La commission municipale aura ainsi une connaissance plus rapide et plus complète de la situation de chaque demandeur.

Edmond VOIZARD

• Troisième plan d'équipement collectif - Equipements scolaires

Edmond VOIZARD et Joel LEFORT des YLOUSES ont organisé deux réunions de concertation groupant les représentants de la Ville, les responsables des associations de parents d'élèves, les directrices d'écoles, l'Inspecteur d'Académie et l'architecte pour réfléchir à deux projets importants qui vont être réalisés dans les années qui viennent en matière d'équipement scolaire :

— Pour le **restaurant scolaire du Val d'Or**, le choix s'est porté sur une cantine traditionnelle (de préférence à un self-service). Un bâtiment neuf sera construit sur l'emplacement actuel du pavillon des gardiens.

— En ce qui concerne le **groupe scolaire de Montretout**, l'architecte a présenté un avant-projet et recueilli les souhaits des deux directrices d'écoles. Un projet plus élaboré sera présenté dans quelques semaines au Conseil d'Ecole.

Monsieur le Maire rappelle que pour ces deux opérations, il y a lieu de limiter le coût des investissements aux crédits inscrits au Plan, car le financement de ces opérations sera exclusivement assuré par la commune.

Monsieur le Maire a signé 15 arrêtés par délégation du Conseil Municipal, concernant :

- L'institution d'une régie de recettes pour l'encaissement du produit des transports scolaires.
- La location d'un logement de fonction à un employé communal.
- Pour le Festival d'Automne : le contrat de co-réalisation avec les Tréteaux de France de Jean DANET, le prix des places des représentations de l'Ecole Nationale du Cirque d'Annie FRATELLINI, l'institution d'une régie de recettes pour l'encaissement des places.
- La construction de l'immeuble 6 place de Silly : signature de deux lettres de commande : pour la passerelle de liaison avec l'Hôtel-de-Ville et pour l'ascenseur pour handicapés.
- L'engagement de l'orchestre pour le Bal du 14 juillet.
- La police d'assurance temporaire pour la Fête du Sport 1984.
- L'exercice du droit de préemption sur des terrains situés avenue des Vignes et rue du Val d'Or à SAINT-CLOUD.
- La passation de contrats pour divers spectacles programmés au Centre Culturel des 3 Pierrots : POPECK (le 26 octobre 1984), Le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc (le 7 novembre 1984), Batailles (le 25 janvier 1985), Il Signor Fagotto (le 8 février 1985), Six heures au plus tard (le 1^{er} mars 1985).

Michel GUAY

• Marché forain

La commission s'est réunie le 12 septembre pour présenter le projet d'installation d'un marché place Henri Chrétien. Le Conseil Municipal a décidé de reporter au printemps l'ouverture de ce marché, après consultation des comités de quartiers.

• Concours de vitrines



L'une des vitrines du concours particulièrement remarquée ayant pour thème Roméo et Juliette

Le concours de vitrines dans le cadre du Festival d'Automne s'ouvre le 22 septembre.

• Fête foraine

Les industriels forains ont offert au public clodoaldien samedi 15 septembre un très beau feu d'artifice malheureusement contrarié par la pluie.

Fidèles à la tradition, les forains porteront mardi 25 des colis de friandises aux résidents de Lelégard.

• Jumelage

Les rencontres sportives se tiendront cette année à COURTRAI en Belgique. Une délégation de SAINT-CLOUD y participera.

Fin octobre, 60 musiciens de MAIDENHEAD viennent à SAINT-CLOUD (cf. Chapitre "En Direct de la Mairie").

Délibérations

Séance du 21 Septembre

Le Conseil Municipal adopte à l'UNANIMITE l'ensemble des propositions qui ont fait l'objet d'une étude préalable par les commissions permanentes.

- Versement d'un **fonds de concours de 200.000 F** à l'Etat pour l'aménagement du préau du lycée en salles polyvalentes. Une convention sera passée avec l'Etat et la Direction du lycée pour fixer les conditions d'utilisation de ces locaux par la Ville et les associations clodoaldiennes.
- Des **subventions complémentaires** sont accordées aux associations suivantes :
 - 1.500 F au **Club des Boul'dogs** pour couvrir une partie des frais de déplacement de deux équipes ayant participé aux championnats de France,
 - 122.000 F au **Conservatoire Municipal de Musique** pour compenser notamment un rappel de cotisations à l'U.R.S.S.A.F.
- Une **subvention** de 1.000 F est allouée à l'**Association des Applications de la Recherche**, créée à l'Institut Pasteur à MARNES-la-COQUETTE.
- Le **prêt de 1.450.000 F** contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par délibération du 1^{er} mars 1984, est transformé en **prêt à taux révisable**. La Caisse des Dépôts a, en effet, proposé cette nouvelle formule d'emprunt dont le taux de départ est inférieur à celui d'un prêt à taux fixe (9,5 % contre 11,25 %) mais dont les intérêts annuels suivent l'évolution des taux du marché financier.
- La Ville conserve la maîtrise d'ouvrage pour la **construction d'un petit immeuble** 31, rue Royale, comportant : 2 logements et des salles municipales. Pour financer ces locaux municipaux, le Conseil Municipal sollicite des **subventions d'investissement du Département et de la Région**.
- L'Etat accorde à ses fonctionnaires divers avantages sociaux dont le taux est révisé annuellement. Les collectivités locales peuvent consentir ces mêmes avantages sous réserve d'une décision de leurs assemblées délibérantes. **Le Conseil Municipal décide donc de faire bénéficier les agents communaux** de ces avantages sociaux (aide aux colonies de vacances, aide à la mère, etc.).
- Les conditions de **logement du ménage de gardiens** du stade du quai Carnot et du Foyer des Sportifs sont modifiées : il lui est accordé un **logement de type F 5** en remplacement de celui de type F 4 qu'il occupait auparavant. Ce nouveau logement est plus proche des équipements dont il a la garde.
- Par délibération du 26 janvier 1984, le Conseil Municipal avait décidé l'adhésion directe de la Ville au Syndicat Mixte Central de traitement des ordures ménagères dont font partie la ville de PARIS, les syndicats intercommunaux des Hauts-de-Seine et de la Seine-St-Denis et quelques communes à titre individuel. Les délégués des communes ayant directement adhéré au Syndicat Mixte Central ont quelques difficultés à se faire entendre. En conséquence, **le Conseil Municipal décide unanimement l'adhésion de la ville de SAINT-CLOUD au Syndicat Intercommunal des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères**. De ce fait, la Ville se retirera du Syndicat Mixte Central.
Pour représenter la ville de SAINT-CLOUD au sein du Syndicat Intercommunal, **le Conseil Municipal UNANIME**, les trois conseillers municipaux de la minorité ne prenant pas part au vote, **DESIGNE** comme titulaires : Nicole FAUQUE-NOT et Philippe-Louis MIGEOT et comme suppléants : François RUMEUR et Albert LEYMARIE.
- Le Docteur P.A. VACQUIER ayant demandé à être déchargé des fonctions de rapporteur de la Commission Extra-Municipale de Politique Sociale, le Conseil Municipal ELIT à ce poste, à l'UNANIMITE moins une abstention et les trois conseillers municipaux de la minorité ne prenant pas part au vote, le Docteur Pierre THILLAUD.

QUESTIONS DIVERSES

Marc BECHET demande que des aménagements soient apportés au terrain de jeux de la Fouilleuse pour mieux assurer la sécurité des enfants.

Jocelyne DESANGES s'inquiète de l'aspect du nouvel ensemble sportif du Comité d'Entreprise Dassault au carrefour de la Bérenghère. Jacques JONKA répond que l'aspect extérieur ne pourra être jugé qu'après achèvement des travaux et plantations prévues au permis de construire.

Pierre BALDINI regrette que la société CODELOG ne fasse pas procéder à la taille des haies entourant les H.L.M. de la Fouilleuse. Il y va de la sécurité des habitants du quartier. Jean-Pierre FOURCADE fera une intervention énergique auprès de cette société.

Séance du 25 Octobre 1984

Communications du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués.

Jean-Pierre FOURCADE

• Attentat du 21 octobre 1984

Monsieur le Maire rappelle les circonstances de l'attentat terroriste perpétré dimanche matin à 5 H 50 contre les Etablissements A.M.D.B.A.. La bombe de faible puissance a causé des dégâts matériels, notamment des bris de vitres dans un rayon de 100 mètres.

Le mesure de fermeture de certaines rues à la circulation automobile la nuit, les dimanches et jours fériés, a limité l'ampleur des dégâts.

Des mesures seront prises en accord avec le Commissaire de la République et la direction des A.M.D.B.A. pour améliorer encore la protection des Etablissements Dassault, du voisinage et notamment du groupe scolaire des Coteaux.

• Conseil général des Hauts-de-Seine

Il s'est réuni en séance plénière ce jour, 25 octobre. L'ordre du jour comportait notamment un important rapport sur l'aide départementale aux entreprises soustraitantes de l'automobile et de l'aviation. Le Conseil Général a voté des mesures destinées à favoriser le maintien de l'emploi dans ce secteur d'activité important dans les Hauts-de-Seine.

René BASSINET

• Elections à la Mutualité Sociale Agricole

Le 24 octobre, se sont déroulées en Mairie, les élections à cet organisme de sécurité sociale. Dans chacun des trois collèges, une liste unique s'est présentée aux suffrages des électeurs du canton-commune de SAINT-CLOUD. La participation a été la suivante :

— 1 ^{er} collège :	Inscrits :	25	Exprimés :	6
— 2 ^e collège :		104		34
— 3 ^e collège :		11		6

Participation moyenne au scrutin : 34 %

René BASSINET remercie les conseillères municipales qui ont tenu le bureau de vote durant toute la journée avec le personnel des affaires générales.

• Conseil de Prud'hommes de Boulogne-Billancourt

Monsieur le Commissaire de la République vient de faire savoir que le Conseil de Prud'hommes auquel se rattache SAINT-CLOUD n'avait plus de représentants de la section d'agriculture dans le collège des salariés. Pour cette section il y aura donc une élection complémentaire en janvier 1985.

Par circulaire parvenue en Mairie le 24 octobre, Monsieur le Préfet demande au Conseil Municipal de désigner les membres de la Commission de révision de listes électorales. Compte tenu des délais, René BASSINET propose que soit renouvelé le mandat des membres de la commission désignés pour les élections prud'homales de 1982.

• Comités de quartiers

Tony MAROSELLI rend compte de la réunion de quartier du Centre. Un public nombreux a écouté les divers exposés et interrogé Monsieur le Maire et les Adjointes sur de nombreuses questions (cf. Chapitre Démocratie Locale).

Albert LEYMARIE fait le compte rendu de la réunion du comité de quartier Val d'Or-Fouilleuse. Beaucoup de questions ont été posées à Monsieur le Maire et aux Adjointes présents (cf. Chapitre Démocratie Locale).

François RUMEUR rappelle que la réunion du comité de quartier Montretout-Coutureau se tiendra dans la salle Montretout le jeudi 8 novembre, en présence notamment du Commissaire Principal de Police.

Docteur Raymond ARNAUD

• Foyer-Logement "Les Jours Heureux"

L'organisme de retraite "ORGANIC" avait financé l'équipement de la résidence pour un montant de 500.000 F. En contrepartie, il se réservait le droit de présentation pour 10 logements. Cet organisme vient de renoncer à ses droits sur 5 logements qui seront donc attribués par la Ville.

Les activités de poterie se dérouleront dorénavant aux "Jours Heureux" le mercredi après-midi afin de ne pas concurrencer d'autres activités associatives pour personnes âgées le jeudi après-midi.



Les Jours Heureux inaugurés en décembre dernier.

• Quête pour les aveugles

La collecte a rapporté à SAINT-CLOUD : 1.307 F, soit trois fois plus que l'an dernier grâce, notamment, aux élèves de l'école élémentaire du Centre qui y ont consacré leurs loisirs.

• Comité local de la Croix-Rouge

Le Docteur Raymond ARNAUD signale trois actions importantes du Comité :

- l'organisation de la **collecte pour le SAHEL** qui a rapporté 36.000 F à SAINT-CLOUD,
- la **vaccination** de 60 personnes âgées,
- la mise en place d'un service de **transport pour les personnes handicapées** par l'achat d'un véhicule spécial. Ce service est assuré par des bénévoles.

• Commission Extra-Municipale de Politique Sociale

Le Docteur Pierre THILLAUD, rapporteur, rend compte de cette réunion. A l'ordre du jour figuraient deux questions ayant trait toutes les deux au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et à l'aide que peut leur apporter la collectivité pour rompre leur isolement et parfois éviter leur hospitalisation (cf. Chapitre Démocratie Locale).

Les membres de la Commission se sont prononcés favorablement sur le principe de ces deux prestations qui pourraient être mises en place progressivement par le B.A.S. en liaison avec les associations concernées.

Jacques JONKA

• Groupe de travail sur la publicité

Le groupe de travail constitué en 1983 s'est réuni à différentes reprises sur convocation du Préfet-Commissaire de la République. Il a mis au point un projet de réglementation de la publicité à SAINT-CLOUD avec deux objectifs principaux :

- protéger SAINT-CLOUD contre l'envahissement de gigantesques panneaux publicitaires,
- donner la possibilité aux commerçants et artisans locaux d'installer des enseignes annonçant leurs activités.

• Stade Edmond FOURET

La Société HACHETTE ayant décidé de se séparer de ce terrain, un groupe immobilier avait proposé d'y réaliser une opération importante comportant un complexe sportif couvert et des parkings, la Ville conservant en surface le terrain de football et 4 courts de tennis.

Ce groupe immobilier n'étant pas en mesure de mener à bien ce projet, une autre solution devra être trouvée pour cet espace dont la ville tient à préserver la vocation sportive.

Nicole FAUQUENOT

• Le Clodoald

Les transports scolaires fonctionnent très bien et le service régulier connaît une fréquentation de plus en plus importante. La circulation des autobus pose moins de problèmes qu'au lancement du service mais des dispositions devront être prises lors du changement de côté de stationnement au premier de chaque mois. Des mesures seront proposées aux Comités de quartiers.

• Stationnement au Centre-Ville

Afin d'éviter que les mêmes véhicules n'encombrent les places, le stationnement payant sera instauré ; côté impair de la rue d'Orléans et rue de l'Eglise.

• Ordures ménagères

Nicole FAUQUENOT a assisté en observateur à la réunion du Syndicat départemental auquel la ville de SAINT-CLOUD a décidé d'adhérer par délibération du 20 septembre 1984. SAINT-CLOUD ne fera définitivement partie de ce syndicat que lorsque toutes les communes qui en sont membres auront pris une délibération concordante.

• Plan de circulation de Suresnes

La ville de SURESNES projette de modifier le sens de circulation dans le quartier de la République. Nicole FAUQUENOT veille à ce qu'il y ait coordination, dans la mesure où certaines de ces rues se prolongent à Saint-Cloud.

Billy JEHANNO

• Commission communale des Impôts directs

La commission s'est réunie le 24 octobre pour émettre son avis sur le classement des immeubles neufs en vue de la fixation de leur valeur locative. Ce classement détermine le montant des taxes d'habitation et impôts fonciers.

Joel LEFORT des YLOUSES

• Journée de congé mobile

Ce jour de congé annuel appelé "journée du Maire" est fixé au **jeudi 20 décembre** pour toutes les écoles de SAINT-CLOUD (la même journée à été choisie à GARCHES et à PARIS).

• Elections aux Comités de Parents d'Elèves

Le scrutin s'est déroulé le 20 octobre dans toutes les écoles maternelles, élémentaires et secondaires. Joel LEFORT des YLOUSES donne communication de la répartition des sièges pour les écoles élémentaires et maternelles : P.E.E.P. : 24 - F.C.P.E. : 12 - AUTONOMES : 4 - INDEPENDANTS : 3.

• Grève de la Fonction Publique

Le mouvement de ce jour 25 octobre semble avoir été très peu suivi dans le corps enseignant de SAINT-CLOUD. Des mesures avaient été prises pour que, quoi qu'il se passe, les enfants soient accueillis dans les écoles maternelles et élémentaires. Monsieur le Maire rappelle en effet qu'à SAINT-CLOUD, des consignes permanentes sont données pour que l'accueil des enfants soit assuré dans toutes les écoles par le personnel municipal qui y est affecté.

Mireille WORBE

• Associations culturelles

Le conservatoire municipal de musique et la Maison des Jeunes et de la Culture ont repris leurs activités peu après la rentrée scolaire.

• Festival d'Automne

Le bilan et le compte rendu détaillé feront l'objet d'un article illustré dans le bulletin municipal. On peut estimer à **10.000** le nombre de spectateurs au total, sans compter les nombreuses personnes qui ont visité la remarquable exposition sur l'histoire du parc de SAINT-CLOUD.



La radio locale C.V.S a été très présente durant le Festival. Ici, le Sénateur-Maire lors du Journal du Soir, en direct.

• Centre Culturel des 3 Pierrots

Après le Festival d'Automne, le cinéma a repris très fort grâce à la présentation de films d'exclusivité. Sur une période d'un an il a été dénombré en moyenne 10.000 spectateurs par mois pour le cinéma.

Les manifestations associatives ont également connu un grand succès en octobre.

• Commission Extra-Municipale des Affaires Culturelles

Yves ARCACHE, rapporteur, rend compte de cette réunion (cf. Chapitre Démocratie Locale).

Michel GUAY

• Concours de vitrines

Les prix du concours de vitrines organisé dans le cadre du Festival ont fait l'objet d'une remise officielle en Mairie (cf. Chapitre En Direct de la Mairie).

• Jumelage

25 sportifs de SAINT-CLOUD ont participé aux **jours sportives du jumelage à COURTRAI (Belgique)**. Le séjour s'est très bien déroulé. Les responsables des différentes villes en ont profité pour mettre au point diverses actions communes pour les mois à venir, notamment des stages pour les jeunes.

Monsieur le Maire a signé huit arrêtés par délégation du Conseil Municipal, concernant :

- La création d'un abonnement mensuel pour le parc de stationnement de la gare routière, quai Carnot, réservé aux particuliers résidant à SAINT-CLOUD.
- Un contrat d'entretien pour le monte-charge de la crèche municipale.
- Un contrat d'entretien pour l'ascenseur de la Mairie.
- La location d'un pavillon H.L.M. 61, rue Sevin Vincent, destiné au logement provisoire d'une directrice d'école.
- Un contrat avec Marcel AMONT, pour un récital le vendredi 30 novembre 1984, au Centre Culturel des 3 Pierrots.
- Un contrat avec la bibliothèque d'information pour une exposition au Centre Culturel des 3 Pierrots.
- Une convention entre la VILLE et la CROIX-ROUGE - Comité de SAINT-CLOUD — de mise à la disposition d'un local communal : 16, rue de Garches.

• Séjour

L'orchestre de **MAIDENHEAD** (Angleterre) séjournera à SAINT-CLOUD du 26 au 28 octobre.



Le déjeuner au restaurant scolaire de l'Ecole du Centre

Pierre BRAILLARD

• Bulletin Municipal

Il a été convenu que, dorénavant, chaque numéro du bulletin serait limité à 48 pages. Le nouvel imprimeur est maintenant "rôdé", mais il convient de veiller à la remise des articles en temps voulu au service de la Communication pour tenir les dates de parution qui ont été fixées.

• Télétel

La semaine télématique organisée par le Département se déroule bien, notamment à SAINT-CLOUD. UN groupe de travail télématique s'est réuni pour faire le point sur TELECLODOLD, édition locale de TELETEL.

Jérôme YEATMAN

• Agence Nationale pour l'Emploi

Progressivement se met en place la gestion informatisée de la demande d'emploi qui dispense les demandeurs du pointage mensuel en Mairie. Ce système sera appliqué par l'antenne de SEVRES, dont dépend SAINT-CLOUD, en avril 1985.

Délibérations

Séance du 25 Octobre

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA VILLE POUR 1984

Avant de procéder à l'examen détaillé du document budgétaire chapitre par chapitre, **Jean-Pierre FOURCADE**, fait 4 remarques :

- Ce budget est très important en volume grâce notamment aux excédents et aux reports de l'année 1983. Il s'élève en effet à 38,2 millions en mouvements réels.
- En ce qui concerne les opérations nouvelles (sans les reports de l'année précédente), la section d'Investissement absorbe la plus grande partie des crédits, 15,3 millions sur un total de 18,3 millions.

La section d'Investissement a été renforcée pour permettre notamment :

- une accélération de l'opération Restauration-Rénovation du Centre dont la plus grande partie des crédits est compensée en recettes par des ventes de terrains et des fonds de concours de la SARER,
- la réalisation des deux opérations foncières par exercice du droit de préemption de la Ville :
- l'une qui fera l'objet d'une délibération ce jour (association Léopold Bellan),
- l'autre étant une propriété réservée au POS pour le prolongement de la rue Dantan jusqu'à la rue de Béarn.
- Les dépenses de fonctionnement sont par contre très réduites. Il s'agit plutôt d'une légère correction du Budget Primitif que de dépenses nouvelles.

En favorisant la section d'investissement, d'une part et en limitant la section de Fonctionnement d'autre part, le Budget Supplémentaire facilitera l'établissement du Budget Primitif de l'année 1985, dont l'équilibre risque d'être difficile à assurer du fait de la diminution des concours financiers de l'Etat.

Bily JEHANNO, Maire-Adjoint chargé des Finances, analyse ensuite le projet de budget et en cite les chiffres les plus significatifs et notamment, en ce qui concerne la section d'Investissement. Cette section comporte, en effet, d'importantes dépenses nouvelles pour un montant total de 15,3 millions.

Les principaux crédits sont affectés :

- à l'achèvement de la construction de l'accès au Parc pour 1 million,
- à l'acquisition de terrains pour la rénovation pour 3,1 millions,
- à la réalisation d'immeubles au Centre-Ville pour 5,8 millions,
- à des opérations foncières pour 2,9 millions.

Ces crédits sont compensés par des recettes nouvelles pour un montant de 12,5 millions dont notamment, 5,8 de revente de terrains au Centre-Ville et 2,3 de fonds de concours de la SARER pour des constructions au Centre.

Le 3^e Plan d'Equipement Collectif est doté au Budget Supplémentaire 1984 d'un crédit de 5,4 millions qui s'ajoute à celui de 13,5 millions inscrit au Budget Primitif. Ainsi, avec un total de 18,9 millions la tranche 1984 couvre à elle seule plus de 25 % du total du plan de 6 ans.

Jean-Paul MORFOISSE, Rapporteur Général, rend compte de la réunion de la Commission des Finances et du Plan, du 22 octobre, il souligne les 3 caractéristiques principales :

- un budget important en valeur absolue,
- une section d'Investissement qui absorbe l'essentiel du budget,
- une section de Fonctionnement en réduction sensible par rapport aux Budgets Supplémentaires précédents.

Il conclut en comparant le budget de 1984 à celui de 1983. La progression de près de 20 % s'explique par l'inscription de dépenses nouvelles d'investissement, mais n'hypothèque en rien le Budget Primitif de 1985 grâce à la limitation de dépenses de fonctionnement au Budget Supplémentaire.

Compte tenu de ces éléments, Jean-Paul MORFOISSE invite le Conseil Municipal à voter le Budget Supplémentaire de 1984.

François RUMEUR, Rapporteur de la commission des Travaux, indique que la commission a émis un avis favorable UNANIME à l'adoption de la section d'Investissement qu'elle a étudiée.

A l'issue de l'examen détaillé, chapitre par chapitre, du document budgétaire, **Monsieur le Maire fait procéder au vote section par section.**

Marc BECHET, Jean-François THERY et Madeleine DARBEL, Conseillers Municipaux de la Minorité, expliquent les raisons pour lesquelles ils votent contre ce budget dont ils regrettent notamment la faiblesse des crédits de fonctionnement.

Le Budget Supplémentaire tant pour l'Investissement que pour le Fonctionnement est ADOPTE PAR 32 VOIX CONTRE 3.

Délibérations

Séance du 25 Octobre

Il s'équilibre ainsi :	Recettes	Dépenses
SECTION D'INVESTISSEMENT	32 789 392,64	27 548 003,01
Report et excédent du Compte Administratif 1983	17 473 042,81	15 047 820,75
Opérations nouvelles	15 316 349,83	12 500 182,26
SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 426 957,03	10 668 346,66
Reports et excédent du Compte Administratif 1983	2 465 706,77	9 407 809,66
Opérations nouvelles	2 961 250,26	1 260 537,00
TOTAL GENERAL	38 216 349,67	38 216 349,67

DONT DEPENSES NOUVELLES 18 277 600,09

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT POUR 1984

Après avis des commissions, ce Budget est adopté à l'UNANIMITE. Il s'équilibre en mouvements réels à la somme de : **1 210 335,31 F**, dont **713 071,25 francs** vont alimenter la **Section d'Investissement** pour la réalisation de travaux neufs.

Terrains Léopold Bellan

L'association Léopold BELLAN possède à SAINT-CLOUD 2 terrains de 1.280 m² et 2.765 m² sur lesquels elle avait construit 13 petits pavillons destinés, à l'origine, au logement de mutilés de la première guerre mondiale.

Cette association a déposé une déclaration d'intention d'aliéner concernant ces 2 terrains.

Monsieur le Maire a fait acte de préemption au profit de la Ville mais il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à traiter à l'amiable avec l'association sur la base de l'évaluation du Service du Domaine.

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE décide l'acquisition de ces deux terrains d'une superficie totale de 4.045 m² au prix de 2,4 millions de francs.

Le Conseil Municipal autorise également le Maire à contracter auprès de la Caisse d'Epargne de VERSAILLES, un prêt du même montant et d'une durée de 15 ans en vue de financer cette acquisition.

Ce prêt constituera un acompte sur l'emprunt globalisé de 1985.

Construction d'une nouvelle bibliothèque municipale. Désignation du concepteur

Par délibération du 19 avril 1984, le Conseil Municipal a décidé le lancement d'un concours d'architectes en vue de la construction d'une nouvelle Bibliothèque Municipale sur la propriété acquise par la Ville, 60 rue Gounod.

Le jury de concours, présidé par le Maire comprenait : 5 Maires-Adjoints, 5 architectes et 4 personnes qualifiées.

Ce jury s'est réuni en juillet pour sélectionner, parmi les 146 candidats, 6 architectes admis à concourir.

Les projets déposés par ces 6 architectes ont été étudiés par le jury qui a entendu chacun des concurrents.

A l'issue de cette audition, le jury a procédé à la sélection des deux meilleurs projets selon 4 critères : le parti architectural, l'insertion dans le site, le caractère fonctionnel, la faisabilité par rapport au coût d'objectif.

Il appartient au Maître d'Ouvrage de choisir entre ces deux projets.

Monsieur le Maire et Edmond VOIZARD, Maire-Adjoint chargé des Travaux, commentent les deux projets exposés dans la salle du Conseil et rendent compte de la délibération du jury qui a classé en tête le projet de Michel COLLE et en second celui de M. LION.

Après explications de votes de Mirelle WORBE et Christiane DUPONT, François RUMEUR, Jean-Paul MORFOISSE et Yves ARCACHE et un long exposé de Pierre BALDINI sur la nécessaire préservation du site de la propriété Brunet, Monsieur le Maire fait procéder au vote à main levée.

Le projet de Michel COLLE recueille 27 voix et celui de LION, 8 voix.

Pour donner suite à ce choix, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, qui l'adopte à l'UNANIMITE, une délibération ayant pour objet de l'autoriser à signer les contrats d'ingénierie avec le concepteur ainsi qu'avec les bureaux d'études qui lui seront associés.

Avis sur les mesures de réajustement de la rentrée 1984/1985 (carte scolaire)

A la demande de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, le Conseil Municipal UNANIME approuve les mesures de réajustement de la carte scolaire à la rentrée 1984/1985 à savoir :

- maintien des 11 classes de l'école élémentaire du Centre,
- octroi de la demi-décharge exceptionnelle à la nouvelle directrice de l'école pré-élémentaire de Montretout.

Les mesures proposées vont dans le sens d'un meilleur fonctionnement des établissements scolaires concernés.

Délibérations

Séance du 25 Octobre

Fixation du montant de la participation des familles du personnel communal et des enseignants admises à séjourner à SAINT-BREVIN et à TAMIE

Le Conseil Municipal fixe à l'UNANIMITE le montant des participations des familles du personnel communal et des enseignants admises à séjourner dans les centres de vacances de la ville de SAINT-CLOUD, à TAMIE durant les vacances de Noël et le cas échéant à SAINT-BREVIN.

A la demande de la commission des Finances et du Plan, la possibilité de séjourner dans ces centres sera étendue dans la limite des places disponibles aux enseignants des écoles privées sous-contrat de SAINT-CLOUD.

Fixation de la participation des familles aux frais de séjour d'une classe franco-américaine pour 1985

Elie-Pierre ROCHICCIOLI rappelle qu'en mai 1984 une classe de CM2 de l'école du Val d'Or a séjourné durant 3 semaines aux Etats-Unis.

Cette première expérience ayant connu une grande réussite, il propose au Conseil Municipal la passation d'une nouvelle convention avec l'association des classes Franco-Américaines pour la classe de CM2 du Centre de Madame DE LASCOUPS. Il signale qu'il s'agira cette fois d'un véritable échange puisque une classe des Etats-Unis viendra également à SAINT-CLOUD.

Compte tenu de l'intérêt de cet échange, le Conseil Municipal se prononce favorablement et à l'UNANIMITE et fixe le montant des participations familiales, qui se situera, selon le quotient familial, entre 990 F par enfant au minimum et 1.930 F par enfant au maximum.

La participation des familles couvrira environ la moitié du coût de cette opération.

Répondant à une question de Jean-François THERY, Monsieur le Maire indique que le Bureau d'Aide Sociale interviendra, le cas échéant, pour qu'aucun enfant ne soit empêché de se rendre aux Etats-Unis pour des raisons financières.

Revalorisation des rémunérations du personnel d'encadrement des colonies de vacances et des moniteurs chargés de l'enseignement du ski, des classes de neige et colonies de vacances

Le Conseil Municipal UNANIME adopte la grille des rémunérations du personnel d'encadrement des colonies de vacances ainsi que le taux de vacation pour l'enseignement du ski

QUESTIONS DIVERSES

Jacques JONKA répondant à l'invitation de l'association Juive clodoaldienne, Messieurs JONKA et VOIZARD ont représenté la Ville à une réunion organisée pour la défense des Juifs d'U.R.S.S.

Ils ont apporté le soutien de la ville de SAINT-CLOUD à cette action.

Jean-François THERY

Il a été constaté que les travaux de peinture effectués durant l'été au Conservatoire Municipal de Musique ont rendu inefficace le dispositif acoustique dans certaines salles de musique.

Edmond VOIZARD indique que les Services Techniques étudient une mesure pour rétablir la qualité acoustique de ces salles.

Monsieur le Maire demande que les frais correspondants soient mis à la charge de l'entreprise qui a réalisé ces travaux.

Christiane DUPONT

Les parents d'élèves de l'école des Coteaux s'inquiètent de l'attentat perpétré contre les Etablissements DASSAULT. Ils remettront à Monsieur le Maire le rapport qu'ils ont rédigé au cours d'une réunion à l'école.

Pierre BALDINI

Le conseil d'administration du Centre René Huguenin s'est réuni récemment.

A l'ordre du jour, figurait le projet de ravalement de l'immeuble situé à l'angle de la rue Gaston Latouche et de la rue Lauer, que le Centre René Huguenin a racheté.

La Caisse des Dépôts renonçant à accorder un prêt pour ces travaux, le Centre René Huguenin recherche un autre moyen de financement.

Si le Centre René Huguenin contracte cet emprunt, Pierre BALDINI a confirmé que la Ville accorderait sa garantie.

Yves ARCACHE

Certains Clodoaldiens regrettent que le programme du 11 novembre ne comporte pas, cette année, une cérémonie au Monument aux morts commémorant les combats de 1871 à Montretout.

Monsieur le Maire répond que cette cérémonie a été supprimée pour limiter la longueur des manifestations du 11 novembre. Par contre, il a indiqué au Président du Comité des Anciens Combattants qu'il est favorable à l'organisation d'une manifestation spécifique à la date anniversaire des combats, c'est-à-dire le 19 janvier.

Cette cérémonie spécifique, qui pourrait se tenir tous les cinq ans, serait l'occasion de rappeler un épisode héroïque de l'Histoire de SAINT-CLOUD bien mieux que ne le fait un simple dépôt de gerbes.

le carnet du bulletin

Diplôme d'honneur de porte-drapeau des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, au nom du secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants, par les commissions départementales :

— Monsieur Emile CORNOT (porte-drapeau de la section de Saint-Cloud de l'association "Maison des Anciens Combattants de la 2^e D.B.")
58, rue des Tennerolles

— Monsieur Marcel PETITDEMANGE (porte-drapeau du comité de Saint-Cloud du Souvenir Français)
28, rue Royale

MERITE AGRICOLE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE : par arrêté du 16/7/84

Officier :

Monsieur Robert SERVAJEAN-HILST
18, Parc de Béarn

Chevalier :

Monsieur Jean-Noël CHAMBEYRON
5, Parc de Béarn

PALMES ACADEMIQUES

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE : par arrêté du 17/7/84

Officiers :

Monsieur Maurice FAUQUET
10, rue des Acacias
91120 PALAISEAU

Madame Marie-Thérèse HEBERT-GOSSELIN
2, avenue Pozzo di Borgo

Chevalier:

Monsieur Victor FERENCZI
Résidence d'Orsay
91400 ORSAY

état-civil

Du 18 juillet au 24 octobre

NAISSANCES

Kristell ROUVILLOIS - Valérie DROUIN - Amélie BERTHOU - Nicolas FORMANEK - Soulakoumousou KEITA - Audrey GOUJEAU - Stéphanie PAYET - Laurie MANGOT - Zaheera HYDA - Alexia LESUEUR - Stéphane BUCCIONE - Jérôme GRAGNIC - Corentin POTONET - Nicolas MASSONNEAU - Emilie ROBINET - Jonathan PLANTE - David de BEAUSACQ - Christophe MENAGER - Audrey VIALARD - Jérémy CORNUAULT - Laura NOAILLES - Roland de BENOIST de GENIS-SART - Jean-Baptiste JUBERT - Judith MARTINS - Jean-Baptiste HEMMER - Céline CLÉRY - Clémence JOCKEY - Olivia MORIN - Guillaume ALOS - Annemarie LAZAR - Olivier BESSEAU - Vincent RIGAL - Léo BERNARD - Solenne FRANCOIS -

Nicolas TRAMONTIN - Agnès BIZARD - Mathieu SAUDAX - Samuel NAU - Thomas SOLIGNAC - Justine PUISSESSEAU - Audrey DELDIQUE - Nicolas ROLLAND - Magaly BARBIER - Frédéric MONNIER - Félicidade BRANDAO - Aude CHAPPERT - Clarisse AUBRY - Gwenn LE PROVOST - Mathieu BARDEAU - Olivier WYART - Elsa PROUILLAC - Julie TEPAZ - Cyrille TOLÉDANO - Olivia ROSS - Martin BONFAIT - Adelaïde SAMANI - Ange MORAY - Sydney PATO - Marie-Amélie GILLIOT - Jeanne TERRIER - Claire GRASMUCK - Charlotte BOUCHET - Dimitrije TODORIC - Elodie MIGUET - Charlotte TISSEAU - Franck PERISSEL - Franck TRAVERS - Constance PINEAU VALENCIENNE - Alescia ELIGOULACHVILI - Jennifer MARIE - Jean WADIN - Mathieu LE BLANC - David BIENAIMÉ - Thomas CHAMOZZI - Pierre DOUTREBENTE - Laura LECLUZE - Caroline PIERREPONT - Thanaële PREUSS - Nubar EGAZARIAN - Raphaël HERNU - Nicolas PICOT - Marion CHAIGNON - Charlotte GELL - Clara SIDOR - Alexandra COLINS - Charles GERMAIN de SALIGNY - Alexandre LECONTE - Stéphane DUBOIS - Domitille VIALLET - Elodie LOEVENBRUCK - Nicolas SILD - Sarah JONES - Antoine CARATGE - Anne-Laure HAUVY.

MARIAGES

Hubert LEMMEL & Fatma HOCINE - Gaston PRIN & Nicole MOREAUX - Jacki LAFONT & Marie-Dominique PEDRETTI - Bruno LE RAY & Tuy TRAN - Jean-Jacques MAREUSE & Monique MILLET - Gabriel NDJEUDJI & Lisette HAPPI - Roland METZGER & Gisèle CHANE-YOU-KAYE - Jérôme ERARD & Martine BECHET - François AZOU & Christine DAVANNE - Pierre HURÉ & Marie-Pierre de BEAUCHEF DE SERVIGNY - Philippe MARRECAU & Martine TOUCHAIS - Lionel DEMANDRE & Margaret WATSON - Jean-Denis VOIN & Odile SIMÉON - Bertrand LECLERCQ & Sabine SERWE - Pierre ABRAHAM & Judith ASSOULINE - Emmanuel JOACHIM & Isabelle SCHIERER - Jean-François DAGANAUD & Françoise LAPORTE - Jean-François CUGY & Béatrice CHELLE - Mahmoud POULADIN & Brigitte DELMONT - Benoit CHOQUET & Elena SCALBERT - Guy BENIADA & Christine BOUILHAC - Pierre LALANDE & Danièle ZARAGOZA - Alvaro CRUZ ALVES & Béatrice HOCHART - Dominique BLANQUIE & Véronique RABREAU - David DOYLE & Pascale OVART - Erich LOEB & Mireille ALLOUCHE - Henri BATAILLARD & Marie-Thérèse LECONTE - Thierry COURTEMANCHE & Béatrice GUILMIN - Philippe GRELET & Chantal JOUANIQUE - Christian BOUTTEVILLE & Patricia ROBILLARD - Idelphonse AFFOGBOLO & Nafi DIARRA - Wilfrid STEINMANN & Patricia LORVELLEC - Jacques BERBON & Yolaine MARCOS.

DÉCÈS

Eva MUNK ép. FERNANDEZ - Yvonne DARD vve LORAIN - Jean MANON - Jeanne PIN vve LION - Françoise BESNARD vve MAS - Rosalie DELAUNE vve LÉLAN - Vassiliki SAXONIS ép. WINKHAUS - Laurent CORRIHONS - Raymond ETTER - Jean HAAS - Joseph OHANA - Cléophas DEKINT - Augusta GODDET vve RASSELET - Pierre LACROIX - Jean AUBERT - Pierre JACOBI - Victor JOUANIQUE - Marcelle BONCOMPAGNE vve TABOUREAU - Jean LANGOUET - Maurice BIBET - Françoise TRANCHER - Marie OPPETIT - Geneviève GEILLER - Marcel JUINO - Hélène PRIEUR vve MUSETTI - Jean VICARD - Odette SUZANNE - Maurice LE ROUX - Clarisse BEN SEBBOUN vve MÉGRET - Argentine JARY vve VISCONTE - Marcel GROSEIL - Raphaël COLLAUD - Henri MOLINAS - Jeanne BONIER vve ROUSSEL - Raymond MARTIN - Anne COYAUD ép. COLLIN DELAUAUD - Fabrice ROY-CONTENCIN - Pierre MESNY - Jeanne COLLAIN - Olga TRÉDÉMY - Jean-Jacques LEMOULT - Bernard DELAUNAY - Camille RATILLON vve SANTENAC - Ferdinand POUPONNEAU - Fernand DELETREZ - Gaston CHARMAILLAC - Marguerite-Marie GUERTIN ép. MOREL - André DELOUCHE - Marianne JOSENHANS - Robert LAVIEU - Anna MORICE vve DEBUT - Armelle BRAUD - Raymond NOËL - Madeleine DOYEN ép. RAO de SAN LAZARON - Georges ACARD - Suzanne MARCHAND vve LISSE - Michelle BINET ép. BOYER de KERLÉAN - André GRUYER

STAR

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

toutes réparations et transformations
(effectuées sur place)

*spécialiste montres quartz, radios-réveils,
pendules anciennes,...*

☎ 602.21.56

21 bis, rue Gounod
92210 Saint-Cloud

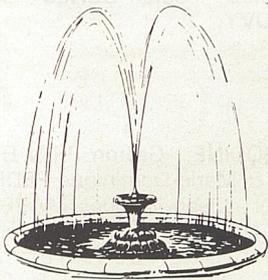
La Lunetterie

**LUNETTES OR et ÉCAILLE
SUR MESURES**



Produits d'entretien pour lentilles
Maquillage spécial yeux sensibles
et lentilles de contact

9, rue Dailly 602.03.49



la grande gerbe

grill · restaurant · salon de thé
parc de saint-cloud

tél. : 602.24.20 - 602.27.41

Ouvert tous les jours

Accueil réservé - COCKTAILS - BANQUETS - LUNCHS

**Vous propose
deux nouvelles formules :**

➔ **1^{er} MENU A 120 F TTC**

Buffet géant de hors d'œuvres
à volonté

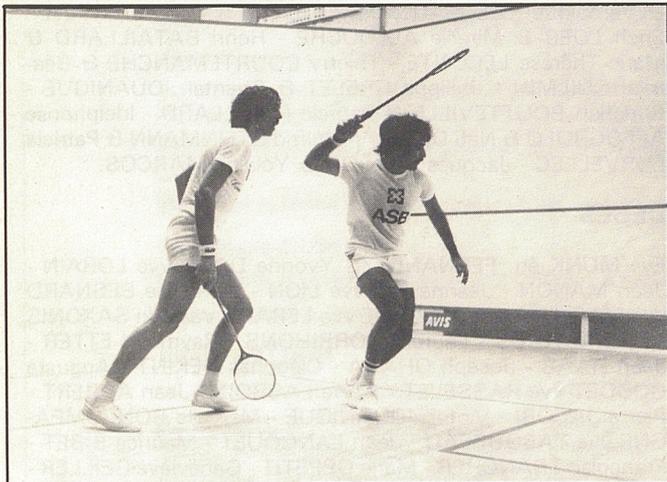
Au choix : 6 plats cuisinés
4 grillades

Fromage - Dessert - Vin compris

➔ **2^e MENU A 70 F TTC**

Buffet à volonté

Fromage et dessert



602.14.12

**LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD
VOUS OFFRE :**

6 courts climatisés

2 saunas - 2 solariums

bar - restaurant - boutique

aérobic - gymnastique - musculation

Bureaux de la Colline - Saint-Cloud

françoise
ROUZEVAL

l'espace canin



Sur
rendez-vous

Toiletage
en tous genres
Bains - Tonte

Vente d'accessoires
pour chiens et chats

Vente de chiots sur commande

5, rue de l'Eglise - 602.48.76



**LE CRÉDIT MUTUEL
VOUS PRÊTE**

☎ 602.43.40

15, rue d'Orléans

Yves Martin

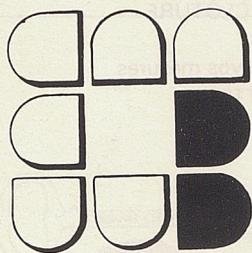
FLEURISTE

magasin ouvert
7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

2, rue Dailly - 602.03.95

**A SAINT-CLOUD
LE CLODOALD
RELIE AU CENTRE VILLE:
LES COTEAUX,
LA FOUILLEUSE,
ET MONTRETOUT.**

Extrait du film publicitaire sur les Transports d'Ile-de-France



PEINTURE
DÉCORATION
RAVALEMENTS
REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS

BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84

Votre chaudière a plus de dix ans?
comme votre voiture, elle s'est usée elle consomme plus, elle peut vous lâcher brutalement.

Pensez à la remplacer - Les nouveaux modèles vous feront faire des économies (30 % avec les chaudières à gaz à condensation)

**ENTREPRISE CIRASSE
CHAUFFAGE**

602.41.49

Concessionnaire



**confort
fenêtre**

**matériel
thermique**



STORES

FERMETURES

ISOLATION

**CHAUDIÈRE
A CONDENSATION
POMPES A CHALEUR
VÉRANDA**

Diagnostic thermique gratuit

G.A.I.F.

2, rue Sevin-Vincent
92210 Saint-Cloud



771.10.81

AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilette

Toilettes soignées

A.M. VINOUX

Maître de stage

Juré aux examens professionnels

18, avenue Bernard-Palissy,
92210 SAINT-CLOUD 771.33.93.

8 h 30 - 13 h 14 h - 19 h

**COUVERTURE
PLOMBERIE**



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Entreprise CIRASSE

72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1830

☎ 602.41.49



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

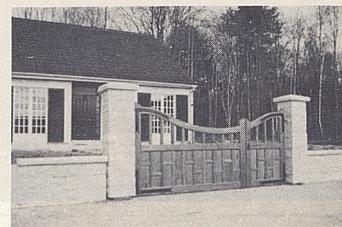
6, rue Georges-Clemenceau

78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMÉRICAIN - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures

AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES

MOULURES et TASSEAUX

Quincaillerie BRICARD

Produits pour isolation - Survitrage

MENUISERIE INDUSTRIELLE

Châssis de toiture

DÉPOSITAIRE « KAZED »

(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt

92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

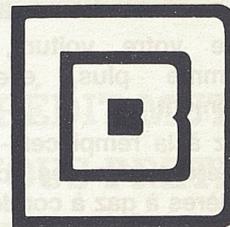
Agréé EDF et Qualifélec

BANQUE

de **BAECQUE BEAU**

votre Banque Privée

à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19

602 45.61

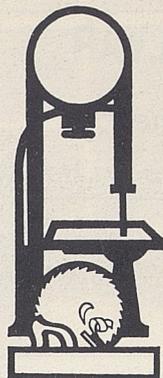


ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud



**MENUISERIE
AGENCEMENT**

C. DELAUNE

124, rue Tahère
SAINT-CLOUD

602.33.77

**COUVERTURE • PLOMBERIE • SANITAIRE • ADDUCTION D'EAU & GAZ
CHAUFFAGE • CLIMATISATION • FUMISTERIE • VENTILATION • AIR COMPRIMÉ
INSTALLATIONS PARTICULIÈRES & INDUSTRIELLES TOUTES IMPORTANCES
SERVICE APRÈS-VENTE & ENTRETIEN ASSURÉS**

Sté RAMOS & Cie

9, avenue de Longchamp
771.11.34

37, avenue Bernard-Palissy
771.18.36



**PROTECTIONS
DC 92**

602.99.99

210, bd de la République
92210 Saint-Cloud

SERRURERIE

Clés tous modèles
Blindage de portes
Grille de protection
Volet métallique
Porte de cave en fer
Ouverture de porte
Pose de toutes serrures :
Fichet - Muel - Pollux - Picard
Coffre-fort

RCS Nanterre 310 499 637

ÉLECTRICITÉ

Interphone immeuble et pavillon
Gâche électrique
Digi-Clés
Petit dépannage

ALARME

Appartement - Pavillon
Magasin - Voiture
Centrale multizones
Barrière infra-rouge
Contacteurs de chocs
Transmetteur téléphonique

Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

Maçonnerie • Béton armé

10, rue du Camp-Canadien
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE • PAPETERIE

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602.04.12



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD

TEL. 602 70.45

EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
PIECES ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

THOMSON

le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

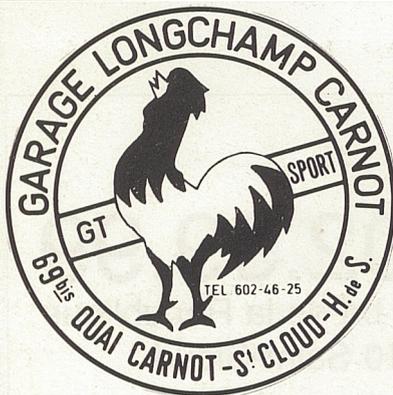
17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
602.45.18

télé - vidéo - radio

ménager - disques

la sécurité d'un grand nom

GRUNDIG



602.46.25

AGENCE OFFICIELLE

LANCIA - AUTOBIANCHI AUSTIN ROVER

VOLVO

LOCATION SANS CHAUFFEUR



**12 FOIS PAR JOUR,
DU LUNDI AU SAMEDI MIDI
AU TARIF D'UN TICKET RATP.**

**Horaires
chez vos commerçants
Consultez Télécloald
sur vos minitels**



Lacoste, Kennex, Nike, T.B.S., Prince...

BALLE DE MATCH

Magasin de Sports

67, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud
Tél. : 771.89.83



le siège social du groupe

**TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE**

*est à deux pas de chez vous, accepte de vendre directement aux particuliers
et accorde des remises préférentielles aux habitants du canton...
une opportunité dont vous devez bénéficier*

5, avenue Caroline - Saint-Cloud - tél. 771.03.02

ouvert du lundi au samedi inclus
de 10 à 12 h 30 et de 14 à 19 h